

## René Simard, adulte...



photo Michel Gravel, LA PRESSE

## demeure un perfectionniste

Au seuil de sa majorité, René Simard est devenu un garçon comme les autres, malgré sa carrière précoce, et il demeure un artiste de premier plan. «On vient de sortir d'une période de transition», explique son gérant, Guy Cloutier, et René Simard, qui aura 18 ans en février prochain, a hâte de pouvoir dire son mot, même s'il fait grande confiance à son gérant. Et il veut se perfectionner: il apprend actuellement le piano, il a appris la danse, il a

appris à placer sa voix depuis sa mue, et il a l'intention d'aller étudier l'art dramatique à Los Angeles. En attendant, il refuse de se poser la question de savoir s'il est un grand chanteur. Il se voit plutôt en chanteur qui peut faire toutes sortes de choses, se formant au fur et à mesure qu'il vieillit. «L'affaire la plus dure, c'est de prendre de l'expérience», affirme-t-il.

— page D 1

## Exploitation d'une mine d'amiante

# Brinco veut associer Québec à un projet de \$420 millions

par Maurice JANNARD

La société Brinco, qui détient 60 p. cent des intérêts d'Abitibi Asbestos, s'appête à proposer au gouvernement du Québec de s'associer à elle pour réaliser un projet de \$420 millions dans l'exploitation d'un gisement d'amiante en Abitibi.

De sources autorisées, LA PRESSE a appris hier que la compagnie expédiera la semaine prochaine une lettre à ses actionnaires pour expliquer le projet qui impliquerait, en plus du gouvernement du Québec, la société Lake Asbestos, une filiale à part entière d'Asarco Incorporated des Etats-Unis.

Le projet de la Brinco, une firme connue principalement au Québec à cause de sa participation à la construction de Churchill Falls, vise à exploiter un gisement d'amiante dont les réserves sont évaluées à 100 millions de tonnes et qui est situé près d'Amos en Abitibi.

Compte tenu de l'investissement majeur qu'il suppose, une participation éventuelle d'un tiers venant du gouvernement, comme le souhaite Brinco, serait de nature à compliquer la déci-

sion que le gouvernement du Québec doit prendre d'acquiescer la Société Asbestos, une firme contrôlée majoritairement par General Dynamics de St. Louis. Les négociations entre le gouvernement et la firme du Missouri ne sont d'ailleurs pas encore amorcées.

Avec Brinco, le gouvernement investirait dans un nouveau projet d'exploitation minière qui entraînerait la création de plusieurs centaines d'emplois dans une région fortement éprouvée par le chômage et les mises à pied dans le secteur minier. Par contre, l'achat de la Société Asbestos aurait peu d'effet sur la création de nouveaux emplois.

Les dirigeants de Brinco ont sollicité une entrevue le 16 août prochain avec le directeur du Bureau de l'amiante du Québec, M. Daniel Perlsteln, pour discuter du projet.

Les évaluations de Brinco établissent les réserves de minerai à 100 millions de tonnes, contenant des fibres d'amiante d'une teneur de 3,5 pour cent. Une usine pilote fut exploitée en 1973 et 1974 et les dernières études de

viabilité de la compagnie démontrent qu'une exploitation minière produisant 220,000 tonnes de fibre d'amiante par année pourrait être rentable pendant 15 ans au moins.

En mars 1976, le coût du projet était évalué à \$300 millions, mais aujourd'hui, l'investissement prévu est de l'ordre de \$420 millions, selon les renseignements recueillis par LA PRESSE.

Brinco est en pourparlers avec le gouvernement et Lake Asbestos depuis le début de l'année 1976. Les discussions furent interrompues en novembre 1976, reprirent par la suite avec le gouvernement péquiste et cessèrent de nouveau l'année dernière.

Avec un investissement gouvernemental équivalent au tiers du projet, le Québec serait appelé à déboursier \$140 millions. Advenant un refus du gouvernement de participer à l'exploitation de son gisement d'Amos, la société Brinco cherchera d'autres partenaires.

De fait, c'est depuis septembre 1976 que Brinco cherche à obtenir des facilités de financement auprès des grandes institutions prêteuses.

## Hausses de loyers de 100% et plus

— page A 3

# Un autobus plonge dans un lac: 43 morts

EASTMAN (d'après CP) — Un autobus transportant 43 handicapés physiques et mentaux a plongé la nuit dernière dans le lac d'Argent, à quelque 80 km au sud-est de Montréal. Cinq passagers (des moniteurs ou assistants du groupe) et le chauffeur sont les seuls survivants de la tragédie.

C'est le pire accident d'une nature similaire qui se soit produit au Canada. L'autobus rentra à Asbestos, à une cinquantaine de kilomètres d'Eastman, où les visiteurs venaient d'assister à une représentation au Théâtre de la Marjolaine. Tous étaient originaires d'Asbestos. L'accident s'est produit sur

une route secondaire; les freins ont cédé dans une pente abrupte et l'autobus a pris une telle accélération que le chauffeur n'a rien pu faire pour empêcher son véhicule de plonger dans l'eau. Il semble que l'autobus ait flotté à la surface de l'eau pendant quelque cinq minutes avant de couler; selon la police, l'autobus

gisait par quelque vingt mètres de fond.

Alain Pouliot, un des survivants, a déclaré qu'il avait réussi à ouvrir une porte de l'autobus avant que celui-ci coule, et qu'il avait nagé vers un bateau ancré non loin. Des gens sont arrivés

— Voir AUTOBUS, page A 20

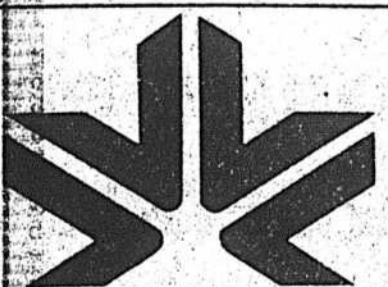


photo Pierre Côté, LA PRESSE

## André Laplante, lancé... pour de bon!

Le pianiste montréalais de 29 ans, gagnant du deuxième prix du fameux Concours international Tchaïkovski de Moscou, a accordé à Claude GINGRAS une entrevue exclusive de plus de deux heures. «J'ai fait le Tchaïkovski pour avoir des concerts, des tournées, pour être plus indépendant... Maintenant, je peux faire n'importe quoi», dit le jeune lauréat, lancé pour de bon dans la grande carrière.

— page C 1



## Médailles d'or: le Canada en tête!

— page B 1



Jeremy THORPE

téléphotos AP

## Scandale à Londres

À quelques mois des élections législatives, la Grande-Bretagne a été secouée, hier, par l'un des plus grands scandales politiques de son histoire. L'ex-chef libéral, Jeremy Thorpe, 49 ans, a été inculpé de complicité de tentative de meurtre sur la personne d'un ancien mannequin, M. Norman Scott, 38 ans, qui affirme avoir eu des relations sexuelles avec lui — ce qu'il nie. Une telle conspiration est passible d'une peine maximale de détention à vie.

— page A 8



Norman SCOTT

## Entente Canada-USA: non aux «guerres de subventions»

— page A 7

## édito Contre le syndicalisme des cadres

par Vincent PRINCE

— page A 4

## sommaire

- Arts et Lettres: C 1 à C 19
- Horaires: C 8
- Bandes dessinées: A 14
- Bricolage: D 5
- Bridge: A 13
- Décès, naissances, etc.: F 21
- Échecs: A 13
- Économie: A 9 à A 11
- Éditorial: A 4
- Êtes-vous observateur?: D 19
- Horoscope: A 14
- Informations étrangères: A 8
- Jardins et maisons: D 6
- La gastronomie: C 21
- La grille des mardus: D 14
- Les coquetteries: D 18
- Les maux de notre langue: D 2
- Loisirs et récréation: A 15
- «Mot-mystère»: A 14
- Mots croisés: A 14
- Nos amies les bêtes: E 1
- Petites annonces: D 7 à D 20, E 1 à E 8, F 17 à F 18
- ROMAN: Mort d'un général: D 12
- Sciences: A 16
- Sports: B 1 à B 8
- Timbres: A 13
- Vacances-voyages: I 1 à I 10
- Vivre aujourd'hui: D 1 à D 4

# Assainissement de l'air La guerre d'usure menée par les pollueurs risque de venir à bout du projet de la CUM

par Marc DORÉ

Ce sont les pressions continues des principaux pollueurs de la région de Montréal, et principalement celles venant des raffineurs de pétrole de l'est de l'île, qui ont retardé et continuent de retarder l'adoption par le conseil de la Communauté urbaine du projet de règlement sur l'assainissement de l'air.

Le projet de règlement, qui a fait l'objet d'une première présentation au conseil en juin 1977 et qui a subi l'opposition féroce de plusieurs groupes industriels (dont l'Association pétrolière du Québec et l'Association industrielle Laval qui regroupent les représentants de l'industrie pétrochimique de l'est de Montréal) est depuis ce moment l'objet de nouvelles études et de refontes de la part des Services de protection de l'environnement du Québec et du Service de l'assainissement de l'air de la CUM.



Le ministre Léger

Le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, a confirmé à LA PRESSE qu'un

point particulièrement litigieux pour l'industrie du pétrole était encore soumis à des études, dont les résultats devraient toutefois

être évalués au cours des prochains jours. Des représentants des SPE et du Service de l'assainissement de l'air se sont rendus aux Etats-Unis à la fin de juin pour voir de plus près les diverses solutions adoptées là-bas afin de réduire l'émission de particules dans l'atmosphère.

### Deux épurateurs

Deux types d'épurateurs sont en cause dans les études en cours, les principales différences entre eux étant leur coût et leur efficacité. Selon les pétroliers en effet, l'imposition du filtre électro-statique qu'exige le projet de règlement se traduirait pour les raffineries par des coûts de plus de \$25 millions, alors que l'autre type d'épurateur pourrait être installé pour moins de \$2 millions.

La capacité de chacun de ces filtres de réduire l'émission de particules polluantes est évidemment liée au coût, et certaines indications tendent à faire voir que le moins coûteux des deux laisse passer deux fois plus de particules que l'autre.

Le ministre de l'Environnement a par ailleurs indiqué qu'un travail plus général de concordance entre le projet de règlement de la CUM et les règlements de la loi de l'environnement, qui doivent être soumis au conseil des ministres pour adoption au cours des prochaines semaines, était en voie d'achèvement.

### Délais

Le projet de règlement de la CUM a eu depuis maintenant plus d'une année et demi une histoire plutôt mouvementée et les délais répétés qui ont jusqu'ici retardé son application ont suscité la colère des différents groupes et associations qui réclament des lois et règlements plus sévères pour contrôler la pollution.

Mis en chantier en 1974 par le directeur du Service de l'assainissement de l'air de la CUM, M. Jean Marier, le projet de règlement a fait l'objet de consultations entre les fonctionnaires de la Communauté et les représentants des raffineries dès janvier 1977. Soumis aux conseils de la CUM à son assemblée de juin, le projet devait être aussitôt attaqué avec vigueur par plusieurs groupes industriels, dont les raffineries. A la suite de ces réactions, le comité exécutif de la CUM décidait de retirer momentanément le projet, dont l'adoption était prévue pour le mois d'août 1977.

Plusieurs groupes de protection de l'environnement décidaient alors de se constituer en front commun pour prendre la défense du projet de règlement, à leurs yeux loin d'être radical, et que plusieurs d'entre eux considéraient même plutôt timoré. Le front commun présenta un mémoire suggérant au directeur du Service de l'assainissement certaines mesures pour rendre le projet encore plus sévère.

Les fonctionnaires de la CUM ont dès lors procédé, à la lumière des différents mémoires reçus, à une nouvelle étude de leur projet de règlement et à une refonte partielle. Le résultat de leur travail fut de nouveau soumis au comité exécutif au mois de mars 1978, mais les amendements apportés ne paraissent pas avoir satisfait l'industrie pétrochimique qui décidait à ce moment de s'adresser au ministre de l'Environnement. C'est la question du filtre qui agaçait le plus les raffineries et c'est là-dessus que le ministre demanda aux SPE et au Service d'assainissement de l'air de la CUM de nouvelles études, dont les résultats viennent de lui parvenir.

Le projet avait également subi, à la fin de l'été de 1977, les criti-

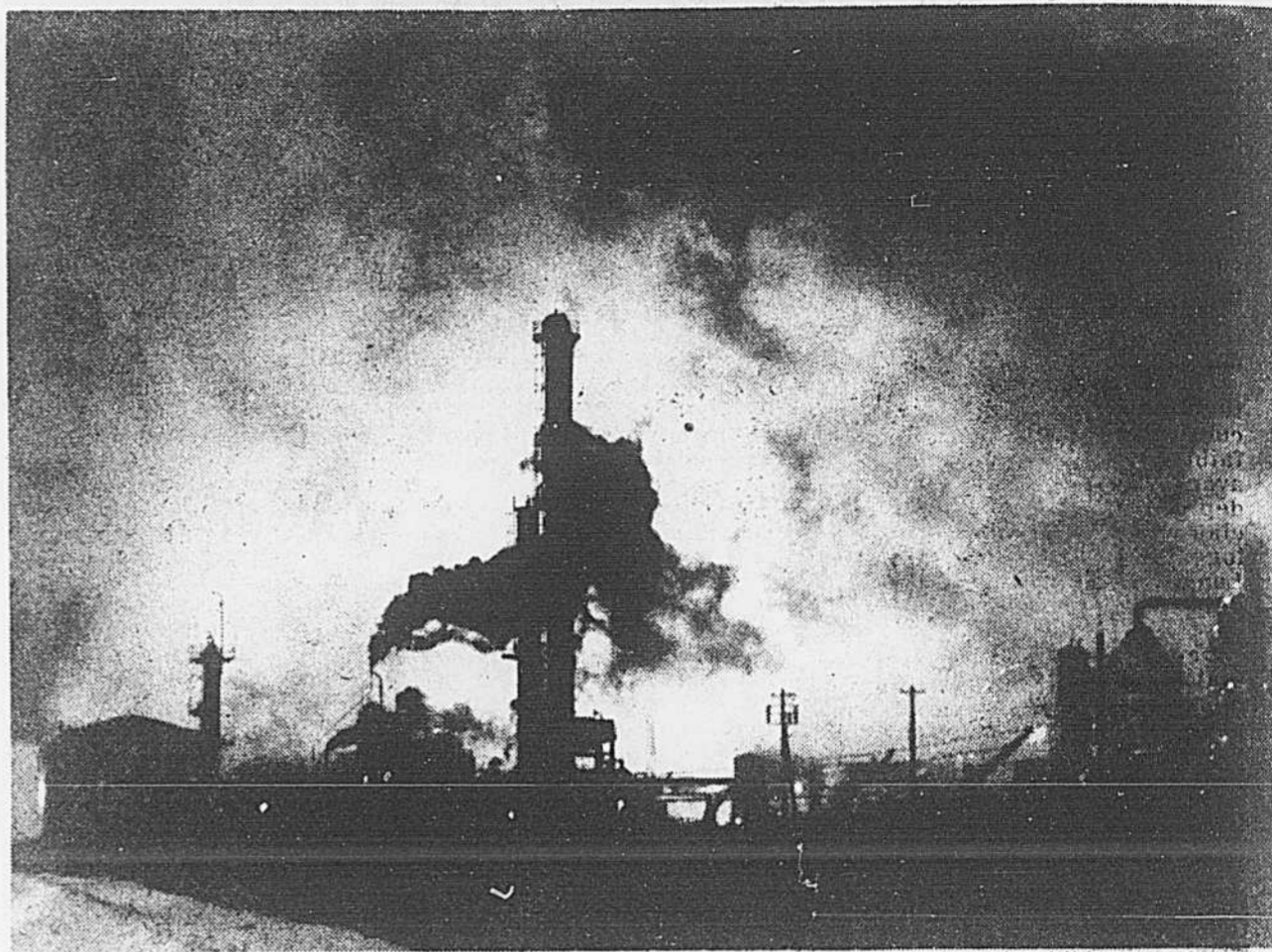


photo J.-Y. Lévesque, LA PRESSE

Les raffineries de l'est de l'île constituent une des principales sources de pollution de l'air de la région métropolitaine et sont les principaux opposants au règlement préconisé par la CUM.

ques de la compagnie Gaz Métropolitain concernant les sources d'énergie acceptées au centre-ville. Le nouveau règlement aurait rendu obligatoire, pour les nouvelles constructions commerciales et les immeubles à bureau, l'utilisation exclusive de l'électricité. Suite aux pressions de propriétaires d'immeubles et de Gaz Métropolitain, et à l'intervention dans le dossier du ministre de l'Energie Guy Joron, dont la nouvelle politique énergétique favorise l'utilisation du gaz naturel comme combustible, le Service d'assainissement de l'air de la CUM entreprenait d'autres études sur les effets de l'utilisation du gaz naturel sur l'environnement.

### Le «nouveau» projet

Où en est rendu le «nouveau» projet de règlement sur l'assainissement de l'air de la CUM?

En principe, toutes les études étant terminées, il pourrait être adopté par le conseil de la CUM à son assemblée du mois d'août. Toutefois, même si le ministre de l'Environnement assure que la CUM n'a pas à attendre son approbation pour adopter son règlement, il serait étonnant que le comité exécutif de la Communauté accepte de soumettre au conseil un projet de règlement dont certains articles n'auraient pas encore fait l'objet d'un accord définitif avec Québec. L'ancien président de la CUM, Lawrence Hanigan, a déjà déclaré qu'il n'était pas question de mettre en vigueur le règlement «en pièces détachées».

Et comme le processus d'étude par le gouvernement de son propre règlement sur l'environnement, qui apparaît lié à celui de la CUM par plusieurs aspects, s'étalera, dans la meilleure hypothèse, sur une période de deux ou trois mois, on ne voit pas comment le projet de règlement du Service d'assainissement de l'air pourrait être mis en vigueur au mieux au mois d'octobre, date de la réunion du conseil de la CUM après son assemblée du mois d'août.

Quant à son contenu, il pourrait avoir alors été substantiellement modifié. Il semble en effet acquis que le règlement permettra l'utilisation conjointe de l'électricité et du gaz naturel dans le centre-

ville, se conformant ainsi à la politique énergétique du ministre Joron.

Par ailleurs, sans admettre que les études de ses services puissent en arriver à une conclusion qui adopterait un point de vue semblable à celui des raffineries, le ministre de l'Environnement a laissé entendre à LA PRESSE que les nouveaux règlements, aussi bien ceux du Québec que celui de

la CUM, pourraient faire place à la souplesse dans leur application. M. Léger se dit conscient des problèmes que peuvent causer aux raffineries les modifications techniques que leur imposent les règlements et se dit prêt, tout en cherchant à atteindre l'objectif d'une meilleure qualité de l'air, à leur laisser une certaine période de temps pour se conformer aux dispositions de la loi.

## Pas de conflit d'intérêts selon DesMarais II

Membre depuis deux ans du conseil d'administration de la plus importante compagnie pétrolière du Canada, Imperial Oil Limited, le nouveau président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal ne voit pas, pour le moment, de conflit d'intérêts entre ses fonctions publiques et ses tâches privées.

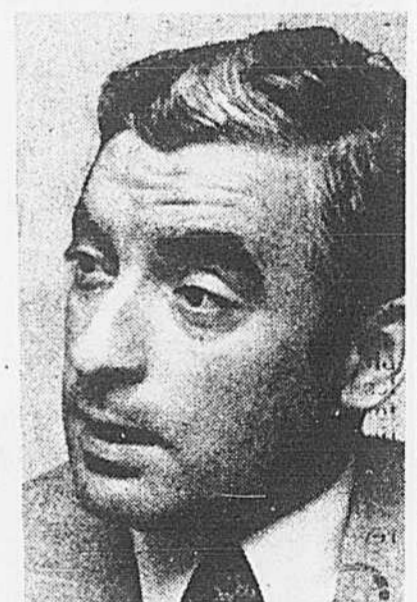


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

M. Pierre DesMarais II déclare que la compagnie qui a une raffinerie dans l'est de Montréal, n'est jamais intervenue auprès de lui pour faire valoir ses intérêts, même si la CUM a en gestation depuis plus d'un an et demi un projet de règlement d'assainissement de l'air auquel tous les raffineries cherchent à faire apporter des adoucissements.

Si jamais il sentait que ses doubles fonctions pouvaient le placer dans une situation de conflit, il aviserait, dit-il, à ce moment.

De façon générale, M. DesMarais considère comme un apport important pour lui et pour la CUM, les relations privilégiées qu'il continue d'entretenir avec

les dirigeants d'entreprises privées. «Ça nous tient en contact avec le vrai monde», dit-il en faisant allusion aux règles administratives de l'entreprise privée où la recherche du profit colofe toutes les décisions d'une touche de réalisme.

## Leur garantie n'étant pas reconnue Des constructeurs de maisons s'en prennent à la SCHL et à Québec

### de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Des constructeurs d'habitations du Québec devront prochainement fermer leurs chantiers par suite du refus ou du retard de la SCHL à reconnaître le programme de garanties de maisons neuves mis de l'avant par l'organisme auquel ils sont affiliés, la Fédération de la construction du Québec.

C'est du moins ce qu'affirme la Fédération dans un communiqué diffusé hier et dans lequel elle reproche en outre à la Société centrale d'hypothèques et de logements de ne reconnaître qu'un seul plan, celui mis de l'avant par une association rivale.

Le fait est que le programme de garantie préconisé par la

Fédération aurait déjà été approuvé par la SCHL, au mois de juin, mais l'organisme fédéral formulait maintenant de nouvelles exigences à la suite, dit la Fédération, des pressions d'un «lobby influent» émanant des administrateurs du seul plan actuellement reconnu par la SCHL.

En plus de reprocher à la SCHL de ne pas reconnaître son propre programme, la Fédération de la construction dénonce «l'ingérence du gouvernement fédéral dans la loi du Québec sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction».

Québec Mais la Fédération dénonce

également «l'inaction du gouvernement du Québec qui n'a pas donné suite à sa propre loi et mis sur pied son programme de garantie des maisons neuves. La Fédération dit s'être plainte de la chose auprès du ministre Pierre-marc Johnson qui aurait répondu que le programme québécois ne pouvait être mis en place pour le premier juillet de cette année. Or, depuis cette date, la SCHL refuse de prêter ou de garantir des prêts aux constructeurs d'habitations qui ne peuvent garantir celles-ci «auprès de la compagnie qu'elle leur suggère».

«La lenteur de la bureaucratie du gouvernement québécois à

mettre sur pied ledit programme force maintenant les constructeurs à tenir tête, eux-mêmes, à l'ingérence du fédéral en refusant de s'inscrire au plan privé que la SCHL leur impose», conclut la Fédération de la construction du Québec.

Selon son président, M. Eugène Bachand, la Fédération compte le plus fort membership dans le monde de la construction au Québec, représentant 5,000 des 15,000 entrepreneurs en construction du Québec. Il reconnaît toutefois que l'organisme n'est pas nécessairement le plus représentatif dans le domaine de la stricte construction d'habitations.

### LOTO-PERFECTA

1-3-6-18-19-31  
complémentaire: 13

#### MINI-LOTO

Série numéro 28  
le no 65101 ..... donne \$50,000  
Toutes les autres séries  
le no 65101 ..... donne \$5,000  
Numéro se terminant  
par 5101 ..... donne \$500  
Numéro se terminant  
par 101 ..... donne \$100

#### INTER-LOTO

1er no 2906732  
2e no 1101919  
3e no 1303677  
4e no 2550090  
5e no 2365754  
6e no 1520461  
7e no 1469978  
8e no 2574519

## LA MÉTÉO

### à Montréal

AUJOURD'HUI  
Minimum: — Maximum: 25  
Ensoleillé  
avec pass. nuageux

### DEMAIN

Chaud, ciel  
variable

### au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	22	Ciel variable	Ciel variable
Outaouais	—	25	Ensol. pass. nuageux	Peu changement
Laurentides	—	23	Ensol. pass. nuageux	Ciel variable
Cantons de l'Est	—	23	Ensol. pass. nuageux	Ciel variable
Mauricie	—	23	Ensol. pass. nuageux	Ciel variable
Québec	—	23	Ensol. pass. nuageux	Chaud, ciel var.
Lac-Saint-Jean	—	24	Ensol. pass. nuageux	Ciel var. plus frais
Rimouski	—	20	Ensol. pass. nuageux	Ciel var.
Gaspésie	—	—	—	—
Bas-Caraïbe	—	20	Ensol. nébulosité	Ciel var.
Sept-Îles	—	20	averses	Ensol. nébulosité

### au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	—	Victoria	14	24
Alberta	—	Edmonton	5	32
Saskatchewan	—	Regina	7	31
Manitoba	—	Winnipeg	10	28
Ontario	Ensoleillé	Toronto	14	24
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	19	23
Nouvelle-Écosse	—	Halifax	18	24
Île-du-Prince-Édouard	—	Charlottetown	20	27
Terre-Neuve	—	Saint-Jean	15	19

## si vous partez...

### aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	23	25	Chicago	13	23	Nlle-Orléans	27	36
Washington	23	27	San Francisco	12	21	Miami	26	31
Boston	—	—						

### vers les capitales

Amsterdam	—	16	Londres	—	19	Stockholm	—	22
Athènes	—	27	Le Caire	—	32	Sydney	—	13
Berlin	—	23	Lisbonne	—	23	Tokyo	—	29
Bruxelles	—	17	Madrid	—	31	Tunis	—	33
Casablanca	—	23	Moscou	—	27	Vienne	—	27
Genève	—	24	Paris	—	18	Varsovie	—	26
Hong Kong	—	29	Rome	—	32			

### vers les plages

Acapulco	26	34	Bermudes	27	30	Nassau	23	31
Mexico	12	25	Barbade	25	31	Rio de Janeiro	—	—

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

### TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

### ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	Nombre de semaines		
par courrier: Canada	13	26	52
Lundi au samedi	\$35.00	\$70.00	\$140.00
Lundi au vendredi	\$23.00	\$46.00	\$92.00
Samedi seulement	\$12.00	\$24.00	\$48.00

### ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines		
par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Lundi au vendredi	\$32.50	\$65.00	\$130.00
Samedi seulement	\$19.50	\$39.00	\$78.00

### INFORMATION GÉNÉRALE

285-7272
285-7070
285-7030
285-7100
285-7383

### PETITES ANNONCES

285-7111
285-7205

### GRANDES ANNONCES

285-7202
285-7306
285-7320

### COMPTABILITÉ

285-6992
285-6901

Dans les immeubles vendus par la SCHL

# Les hausses de loyers atteignent 100 p.c.

par Martha GAGNON

Chef de famille, Monique Dubé de Longueuil, habitait, avec ses trois enfants, un logis de cinq pièces dans un immeuble vendu par la Société centrale d'hypothèques et de logement, à l'entreprise privée. Après la transaction, elle a été avisée que sa subvention au logement cessait en novembre, et conséquemment, que son loyer passerait de \$77 à \$198 par mois.

Incapable de payer une telle somme, elle a été forcée de déménager. Ce cas-type illustre bien la situation difficile à laquelle sont confrontés tous les locataires à faibles et moyens revenus, qui, avant la décision de la SCHL de se départir de 17.000 logements sociaux au Québec, pouvaient se loger à des coûts modiques. A Longueuil, où 500 logements ont déjà été vendus, les effets n'ont pas tardé à se faire sentir.

Dans le cas de locataires qui étaient subventionnés, les augmentations de loyer sont de 100 pour cent, tandis qu'elles s'élevaient à 15 et même 20 pour cent pour les autres locataires.

C'est ce que révèle l'enquête de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Longueuil auprès des locataires des immeubles Bellerive et Toulouse qui appartiennent à l'entreprise privée depuis novembre 1977. L'enquête donne plusieurs exemples de locataires dont le loyer passe de \$66 à \$151, de \$92 à \$180, de \$84 à \$192. Il s'agit évidemment du prix du logement lorsque la subvention est retirée. Car, une fois la vente de l'immeuble effectuée, les locataires subventionnés ont droit de conserver leur assistance financière durant 12 mois.

### Pressions et menaces

Depuis la vente des immeubles, la responsable de l'ACEF à Longueuil, Mlle Johanne Leclerc affirme que les locataires anciennement subventionnés ont subi des pressions et dans certains cas, des menaces de la part des propriétaires pour les inciter à quitter les immeubles. Les services ont aussi été diminués à des endroits.

Au cours d'une entrevue à LA PRESSE à laquelle ont participé

des locataires, Mlle Leclerc a confié que plusieurs familles avaient été forcées de déménager en raison de l'augmentation considérable du loyer et de l'attitude souvent choquante des propriétaires. «Ils veulent se débarrasser des sociaux.»

Et pourtant, la représentante de l'ACEF précise que ces propriétaires, du moins dans le cas des immeubles Bellerive et Toulouse, ont reçu respectivement de la SCHL un montant de \$210.000 et \$558.000 en guise de prêt d'assistance pour suppléer au revenu locatif de l'ensemble des habitations.

L'un des locataires qui habite présentement un immeuble de la SCHL sur le point d'être vendu, M. Marc Gagnon, trouve malheureux que des familles doivent retourner habiter les taudis des quartiers pauvres de Montréal parce qu'elles sont dans l'impossibilité de payer des coûts élevés de loyer.

A Longueuil, la SCHL doit encore se départir de quelque 1.000 logements. Les études de mise en

marché en ce qui touche 700 de ces logements sont complétées depuis juin dernier. La vente des édifices ne devrait pas tarder. Ce qui tracasse les locataires qui tentent par tous les moyens de former des coopératives avant que leurs logements ne passent entre les mains de l'entreprise privée. Au cours des derniers mois, ils ont vu s'atténuer leurs espoirs en ce sens.

### Retard de la SCHL

Même si la Société centrale leur distribue des brochures d'information sur les coopératives, les locataires ne croient pas que la SCHL soit véritablement intéressée à leur vendre les immeubles. Depuis le début des négociations avec les locataires, la Société retarde la création de coopératives en se retranchant derrière la loi 96 sur la conciliation entre locataires et propriétaires, dont l'article 12 interdit à des administrateurs communs de vendre un seul immeuble compris dans un ensemble immobilier.

Des avis légaux ont été demandés sur cette loi qui empêcherait

les locataires de former plusieurs petites coopératives à l'intérieur d'un ensemble immobilier.

L'autre obstacle que rencontre les locataires est celui qui concerne les nouveaux programmes de subvention de la SCHL aux coopératives qui doivent entrer en vigueur au début de 1979.

L'ACEF affirme qu'il deviendrait alors difficile et peu intéressant pour les locataires de former des coopératives aux conditions prévues dans le programme, qui laissent peu de pouvoir. Les locataires ont jusqu'à décembre pour agir et tenter de créer leur coopérative avant qu'ils ne soient soumis aux nouvelles normes de subvention.

«La Société centrale a peut-être raison de se consacrer à sa vocation de prêteur au lieu d'administrateur de blocs mais pourquoi refuse-t-elle de vendre à des coopératives, ce qui permettrait de stabiliser le prix du logement dans certains immeubles?», demande la responsable de l'ACEF, Mlle Leclerc.



Madame Monique Dubé



Des résidents de la région apprécient guère la présence de plus en plus nombreuse de nudistes aux chutes. On n'ose plus amener les enfants...



Aucune surveillance, la grande paix, on plante sa tente, on coupe du bois, on fait des feux, on vide quelques douzaines de bouteilles de bière et on s'en va...

## Le site des chutes Monte-à-Peine menacé!

par Paul ROY

Les chutes s'appellent «des Dalles» et «Monte-à-Peine».

Elles constituent l'un, sinon le plus beau décor naturel de toutes les basses Laurentides. Elles sont formées par la rivière L'Assomption, à la hauteur des municipalités de Sainte-Béatrix, Sainte-Mélanie et Saint-Jean-de-Matha.

Depuis plusieurs années, on rêve d'y aménager un parc régio-

nal. Depuis des mois, on consulte, on tient des audiences publiques, on pose la question: «Récréation ou conservation?»

Mais d'aucuns craignent de plus en plus que dans un, deux ou trois ans, il n'y ait plus rien à conserver aux chutes!

Laissé sans surveillance aucune, le site des chutes accueille chaque week-end d'été plusieurs centaines de «villégiateurs» qui

s'amènent généralement avec leurs caisses de «Moi» et de Labatt Bleue, leurs provisions de Soupes Campbell, de Paris Pâté et de rognon de boulettes, leurs tentes, leurs haches et leurs radios transistor... quand ce ne sont pas leurs motocross ou leurs 4 x 4!

Le site des chutes a de plus en plus de mal à se remettre de ces agressions hebdomadaires. Et cette année, c'est pire que jamais, au dire de résidents de la région qui s'inquiètent grandement.

Quand nous l'avons visité, en milieu de semaine, le «futur parc» avait l'air de filer un mauvais coton. Il donnait l'impression d'avoir «mal aux cheveux». Des déchets partout, paquets de cigarettes, canettes et bouteilles vides et, ce qui est plus grave, des arbres fraîchement mutilés ou, carrément coupés à la hache, ça et là, au gré de la fantaisie des visiteurs.

D'aucuns s'inquiètent aussi de la calvitie avancée du sous-bois, qui est, en plusieurs endroits, remplacé par des sentiers dans lesquels on peut quelques fois marcher quatre de front. Des résidents de la région se plaignent également du fait que plusieurs des nouveaux adeptes du site ne

portent, par beau temps, que leur canne à pêche et leur sourire (et encore...)

L'Hydro-Québec et un citoyen non résident, M. Maurice Joubert, sont propriétaires de la partie la plus importante du site, celle du campement qui est la proie des campeurs. L'Hydro y possède en tout 242 arpents et M. Joubert, quelque 800, par l'entremise de deux compagnies. Plusieurs autres petites propriétés viennent également toucher au site des chutes.

Le projet de parc régional n'est pas neuf. Il trotte dans la tête de responsables d'organismes, de citoyens et de dirigeants municipaux depuis 1961. Ce n'est toutefois que l'an passé qu'un comité inter-municipal a préparé un projet concret et l'a soumis aux résidents et propriétaires, lors d'audiences publiques tenues en janvier dernier.

Le projet consistait en l'aménagement d'un parc de récréation et de conservation de quelque 1.800 arpents. Il était question de sentiers d'observation de la nature, de terrains de camping, d'aires de baignade, de pistes de ski de randonnée pour l'hiver, etc.

Au cours des audiences, toute-

fois, la majorité de quelque 185 personnes qui y ont participé ont trouvé le projet trop ambitieux. Bien qu'il se dégageait une quasi-unanimité quant à la pertinence de protéger et de préserver les lieux, le comité des citoyens-propriétaires, qui représentait la majorité des intervenants, préférait un parc uniquement de conservation et de dimensions plus modestes, 500 arpents, 1.000 au grand maximum.

Le comité inter-municipal, qui n'a pas siégé depuis juin, compte se réunir à nouveau en août. Et selon le président du comité, le maire de Sainte-Mélanie, M. Jacques Perrault, un projet définitif devrait être élaboré au cours de l'automne et soumis au gouvernement du Québec, qui sera invité à en assumer les coûts. «Si d'ici décembre on se rend compte que Québec n'est pas intéressé, on n'en parle plus jamais», nous a dit M. Perrault. Si, par contre, Québec se montre favorable au projet, l'acquisition des terres pourrait se faire dès le printemps, croit-il.

Pour le coordonnateur du comité de citoyens-propriétaires, M.

Luc Quimet, toutefois, le projet des chutes doit être loin de figurer en tête de liste des priorités du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Et c'est pourquoi, croit-il qu'il est important de présenter un projet réaliste, d'où l'élimination souhaitée de l'aspect récréatif. Mais, quoi qu'il advienne, M. Quimet insiste pour que les municipalités et les deux propriétaires concernés prennent des mesures immédiates en vue de préserver le site.

Il suggère notamment des écriteaux interdisant l'accès aux chutes, des annonces dans les journaux, une action concertée de tous les corps publics, etc. Si on n'agit pas promptement, M. Quimet qui a déjà communiqué avec les Services de protection de l'environnement, réclamera une intervention directe de leur part. Si les dirigeants municipaux manquent d'imagination, il dit être prêt à leur donner des idées.

«Les municipalités vont avoir à se brancher, dit-il, on ne laisse pas les gens entrer librement dans un musée qu'on s'approprie à rénover!»

## Quatre personnes accusées de fraudes pour \$3 millions

par Jean-Paul SOULIE

Arrêtés jeudi après-midi, quatre individus devront demeurer incarcérés jusqu'à lundi, le juge John d'Arcy Asselin ayant décidé de reporter à cette date l'étude de leur demande de cautionnement. Les quatre personnes sont accusées de fraudes, de tentatives de fraude, de conspiration et d'usage de faux. L'ensemble de ces délits porte sur une somme globale de \$3 millions.

Lise Tourville, 24 ans, du 1626 rue de Salaberry, Enrico Sadori, 46 ans, Fred Sadori, 23 ans, et Rita Sadori, 21 ans, tous trois du 11950 rue des Enclaves, auraient commis ou tenté de commettre les faits qui leur sont reprochés entre le 1er décembre 1977 et le 21 juillet 1978. De plus, deux autres

individus, Normand et Gaétan Derome, ont été accusés d'avoir tenté de comploter avec le groupe des quatre, mais leur cause sera traitée à part.

L'enquête, qui a été menée par les sergents-détectives J. Hill, R. Sirois et G. Morel, de la police de la CUM, a permis de dresser 19 chefs d'accusation. Les victimes des quatre inculpés sont le Dr Luc Lecomte, propriétaire de Lecomte Auto Sales, M. Jean Lecomte, la Banque royale du Canada aux Bahamas, la Banque provinciale du Canada, la Banque canadienne nationale, la Barclay's Bank de Nassau, M. Aurèle Presseau, Madame Marie-Jacques T. Proulx, propriétaire de l'hôtel Lapointe de Saint-Jérôme, et M. Joseph Proulx.

Les fraudes auraient été commises à l'aide de faux documents qui auraient servi à détourner des montants d'argent variant de \$200 à \$1.212.000.

**YOGA**  
Cours spéciaux de débutants  
(exercice, respiration, diète, relaxation, concentration)  
Théorie et pratique 4 semaines  
Lundi et mercredi 20h30  
Commencant le 7 août  
**CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA**  
5178, boul. Saint-Laurent,  
Montréal, Québec 279-3545

**IL EST PROUVE QUE...**  
L'orgue HAMMOND produit les plus beaux sons et qu'il est le seul à être fabriqué entièrement au Canada!  
Pour renseignements: **288-5373**

**SYMPOSIUM**  
THEME: L'invisibilité, la santé parfaite et l'intégrité culturelle par le programme de la Méditation Transcendantale et de M.T.-Sidhi  
(Voir tous les détails dans le cahier Arts et Lettres d'aujourd'hui)

**SAWAN KIRPAL RUHANNI MISSION**  
Un grand nom de la Spiritualité sera à Montréal les 14 et 15 août 1978  
**SANT DARSHAN SINGH JI**  
Il donnera une conférence publique  
Lundi le 14 août 1978 au Centre Marièle Mont-Fortin 5275 Sherbrooke est (métro Cadillac) à 20:00 heures au sous-sol  
Toutes ses activités sont gratuites — sans collecte d'argent.  
\* c.g. L. Saad Darshan Singh Ji, le Maître vivant, est Celui qui a lui-même résolu le mystère de la vie et de la mort, et, atteint la communion avec Dieu.  
Pour tout renseignements: Roger Folsy représentant, 10855 Péloquin, Mt 387-7417  
Guy Paquette co-représentant, 290 Lawrence # 239, Greenfield Park, 672-6187  
Paul Chouinard 6255 Faribault # 301 Mt. 255-7301

**PARAPSYCHOLOGIE**  
SOIREE D'INFORMATION  
Sans frais ni obligation  
LUNDI: le 7 AOÛT 19h30  
Mme K. M. Dinard Présidente  
Denis Marcoux Vice-président  
Nos méthodes purement mentales vous permettront d'utiliser toutes les ressources qui sont en vous: détente, concentration, intuition, attitude positive, échanges avec autrui, modification de certaines habitudes, vivre des expériences suprasensorielles, découvrir les facultés insoupçonnées qui dorment en vous.  
**ATELIER DU CONTROLE MENTAL ACM INC.**  
N.B. — Les sessions seront maintenant données à:  
**L'HOTEL WINDSOR**  
1170, RUE PEEL  
TEL. 931-0680  
"Métro Peel"

# Contre la syndicalisation des cadres

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ), comme on le verra en lisant le document publié en bas de page, continue de s'opposer à la syndicalisation des cadres de l'entreprise. Il adopte cependant une attitude positive en recherchant et en suggérant d'autres remèdes susceptibles de mieux protéger cette classe de travailleurs et de répondre à ses doléances.

Son opposition à la syndicalisation des cadres m'apparaît toujours justifiée, du moins si l'on entend par là la formation de syndicats au sens du Code du travail. Dans une entreprise, le cadre c'est le patron ou, si l'on veut, le représentant autorisé du patron. On ne peut lui demander de se combattre ou de se contester lui-même.

Si le cadre devient syndiqué, même en supposant que ce ne soit pas dans le même syndicat que ses subalternes, ne sera-t-il pas gêné dans ses relations avec ces derniers? Il risque de se faire rappeler constamment, en effet, qu'entre «camarades» syndiqués, on ne se cherche pas de chicane. Il pourra aussi être fort embarrassé quand seront dressées des lignes de piquetage ou que seront lancés des appels à la solidarité de tout le mouvement syndical. Ce

mouvement a ses dogmes qu'on ne remet pas impunément en question.

La pratique tend à démontrer aussi que lorsqu'un cadre est, de fait, syndiqué, il lui répugne de prendre des décisions qui peuvent nuire à sa popularité auprès des confrères. Il refile ces décisions à la plus haute direction. Il n'a plus alors de cadre que le nom.

De toute façon, il est difficile de demander à quelqu'un de jouer sur deux tableaux à la fois et d'espérer qu'il s'en tire sans pencher plus d'un côté que de l'autre.

Mais le Conseil du patronat a l'honnêteté de reconnaître qu'une fois qu'on a dit tout cela, le problème n'est pas réglé pour autant. Même s'il est diffus, même s'il n'a pas la même intensité partout, il existe chez les cadres un malaise qui doit inquiéter l'entreprise.

Dans une première démarche, le CPQ est parvenu à saisir plusieurs des causes qui peuvent expliquer cet inconfort des représentants patronaux. Les principales seraient le manque de sécurité et le sentiment trop souvent réel qu'ils éprouvent de ne pas être associés aux prises de décision.

Les suggestions du CPQ pour corriger ces

lacunes apparaissent dans l'ensemble judicieuses. Elles sont inspirées, pour la plupart, de recommandations déjà formulées par le Centre des dirigeants d'entreprises. Elles prévoient, notamment, une revalorisation de l'administration du personnel, l'établissement d'une procédure de griefs d'une nature spéciale pour les cadres, une plus grande intégration de ces cadres aux mécanismes où se décident les politiques de l'entreprise et, enfin, la constitution d'unités administratives plus restreintes et plus humaines.

De toute façon, une chose est certaine: c'est aux «patrons» avant tout d'imaginer des solutions, de faire preuve d'imagination.

La réflexion du CPQ peut servir de base, mais elle doit être reprise, dans chaque entreprise, si l'on veut qu'elle ait des chances de coller à la réalité. Ce qui convient dans le secteur public n'est pas nécessairement approprié au secteur privé, et ce qu'exige une multinationale peut être fort différent de ce qu'appelle une petite ou moyenne entreprise.

La réflexion du CPQ n'épuise pas non plus tout le sujet. Elle y gagnerait à être poursuivie. D'autres pistes pourraient être découvertes,

par exemple, en étudiant les expériences qui se font ailleurs et qui ont déjà porté des fruits. Car le problème n'est pas particulier à notre société.

Si les premiers intéressés ne font rien et que le malaise continue de s'accroître, le législateur pourrait bien être amené à autoriser cette syndicalisation des cadres (c'est dans le programme du Parti québécois) et ces derniers, à leur tour, pourraient être tentés de se prévaloir de la loi.

À l'heure présente, selon le CPQ, seule une minorité de cadres serait favorable à la syndicalisation. C'est possible, encore que les patrons sont souvent les plus mauvais juges des sentiments de leurs collaborateurs, mais, même en supposant que tel fut le cas, il serait fort imprudent de penser que tout demeurerait au beau fixe, peu importe ce qui sera fait pour corriger la situation.

Les cadres ne sont pas différents des autres travailleurs. S'ils constatent un jour qu'il n'y a pas d'autres moyens que la syndicalisation pour obtenir justice, il ne faudrait pas être surpris qu'ils se tournent de ce côté. Même si la démarche apparaît contraire à la logique.

Vincent PRINCE

## Le Canadien de Molson du Québec

On a l'impression que tout s'est fait dans un coup de vent que personne ne voyait venir. De Toronto, on apprend que la brasserie Labatt s'apprête à acheter le club de hockey Canadien. La vente semble imminente. Mais tout à coup, Molson intervient, comme autre éventuel acheteur. Labatt d'Ontario contre Molson du Québec, c'est suffisant pour que le sujet prenne d'autres dimensions. Et au moment où tout le monde se met à discuter toutes les facettes de la transaction, la brasserie Molson annonce qu'elle devient seule propriétaire de notre institution nationale, celle des Glorieux.

Pourquoi tant d'émotion et tant de discussions?

Parce que le Canadien fait partie de la vie des Québécois, comme on a pu voir, le printemps dernier, quand il a remporté, encore une fois, la coupe Stanley. Parce qu'il aurait été gênant, pour certains insultant et pour d'autres scandaleux, que ce bien québécois soit administré en Ontario. Parce que le Canadien sert d'identification et de gloire à bien des Québécois.

Il y a, bien sûr, des aspects nationalistes dans cette vision des choses. Mais on ne peut les empêcher, d'autant plus que le sport sait bien les utiliser. La compétition entre villes et pays alimente le fanatisme sportif, encore plus que les options politiques. Ou encore, les rencontres sportives servent à exorimer les

divergences plus profondes, les affrontements secrets et difficilement exprimables. C'est le sens d'un match de hockey ou de football entre Montréal et Toronto.

Il ne faut donc pas se surprendre de la satisfaction des Québécois: ils sont heureux de voir que Molson s'est identifiée à eux et a sauvé l'honneur du Québec. Il y a d'ailleurs longtemps que cette brasserie de la célèbre famille a appris à s'identifier aux intérêts des Québécois.

Mais c'est un fabricant de bière qui s'associe au sport, diront quelques esprits chagrins. L'argument est hypocrite: on n'en soufflait mot quand le Canadien s'abreuvait au whisky des frères Bronfman.

Il vaut probablement la peine, cependant, de pousser la réflexion un peu plus loin: pourquoi le public ne réagit-il pas davantage entre deux transactions? Pourquoi s'inquiète-t-il seulement quand le Canadien change de main? C'est pourtant à cœur d'hiver qu'il aurait des choses à dire.

Dans ce sens, il serait probablement temps que le supporteur de nos millionnaires de la glace prenne ses responsabilités. Et qu'il force ainsi le propriétaire d'un club de hockey professionnel à prendre les siennes.

Si Molson a acheté le Canadien, c'est qu'il espère en retirer une publicité profitable. Tout ce qu'il y a de plus normal. Mais les

propriétaires doivent savoir que cela peut jouer contre lui. Si le club perd trop de parties, s'il ne fait pas honneur à Montréal et à tout le Québec, la brasserie subira les effets d'une publicité contraire. Et la réaction sera vive: chez nous, les plus grandes vedettes se font huer dès qu'elles cessent de plaire.

Mais le public peut avoir d'autres exigences.

Il peut commencer à trouver que le prix des billets du Forum sont beaucoup trop élevés pour la qualité du spectacle offert. Il pourrait bien se révolter, un jour, de payer dix dollars pour un match sans intérêt, qui n'intéresse même pas les enfants que l'on veut récompenser.

Il sait, le public, que le propriétaire n'en a cure, parce que tous ses billets les plus chers sont vendus, à la saison, à des compagnies. Il sait qu'il compte peu sur la balance, dans l'auditoire ou même devant le petit écran. Il sait qu'on essaie de lui vendre une image, l'empêchant d'être critique. Le peuple a besoin d'idoles, les marchands de rêves lui en fournissent.

La brasserie Molson prend une nouvelle responsabilité sociale: celle d'apporter aux Québécois un symbole sportif qui les respecte totalement. Ce sera donner une nouvelle carte de noblesse au sport. Et une autre plume aux Glorieux.

Jean-Guy DUBUC



Droits réservés

## Le CPQ et le syndicalisme de cadre

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) vient de faire connaître sa position, légèrement révisée, sur la question du syndicalisme de cadre. Il s'oppose toujours à la syndicalisation des cadres mais suggère la mise au point de mécanismes de protection pour ces représentants de l'employeur au sein de l'entreprise. Voici une partie substantielle du document qu'il a publié à cette occasion.

La question du syndicalisme des cadres n'est pas nouvelle au Québec. Cette question a fait l'objet de discussions depuis des années, notamment au cours des années 1970 et 1971 à l'occasion de l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi 36 qui accordait aux associations de cadres qui étaient alors reconnues par l'Hydro-Québec et la Ile de Montréal, le statut d'associations accréditées.

Certains événements survenus au cours des dix-huit derniers mois ont cependant relancé la discussion de cette question. Il y a eu l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement qui, dans le programme de son parti, affirme clairement vouloir donner ouverture au syndicalisme des cadres au Québec. Mais il y a eu relief des problèmes de certains cadres et une expression ferme de la part de quelques-unes de leurs associations de réclamer du gouvernement une législation

sur le syndicalisme de cadres. Et ces associations ont reçu un accueil attentif de la part notamment du ministre de la Fonction publique.

Enfin, chez les cadres du secteur privé, même si certaines recherches récentes indiquent que le climat s'est actuellement quelque peu refroidi à l'endroit du syndicalisme, il n'en reste pas moins que des problèmes existent et on ne peut dire que la syndicalisation a été rejetée à tout jamais.

Il ne peut être question de procéder ici à l'analyse du bien-fondé de ces raisons qui ont conduit à cette relance du débat sur le syndicalisme de cadres.

Le C.P.Q. est bien conscient cependant qu'il existe toujours un malaise général des cadres et que l'entreprise, comprise dans son sens large, a tout intérêt à aborder ouvertement et franchement cette question, en y attachant autant, sinon plus d'importance, qu'elle n'en apporte aux problèmes de l'entreprise en d'autres domaines.

Ce malaise des cadres, il faut le dire n'est pas généralisé. Il n'est pas identique, non plus, selon les différents paliers de cadres que l'on retrouve dans l'entreprise. Il diffère également selon que l'on se situe dans la petite, la moyenne ou la grande entreprise, et encore selon que l'entreprise est du secteur privé ou du secteur public et para-public.

Il semble bien qu'il soit possi-

ble, cependant, de retrouver certaines constantes dans les griefs des cadres et que ces griefs s'expriment à peu près de la façon suivante:

- écart décroissant entre les revenus des cadres et ceux des salarés;
  - déséquilibre entre les salaires des cadres universitaires et ceux des cadres de formation moins poussée;
  - faiblesse des communications, dans certaines entreprises;
  - insécurité d'emploi;
  - absence de participation aux décisions et au choix des valeurs et objectifs de l'entreprise;
  - rigidité des carrières;
  - défaut de motivation.
- Ces griefs et quelques autres constituent normalement ce que l'on est convenu d'appeler le malaise des cadres.

Mais ces griefs sont-ils tous justifiés? Sont-ils également partagés par tous les cadres? Sont-ils tous imputables à l'entreprise comme telle?

Ce sont là des questions qui doivent se poser. Ce sont là des griefs auxquels l'entreprise se doit de porter la plus grande attention afin d'offrir, si possible, les solutions les plus appropriées.

Dans la recherche de ces solutions, le C.P.Q. a été amené en 1971 à se demander si le syndicalisme était le mécanisme susceptible d'offrir ces solutions appropriées.

Tout en reconnaissant que seuls les cadres eux-mêmes décideront pour ou contre le syndicalisme, le C.P.Q. ne peut pas davantage aujourd'hui qu'en 1971, souscrire à l'affirmation faite en certains milieux à l'effet que le syndicalisme solutionnerait l'ensemble des problèmes des cadres.

Le syndicalisme traditionnel en effet n'apparaît pas devoir répondre à cette exigence d'intégration sociale du cadre aux objectifs de l'entreprise, principal grief des cadres.

Le syndicalisme, de plus, ne semble pas pouvoir contribuer de façon vraiment utile au règlement de questions aussi difficiles et importantes que celle de la réalisation personnelle par l'exercice de la fonction de cadre, que celle du besoin de considération de la gerance, que celle de la motivation, etc.

Bien plus, le syndicalisme est incompatible avec le statut de représentant de l'employeur que détient le cadre. Au dire même de certains cadres, «l'introduction du syndicalisme au niveau des cadres entraînerait fatalement un nivellement par la médiocrité et ne contribuerait qu'à centraliser vers la haute direction des responsabilités actuellement déléguées à des niveaux inférieurs».

Le syndicalisme traditionnel ne semble donc pas une réponse véritable au problème des cadres.

Cette opinion du C.P.Q. quant au syndicalisme traditionnel comme formule-réponse au problème des cadres, opinion qu'expriment bon nombre de cadres eux-mêmes, le conduit alors à adopter les deux attitudes qu'il résume ci-après.

1. Une législation tendant à favoriser le syndicalisme des cadres ne saurait résoudre le problème du malaise des cadres. À cet égard, le C.P.Q. maintient sa position de 1971 quant à tout amendement susceptible d'être apporté au Code du travail.

Cette position est essentiellement la suivante: «Le C.P.Q. se prononce contre l'établissement d'un syndicalisme de cadres sous l'empire du Code du travail ou de toute autre législation particulière».

Il constate cependant que dans la fonction publique, dans certaines entreprises parapubliques, de même que dans certaines grandes entreprises privées, il existe une prise de conscience collective de la part des cadres d'une même profession favorisant l'établissement de rapports collectifs avec l'employeur. D'ailleurs, les amendements apportés au Code du travail en 1970 ayant entraîné l'abolition des syndicats reconnus et décrété illégale la négociation de convention collective par toute association non-accréditée, ont rendu pratiquement impossible la négociation collective des cadres avec l'employeur.

Sans nier le droit d'association à ces salariés-cadres, le C.P.Q. ne croit pas que ce droit aille jusqu'à imposer à l'employeur le régime de la négociation collective.

Le C.P.Q. soumet cependant qu'il serait à propos d'amender le Code du travail afin d'y spécifier que si, d'une part, seul le syndicat accrédité peut négocier une convention collective de travail, il demeure, d'autre part, permis à des groupements de cadres non assujettis, en tout ou en partie, à l'économie du Code du travail, d'entretenir des rapports collectifs avec leurs employeurs. Sans qu'il y ait assujettissement au Code du travail, un tel amendement permettrait aux employeurs qui dans le passé ont consenti ou qui consentiront dans le futur à de tels rapports collectifs, d'utiliser cette formule, sans pour cela imposer aux autres employeurs un cadre juridique leur imposant le cas échéant un dialogue non désiré.

2. Si la législation n'est pas la réponse aux problèmes des cadres, quelle formule de rechange peut offrir le patronat?

À cet égard, le C.P.Q. appuie pleinement les principales recommandations contenues aux deux rapports du Centre des dirigeants d'entreprise, l'un publié en 1973, l'autre en mars 1977, recommandations qui se situent au niveau de l'action dans l'entreprise (...)

la semaine



RÉGINALD SPINHAYER

La crise monétaire axée sur l'effondrement du dollar a continué de sévir et porté le prix de l'or à un nouveau sommet pendant que l'argent nord-américain poursuivait sa chute vis-à-vis la plupart des autres monnaies occidentales. Entre autres, le US\$ a vu sa valeur tomber à un plancher sans précédent de 184 Yens japonais tandis que l'once d'or passait à US\$207, soit une plus-value de 12,5 pour cent en un mois et un deuxième record historique en autant de semaines pour le métal.



Le US\$, tombé de 25 pour cent depuis janvier par rapport au Yen, n'a trouvé que le dollar canadien pour faire plus piètre figure encore sur les marchés de change internationaux.

Le Can\$, qui valait 104 cents américains il y a deux ans, est retombé cette semaine en dessous de 88 cents US, soit tout près de son cours le plus bas depuis un demi-siècle.

Trudeau dit vouloir faire quelque chose

Accompagné au Canada du plus haut taux de chômage (8,6 p.c.) et d'inflation (9,3 p.c.) de tous les pays industrialisés de l'Ouest à l'exception de l'Italie, le marasme a conduit le premier ministre fédéral Pierre Elliott Trudeau devant les caméras de télévision pour annoncer subitement des mesures visant à redresser la situation économique du pays.

Diminution de dépenses publiques fédérales, tour de vis salarial envers les fonctionnaires, allègement des contrôles de la libre entreprise et même des réductions fiscales pour les citoyens sont au nombre des projets du gouvernement d'Ottawa, dont les débours se sont accrus de six cents pour cent au cours des douze dernières années.

La reine ouvre les

Jeux du Commonwealth

M. Trudeau, qui a l'obligation de déclencher des élections dans les douze prochains mois et qui rentrait de vacances en Afrique, a aussi rencontré la reine Elizabeth à l'ouverture des Jeux du Commonwealth, à Edmonton, en Alberta.

La souveraine, en visite officielle, était arrivée au Canada depuis huit jours et l'absence du premier ministre d'Ottawa avait provoqué du mécontentement tant au Canada anglais qu'en Grande-Bretagne.

L'ex-premier ministre John Diefenbaker y a vu une insulte préméditée et il a dénoncé avec égale vigueur une proposition en faveur de l'abolition de la monarchie par un comité du Bureau canadien.

Graves perturbations des transports aériens



Quelque cent mille voyageurs aériens, des vacanciers pour la plupart, ont vécu des heures et parfois des jours d'attente dans la quasi-totalité des grands aéroports européens à cause d'une grève des contrôleurs aériens de France, pays dont la capitale sert de plaque tournante aux compagnies d'aviation desservant le bassin de la Méditerranée.

Des victimes du conflit ont campé par centaines comme faire se pouvait et d'autres, démunies, ont souffert de la faim. De nombreux incidents ont entraîné des interventions policières.

D'autres débrayages sont aussi survenus en Italie et au Canada, où des arrêts de travail d'employés d'Air Canada ont jeté la confusion dans le trafic aérien.

Attentats et fureur policière, en France

Des milliers de policiers français en civil ont manifesté contre le gouvernement de Paris relativement à l'assassinat d'un de leurs collègues par des étrangers à qui l'immunité diplomatique a permis de retourner chez eux sans avoir à répondre de leurs actes devant la justice.

Le policier a été abattu par des gardes irakiens de l'ambassade d'Irak au moment où l'on emmenait un extrémiste arabe pris sur les lieux après un raid contre ladite ambassade. Les tireurs irakiens destinaient leurs projectiles au terroriste capturé, semble-t-il.

L'affaire a précédé de peu un autre attentat dans la capitale française, où deux membres de l'Organisation de libération de la Palestine ont été tués.

E-U: des Chiliens inculpés de meurtres



Un ex-directeur des services secrets de la dictature militaire du Chili, ainsi que deux autres Chiliens et quatre Cubains, ont été inculpés officiellement de l'attentat qui, à Washington le 21 septembre 1976, a coûté la vie à l'ancien ministre des Affaires étrangères chilien, M. Orlando Letelier, de même qu'à une citoyenne américaine qui voyageait dans sa voiture détruite par une bombe à retardement.

Letelier s'était réfugié aux Etats-Unis après le coup d'Etat qui renversa feu le président Salvador Allende au Chili en septembre 1973.

Les inculpations ont été formulées par un jury de Washington et l'on doute que le Chili se résigne à extraire les suspects. Les E-U vendent des armes au régime chilien.

Faits divers canadiens: plus d'élèves «illégaux»

Menacée d'étranglement financier par la suppression punitive de subsides provinciaux, la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal a officiellement renoncé à la désobéissance civile dont elle se rendait coupable en hébergeant dans ses classes anglophones quelque 1,600 enfants destinés au régime français.

A Montréal encore, le président de la Commission québécoise d'enquête sur le crime organisé, le juge Denys Dionne, 47 ans, a été malmené par quatre inconnus près de son domicile.

A Oshawa, en Ontario, une fillette de 5 ans a été mordue par un renard enragé qui s'est introduit jusqu'au deuxième étage de la maison de ses parents.

Faits divers étrangers: scandale en Angleterre

L'ancien chef du parti libéral britannique, M. Jeremy Thorpe, 49 ans, a été arrêté et accusé du complot d'un meurtre qui n'a pas été commis. L'affaire aurait l'homosexualité comme toile de fond.

A Salt Lake City, Utah, aux E-U, une femme de 39 ans a précipité trois de ses sept enfants du 11e étage d'un hôtel et a ensuite sauté elle-même en compagnie des quatre autres. Le seul survivant est dans un état critique. Le père s'était suicidé deux jours plus tôt.

A New York et Buffalo, entre-temps, un nouveau règlement municipal oblige désormais les propriétaires de chiens à ramasser les excréments de leurs animaux sur la voie publique.

A Berlin, les autorités est-allemandes ont qualifié de malade mental un individu qui s'obstine à passer clandestinement d'Ouest en Est.

Moyen-Orient

Vance sur la sellette



JOONEED KHAN

D'ÉCHEC EN ÉCHEC, l'initiative de paix du président Anouar Sadate ressemble, neuf mois après son voyage historique à Jérusalem, à un comateux qui ne demande qu'à mourir mais dont personne n'ose débrancher l'appareil respiratoire.

Un tel acte d'euthanasie politique, en plus de ramener au premier plan l'option de guerre d'un régime égyptien acculé à briser l'isolement dans lequel il s'est enfermé vis-à-vis tant de ses propres masses que d'une partie importante de l'opinion arabe, risquerait d'avoir pour le monde entier, par le biais du pétrole notamment, des conséquences économiques qu'il est préférable de ne pas envisager.

Aussi, le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance tenterait-il à nouveau, dès aujourd'hui, et ce malgré la constatation très officielle de la fin du dialogue israélo-égyptien par son émissaire Alfred Atherton en début de semaine, la mission quasi impossible de ressusciter l'option de paix.

Ambiguïté américaine

La difficulté de la nouvelle mission Vance ne relève pas tant de l'antagonisme Sadate-Begin que de l'ambiguïté de la position américaine elle-même: tributaire du pétrole arabe pour le bien-être des citoyens et de l'électorat juif pour se maintenir au pouvoir, l'administration Carter s'est contentée jusqu'à présent de jouer un rôle d'arbitre entre les deux frères ennemis.

Mais le jeu s'est avéré plus stérile que la cascade des nulles à Baguio City entre Karpov et Korchnoi pour le championnat mondial des échecs car l'arbitre, qui est aussi partie prenante au conflit, persistait jusqu'ici à se cantonner dans la neutralité.

Sa marge de manoeuvre s'est toutefois considérablement éffritée, depuis le «On n'a rien pour rien» de Begin jusqu'au refus de Sadate de recevoir un message personnel du premier ministre israélien, en passant par la boutade de l'Égyptien Kamel: «Discuter avec Begin est une perte de temps.» Sans parler

de l'expulsion de la délégation militaire israélienne d'Égypte.

La révolte gronde

La révolte gronde certes tant en Israël qu'en Égypte. Mais alors que Begin est accusé, à l'intérieur de son propre cabinet, le ministre de la Défense Ezer Weizman en tête, et par l'opposition travailliste, d'intransigeance face à l'Égypte, Sadate fait figure de dupe aux yeux de ses propres concitoyens et de traître pour ses critiques de Damas, Bagdad et Tripoli.

«On n'a rien pour rien», a dit Begin. Pour avoir troqué le camp soviétique contre le camp américain, Sadate a eu droit jusqu'ici à quelques chasseurs perfectionnés de Washington. Rien de plus. Pour son geste courageux de reconnaissance de facto de l'Etat juif concrétisé par sa visite à Jérusalem, il n'a rien reçu d'autre qu'un durcissement accru du régime Begin.

Dans son plan en six points, publié à la veille de la retraite Kamel-Dayan-Vance au château de Leeds en réponse au plan en 26 points de Begin, Sadate avait même omis toute référence à l'OLP, et pour la première fois, plaçait «les préoccupations de sécurité légitimes de toutes les parties» sur le même pied que «les droits légitimes du peuple palestinien».

«Zéro moins un»

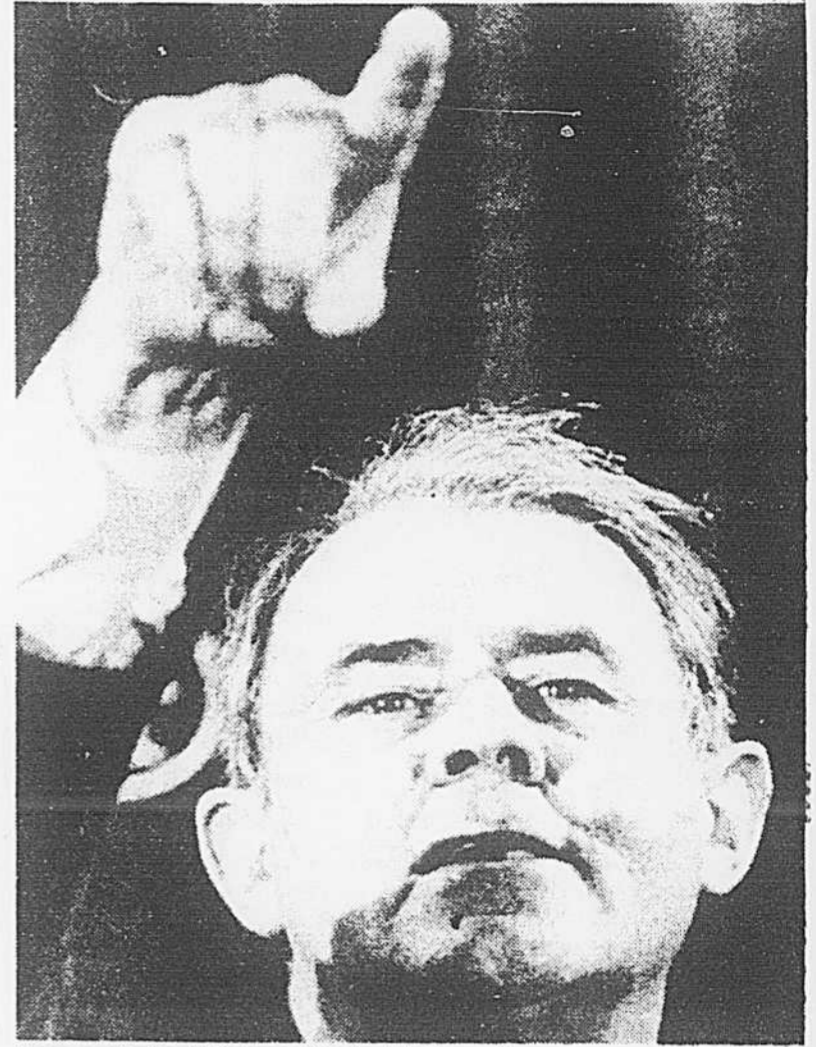
Là où les diplomates occidentaux constataient le souci de dialogue et de compromis du régime égyptien, les proches de Begin n'y ont vu qu'un «retour à zéro moins un». D'où la grogne de Weizman et du travailliste Shimon Peres, surtout que le parti de celui-ci avait adopté pour devise: «Un morceau de paix contre un morceau de territoire».

Suivront les rencontres Sadate-Weizman et Sadate-Peres à Salzbourg, les duels Peres-Begin à la Knesset et la décision de celui-ci d'interdire à l'avenir tout contact entre hommes politiques israéliens et dirigeants arabes.

Israël a certes perdu la position exclusive qu'il occupait dans la politique moyen-orientale des Etats-Unis. Le lobby israélien de Washington a lui aussi perdu des plumés dans l'avenir de la vente de chasseurs perfectionnés à l'Égypte et à l'Arabie Saoudite.

Revirement saoudien

Mais c'est l'Égypte qui fait figure de grand perdant jusqu'ici.



Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance.

ci, plus précisément le régime Sadate et le récent durcissement du chef de l'Etat égyptien sur le front intérieur ainsi que sa décision soudaine de fonder son propre parti politique témoignent de sa volonté de survie dans un pays où l'armée demeure le lieu géométrique du pouvoir et où l'opposition vient de se trouver un champion en la personne du général Chazli.

Pression supplémentaire, et peut-être décisive, sur Washington: le rôle, dans le durcissement du président Sadate face à Israël, de l'Arabie Saoudite, pays des plus influents au sein de l'OPEP et qui, tout en prônant le gel du prix du pétrole en faveur du client américain, avait appuyé l'initiative de paix du Caire. La visite du prince héritier Fahd dans la capitale égyptienne cette semaine n'a pas été sans rapport avec l'échec de la mission Atherton.

L'option de guerre

L'option de paix du Caire est

donc sérieusement compromise. Du même coup le leadership égyptien au sein du monde arabe, un leadership qui s'est affirmé dans la guerre anti-israélienne au cours des trois dernières décennies.

Aussi le risque est-il énorme de voir l'option de guerre revenir à la mode au Caire. Les prétextes ne manquent pas et l'occasion pourrait bien être fournie par la poudrière qu'Israël et la Syrie entretiennent au Sud-Liban par Libanais interposés.

Dans ce contexte, le dilemme américain est évident. Mais Washington n'a presque pas le choix. Il lui faudra se résoudre à montrer son propre jeu et à dévoiler son propre plan de paix.

La question est de savoir si Cyrus Vance estime la situation assez grave pour abandonner sa neutralité immédiatement ou s'il prendra une fois de plus le risque de temporiser jusqu'après les législatives américaines de novembre. Une chose est certaine: le temps ne joue pas en faveur de la paix.

les non-alignés

Les règles du jeu ne sont plus adaptées au nouvel échiquier



PIERRE SAINT-GERMAIN

LES MINISTRES des Affaires étrangères des 113 pays non alignés qui étaient réunis à Belgrade, se sont séparés, le week-end dernier, dans un concert de déchirements. C'est un signe des temps. La voie du non-alignement telle que définie naguère par Nehru, Nasser et Tito peut difficilement être suivie aujourd'hui. La transformation du rapport des forces dans le monde a multiplié les sources de conflits. Choisir ses partenaires sans nullement se compromettre est devenu un problème qui ressemble à celui de la quadrature du cercle.

A l'origine, dans les années cinquante, le non-alignement visait à préserver l'indépendance d'un Etat en combattant l'impérialisme occidental avec l'aide du camp communiste tout en gardant ses distances avec celui-ci. Le succès des mouvements de libération nationale, à Cuba mais surtout en Afrique et en Asie, a amené les pays sortis du colonialisme à se rapprocher de ceux, principalement l'URSS qui avaient concrètement épousé leur cause.

Une amitié, même marxiste, étant rarement pure, les Etats-Unis et leurs alliés ont cherché sans scrupules à contenir la montée de l'influence communiste sur les continents où leurs intérêts se trouvaient menacés.

Manger à plusieurs râteliers

Le non-alignement étant vu par certains gouvernements comme un moyen de manger à plusieurs râteliers, le nombre des pays qui s'en réclament a plus que quadruplé depuis deux décennies. En fait, si on laisse tomber le voile qui recouvre la vertu, on constate que la plupart sont soit procapitalistes, soit prosocialistes, avec toutes les nuances que cela suppose dans des pays tellement différents de nombreux égards. Leur plus proche dénominateur commun pourrait être leur sous-développement hérité d'une domination étrangère, il faut bien le reconnaître, qui n'a fait rien de soviétique.

Tito, qui a su échapper à l'hégémonie du Kremlin sur son pays, sans glisser dans l'inverse, a souhaité au début de la rencontre de Belgrade que les participants puissent mettre au point les moyens de résoudre leurs conflits locaux sans l'ingérence des grandes puissances. Il ne s'agit pas d'un voeu pieux, mais sa réalisation apparaît encore quasi impossible. L'imbrication d'idéologies et d'intérêts antagonistes est maintenant telle dans

le groupe des non-alignés qu'il faudrait l'intervention d'une instance supérieure pour dénouer les imbroglios dont le Tiers-monde est le théâtre.

Autrement, comment résoudre, sans que les parties en cause fassent appel aux armes étrangères, les conflits au Zaïre, dans l'ex-Sahara occidental, au Tchad, en Erythrée, etc.? Comment, au sein même de la famille socialiste, mettre fin équitablement au drame qui oppose le Vietnam au Cambodge, deux pays pourtant saignés par une longue guerre de libération? Sur un autre terrain, plus tragique peut-être, comment arrêter l'engrenage qui menace de conduire à une autre catastrophe Israël et les pays arabes, qui se prétendent eux aussi non alignés? Enfin, comment sceller l'unité réelle, et non de façade, en faveur des Noirs de Rhodésie et d'Afrique du Sud, victimes de la plus scandaleuse humiliation qui soit?

Il n'est pas exclu que la crise en cours parmi les pays non alignés, qui sont majoritaires aux Nations unies et représentent deux milliards d'êtres humains, débouche sur la formation par l'organisation internationale de nouveaux Casques bleus. Les décisions prises aujourd'hui à Washington et à Moscou, demain à Pékin, conditionneront en bonne partie le sort de la moitié des habitants de la planète, mais l'ONU peut de plus en plus contribuer à éviter l'irréversible.

Laisser toute l'initiative aux Super-Grands équivaudrait à accepter qu'une sorte de Troisième Guerre mondiale se fasse par leurs alliés interposés, qui se recrutent dans le Tiers-monde. A Belgrade, le ministre des Affaires étrangères de Singapour, M. Rajaratnam, a abordé ce thème en soulignant qu'un nouveau conflit universel est déjà en cours loin des capitales qui aspirent au triomphe de leurs causes respectives.

Il n'en reste pas moins que le prochain sommet des non-alignés doit en principe se tenir à La Havane l'an prochain en dépit de l'opposition des pays membres axés sur le modèle occidental. Ce choix, intervenu au moment où Cuba est mis au pilori dans divers milieux pour sa présence armée en Afrique, reflète l'orientation de beaucoup d'anciens Etats colonisés à la suite du nouveau rapport des forces à l'échelle internationale.

Quoi qu'il en soit, ce rendez-vous dans la capitale du premier pays socialiste d'Amérique du Nord ne pourra ressouder l'unité des invités que s'ils consentent à mettre de l'eau dans leur vin pour redéfinir et respecter les critères du non-alignement. Il ne devrait plus suffire, pour être membre du club, de ne pas adhérer à l'un des blocs militaires. La souveraineté nationale, la démocratie, tant politique qu'économique, sont des idéaux inséparables de la paix et du progrès.

devant une inflation accélérée

## Washington a décidé de montrer les dents

JEAN PELLETIER

de notre bureau de Washington



WASHINGTON — Les malheurs que connaît le dollar américain sur les marchés européens et japonais au cours des dernières semaines ébranlent sérieusement l'optimisme de ceux-là qui ont vu dans le sommet de Bonn la promesse de jours meilleurs.

Ayant finalement pris conscience qu'à défaut d'intervention rapide et vigoureuse, le taux d'inflation aux Etats-Unis dépasserait la limite de 7 pour cent, l'administration Carter a décidé, sous la pression du Congrès, des milieux d'affaires et des grands syndicats, de montrer les dents. Inévitablement, les premiers à

s'en ressentir seront les Canadiens.

### L'auto

Dans une déclaration faite au Capitole cette semaine, le sous-secrétaire au Trésor, M. Bergston, a critiqué vertement le gouvernement Trudeau à qui il reproche de contrevenir non seulement au Pacte de l'auto conclu en 1965, mais aussi aux accords de Genève sur le commerce international en offrant aux sociétés Ford et General Motors des subventions pour les encourager à développer de nouvelles usines au Québec et en Ontario.

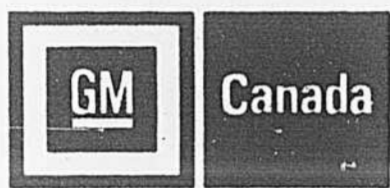
Rappelons qu'à fin de favoriser l'implantation d'une usine de moulage d'aluminium GM au Québec ainsi qu'une usine de

fabrication de moteurs Ford dans le sud de l'Ontario, le gouvernement Trudeau se dit prêt à offrir des subventions par l'intermédiaire du ministère du Développement régional à ces deux multinationales.

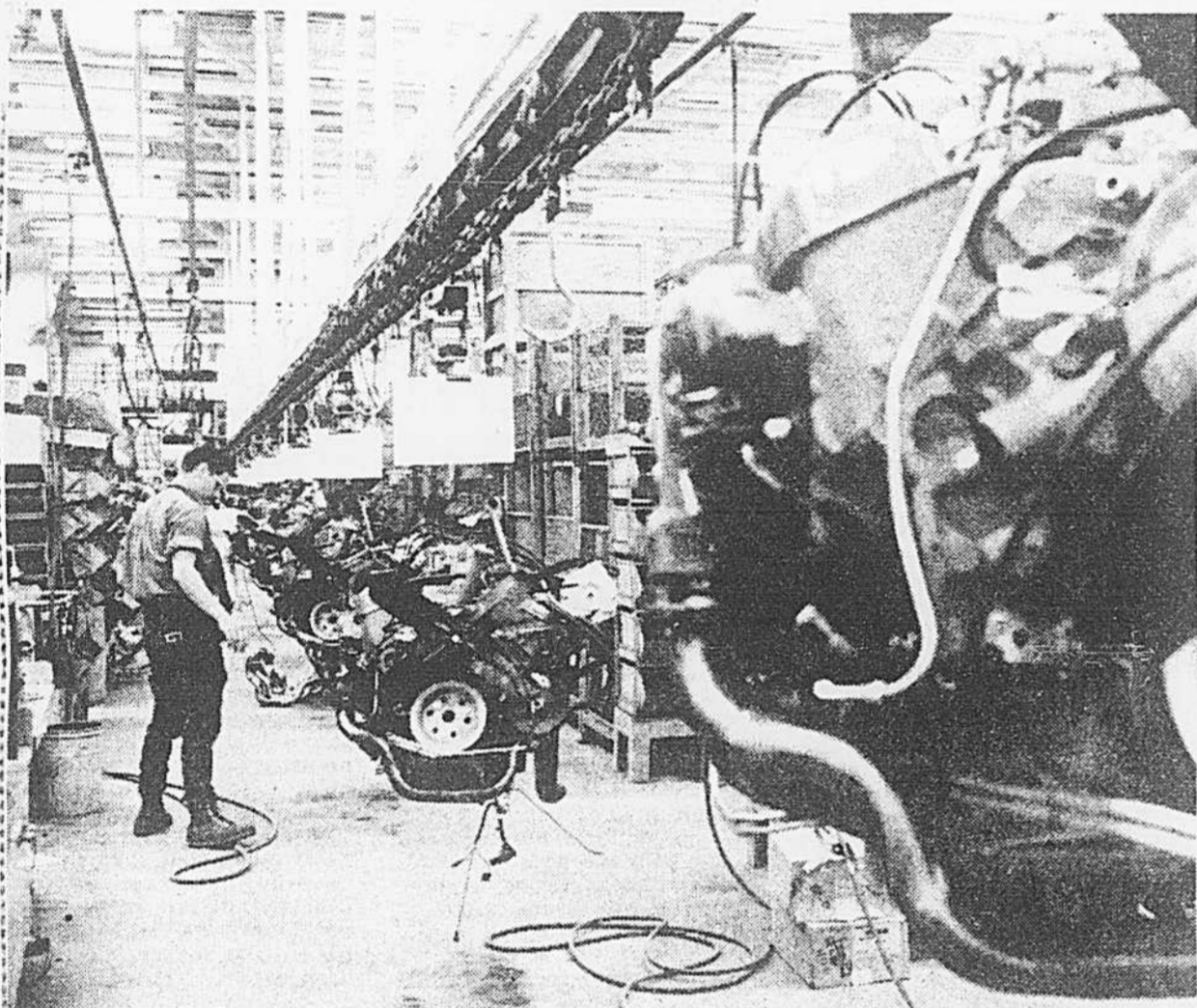
Aux yeux du département du Trésor américain, de telles interventions entraînent des conséquences sérieuses sur l'économie américaine, puisque ces deux usines, à défaut de subventions canadiennes, s'installeraient vraisemblablement en territoire américain.

### Des menaces

Alors qu'au State Department ainsi qu'à la Maison Blanche on critique le gouvernement canadien à mots couverts et prudents, au département du Trésor on n'hésite pas à faire des menaces au cabinet Trudeau, allant même jusqu'à soulever l'hypothèse d'imposer une taxe de 5 p. cent sur l'importation aux Etats-Unis de toutes les voitures et



Les malheurs du dollar américain sur les marchés européens et japonais ont ébranlé l'optimisme de bien des gens.



Les Américains totalisent à l'heure actuelle \$375 milliards en investissements à travers le monde, et les efforts du gouvernement canadien auprès de GM et de Ford ont provoqué de vives réactions dans les milieux gouvernementaux américains.

pièces d'automobiles fabriquées au Canada.

L'impatience américaine a été corroborée par la décision du président Carter de dépêcher à Ottawa, vendredi, deux de ses principaux fonctionnaires spécialistes en question de commerce international, M. Katz, du département d'Etat, ainsi que M. Bergston, sous-secrétaire au Trésor.

Ces deux émissaires ont le mandat, aux dires d'un fonctionnaire du département du Trésor, de «faire beaucoup de bruit» afin que le gouvernement Trudeau, à défaut de revenir sur sa décision, n'aille pas plus loin.

Ces réflexions, pour l'instant du moins, sont prises à la légère par l'ambassade canadienne à Washington. Selon les spécialistes du Pacte de l'auto ici, le gouvernement canadien ne contrevient nullement au règlement du GATT en octroyant des subventions à des usines étrangères, le gouvernement américain faisant la même chose par l'entremise des Etats.

### Investissements à l'étranger

Ce qui explique la colère des Américains, c'est en fait le ralentissement global de l'économie des Etats-Unis causé par une large part par les investissements que font à l'étranger les multinationales américaines.



Les statistiques démontrent que ces dernières ont à ce point augmenté leurs investissements à l'étranger que la production de leurs filiales à l'étranger équivaut à plus du quart de ce qu'elles produisent aux Etats-Unis.

Les Américains totalisent à l'heure actuelle \$375 milliards en investissements à travers le monde, alors qu'ils n'ont accueilli que \$275 milliards chez eux.

Mais au-delà des thèses économiques, on explique au ministère canadien de l'Industrie et du Commerce l'impatience américaine de ce que de profondes rivalités opposeraient les géants de l'auto et les milieux d'affaires en général à l'administration Carter.

Une hypothèse soulevée au cours des derniers jours voudrait que la société Ford montre des velléités d'installer une de ses nouvelles usines au Canada dans le but de faire pression sur Washington où une enquête, sur le point d'être dévoilée, démontrerait que plusieurs millions de voitures Ford fabriquées depuis 1973 auraient un défaut de transmission exigeant leur rappel. Il

s'agirait du plus important rappel jamais effectué dans l'histoire de l'automobile, si jamais il était ordonné par Jimmy Carter.

### Une révision s'impose

S'il y a une conclusion à tirer des commentaires du sous-secrétaire au Trésor, M. Bergston, et de la réaction du gouvernement canadien, c'est que la révision en profondeur du Pacte de l'Auto vieux de 13 ans, mais conclu pour une durée indéfinie, est à renégocier.

Le gouvernement Trudeau se plaint depuis longtemps de ce que la part canadienne des \$27 milliards que génère cette entente est insuffisante, les chiffres de l'an dernier démontrant que la balance canadienne pour les voitures et les pièces d'automobiles fabriquées au Canada était déficitaire de \$1 milliard.

A Washington, on soutient l'inverse, bien sûr. Le seul atout que possède le Canada pour l'instant, c'est de se trouver dans un climat de négociation avec les Etats-Unis rendu particulièrement favorable par l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche.

Quand on songe aux difficultés que connaît le Canada lorsque M. Connelly s'occupait de commerce international sous l'administration Nixon, au début des années 70, il s'agit d'un atout considérable.

## construction

# Seule la planification pourra régler les problèmes

PIERRE VENNAT



NULLE INDUSTRIE, sans doute, n'a fait l'objet d'autant d'études et de rapports de commissions d'enquête ou de comités d'étude que celle de la construction.

Et le bout du tunnel est loin d'être en vue. Selon le professeur Gérard Hébert, dans l'introduction d'une étude en deux volumes qu'il a lancée il y a quelques mois à l'Université de Montréal, où il est professeur en relations industrielles, «il s'agit d'une industrie qui s'est engagée dans un système de plus en plus centralisé et où l'intervention gouvernementale se fait de plus en plus fréquente et pressante. Sous certains aspects, on a l'impression d'une industrie menacée, à plus ou moins brève échéance, d'une tutelle permanente».

Qui dit «tutelle permanente», dit évidemment intervention gouvernementale grandissante.

Ce qui ne fait pas l'affaire de tous: la FTQ-construction a mis cette semaine le gouvernement Lévesque et plus particulièrement le ministre Pierre-Marc Johnson en garde de ne pas se substituer aux parties dans la négociation, sinon il lui en coûterait cher et les chantiers seraient de nouveau perturbés.

Pourtant, on voit mal comment l'Etat pourrait se désintéresser d'une industrie aussi instable.

N'est-ce pas le Conseil économique du Canada, en 1974, qui publiait une étude de 260 pages intitulée «Pour une croissance plus stable de la construction» et qui se présentait, en page frontispice, comme un rapport sur «l'instabilité cyclique de la construction».

Le professeur Hébert, lui, toujours pour le Conseil économique du Canada, a lancé un volumineux ouvrage en deux tomes sur les relations du travail dans la construction au Québec et a présidé un Comité d'étude et de révision de la Loi des relations de travail dans l'industrie de la construction.

Ce comité a rendu public son rapport en juillet. Et déjà, semble-t-il, la majeure partie est destinée à dormir sur les tablettes.

Or, à peine quelques semaines avant la publication de ce rapport, à la toute dernière minute de la session, le gouvernement Lévesque faisait adopter la loi 52 qui, sous bien des aspects, contredit le rapport. De toute façon, le fait que le gouvernement ait adopté les futures règles du jeu dans la construction avant même de connaître le rapport Hébert semble témoigner du peu de confiance qu'il avait que ce comité aboutisse à quelque chose.

C'est malheureux et compréhensible.

Malheureux, car il est toujours déplorable qu'un comité d'étude, formé de personnalités bien connues et compétentes dans un

domaine, consacre des efforts, et les fonds publics, à une étude qui dormira sur les tablettes.

Compréhensible, car sur un sujet aussi complexe, les commissaires eux-mêmes n'ont pu s'entendre. C'est ainsi qu'on peut lire dès le début du rapport: «Il était impossible — et probablement pas souhaitable — de faire l'unanimité entre tous les membres du comité sur chacun des points. Il s'agit toutefois de majorités qui n'étaient pas toujours formées par les mêmes personnes.»

Ce qui revient à dire que dans ce domaine délicat, même des gens nommés par le gouvernement pour trouver des solutions ne réussissent pas à s'entendre.



Les trois membres de la commission Cliche, le juge Robert Cliche, M. Brian Mulroney, maintenant président de l'Iron Ore, et le député Guy Chevrette, ont relevé l'absence de planification dans la construction au Québec, plus particulièrement dans les travaux commandés par les divers niveaux de gouvernement.

Il est pourtant une solution, courageuse, que tout gouvernement jusqu'ici s'est refusé à envisager et que les responsables de deux commissions d'enquête, sinon plus, ont pourtant jugé essentielle si jamais on désire en arriver à quelque chose dans ce secteur.

Le professeur Hébert, sans aucun doute l'autorité québécoise en cette matière, a écrit que même si le problème de l'instabilité de l'emploi dans la construction est difficile à résoudre, «les espoirs d'améliorer la situation semblent du côté de la planification des travaux et du contrôle qualitatif plutôt que du contrôle quantitatif de la main-d'oeuvre».

Il n'a rien inventé. En 1974, le Conseil économique du Canada, dans son rapport sur l'instabilité cyclique de la construction, écrivait: «Les deux secteurs les plus susceptibles de contrer efficacement le cycle de la construction sont les pouvoirs publics et l'industrie de la construction elle-même, mais surtout les premiers. Quoique des propositions importantes aient été formulées quant aux politiques générales de stabilisation, les recommandations les plus fréquemment suggérées ont trait à une meilleure planification et programmation des dépenses publiques en construction puis au besoin d'initiatives nouvelles pour l'agencement des travaux de construction d'origine privée et publique.»

### Sus à l'électorisme

Mais pourquoi ce défaut de planification dans la construction?

Les trois membres de la Commission Cliche, le juge Robert Cliche, M. Brian Mulroney, maintenant président de l'Iron Ore, et le député Guy Chevrette, maintenant adjoint parlementaire du ministre du Travail, ont émis une hypothèse dans leur rapport.

Après avoir relevé l'absence de planification des travaux de construction au Québec et, plus particulièrement, des travaux commandés par les divers gouvernements, et avoir fait remarquer qu'environ 40% des dépenses de construction au Québec proviennent des fonds publics et que ces dépenses ont aggravé

l'instabilité de la construction, ils ont écrit que «les préoccupations électorales de tout gouvernement dont le mandat est relativement court (4 ans) et un certain libéralisme économique, caractéristique de l'industrie de la construction, sont sans doute parmi les explications possibles de cet état de fait».

Faut-il interpréter comme le fait qu'ils avaient raison que trois ans après la publication du Rapport Cliche, le gouvernement Bourassa et le gouvernement Lévesque qui lui a succédé n'ont pas mis en application les quatre recommandations importantes suivantes:

— que le Conseil du trésor et l'Office de la planification et du développement du Québec (OPDQ) coordonnent la planification des travaux de construction du gouvernement en tant que donneur d'ouvrage en prévoyant le temps de leur mise en chantier, compte tenu des disponibilités de la main-d'oeuvre;

— que les ministères et organismes gouvernementaux planifient leurs travaux de construction à cinq ans;

— que les municipalités des grandes agglomérations, telles que Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi et Sept-Îles soient tenues de communiquer au gouvernement la planification quinquennale de leurs travaux de construction;

— que les grands projets de construction, notamment celui de la Baie James, fassent l'objet d'un examen périodique de leur calendrier et de leurs répercussions sur l'industrie de la construction.

## Premier syndicat dans une banque

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien des relations de travail a confirmé hier sa décision du 19 juillet dernier d'accréditer le premier syndicat dans une succursale de la Banque de Montréal à Ottawa.

Le Conseil a rejeté une pétition signée par neuf employés de la banque qui étaient d'avis que la majorité des employés étaient contre l'accréditation et qui demandaient à l'organisme fédéral de procéder à un vote ayant de reconnaître le syndicat.

Les signataires ont accusé les organisateurs syndicaux d'avoir trompé les employés en leur faisant croire qu'ils pourraient changer d'idée après avoir rempli une carte de membre. Le syndicat des employés de banque a rejeté les accusations.

Les décisions du Conseil des relations de travail en vue d'une reconnaissance syndicale sont basées sur le désir de la majorité au moment où l'accréditation est demandée par le syndicat. D'après la loi, le Conseil peut revenir sur sa décision s'il est prouvé qu'il y a eu fraude ou des irrégularités au moment où les syndiqués furent recrutés.

## Commission McDonald Avocats ontariens déboutés

OTTAWA (PC) — Rejetant les allégations de conflit d'intérêt dans lequel se trouveraient les trois commissaires de la Commission royale McDonald, la Cour fédérale du Canada a débouté hier un groupe d'avocats ontariens qui demandaient le démantèlement de la commission qui enquête sur les infractions à la loi commises par la Gendarmerie royale.

Le Law Union of Ontario, un groupe de 180 avocats et étudiants en droits, socialistes, prétendaient que les trois commissaires étaient en conflit d'intérêt à cause de leurs relations avec le Parti libéral qu'ils n'oseraient pas critiquer.

Le magistrat Alex Cattanach affirme que la demande des avocats est «non-fondée» parce que la commission royale n'a pour mandat que de recueillir les faits et d'aviser le gouvernement.

Il déclare que la commission fera rapport au cabinet qui pourra donner suite aux recommandations ou consigner le rapport aux oubliettes.

Le magistrat écrit dans son jugement que, si un juge siégeant dans une cour peut être amené à se désister dans une cause par suite d'un simple soupçon de conflit d'intérêt, les mêmes normes rigides ne s'appliquent pas à la commission d'enquête dans la mesure où il ne s'agit que d'un organisme administratif.

## Tarifs téléphoniques Enquête à l'échelle du Canada

OTTAWA (d'après CP) — Une enquête en profondeur va être effectuée par le Conseil de la radiotélévision et des télécommunications canadiennes sur les tarifs téléphoniques en vigueur à travers le Canada.

Le CRTC a annoncé sa décision, hier, en reportant de deux mois toute augmentation des tarifs interurbains pour la société Bell Canada et la British Columbia Telephone Company.

Les audiences débuteraient au plus tôt à l'automne 1978, et d'ici là, le CRTC engagera des experts-conseils, aux frais des deux entreprises téléphoniques. Celles-ci seront tenues de fournir toutes les informations requises, mais elles pourront ensuite s'opposer à leur publication selon le principe du caractère confidentiel de ce genre de renseignements.

Le CRTC réglemente la société Bell Canada au Québec, en Ontario et dans certains secteurs des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que la «B.C. Tel.» en Colombie-Britannique. Toutes les autres entreprises téléphoniques sont la responsabilité des provinces.

A la suite de l'établissement de Ford en Ontario

# Le Canada et les Etats-Unis s'entendent pour éviter toute «guerre de subventions»

par Claude PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Le Canada et les Etats-Unis ont convenu hier qu'il n'y a pas de l'intérêt des deux pays de s'engager dans une «guerre de subventions» en faveur des entreprises en vue d'obtenir la préférence des projets d'investissement, notamment dans le secteur de l'industrie automobile.

C'est ce qui ressort d'une rencontre à Ottawa entre les délégations de hauts fonctionnaires des deux pays, à la suite de laquelle l'assistant-secrétaire d'Etat américain, M. Julius Katz, a déclaré que les deux parties s'étaient mises d'accord sur le principe suivant lequel le Canada et les Etats-Unis n'avaient rien à gagner à se livrer à une concurrence accrue relativement aux encouragements à l'investissement.

**Ford**  
Cette rencontre fait suite à l'annonce, jeudi, de la décision de la société Ford d'investir quelque \$535 millions dans le sud de l'Ontario de préférence notamment à l'Etat d'Ohio.

Le gouvernement ontarien a offert une subvention de \$28 millions à la compagnie, tandis que le gouvernement canadien s'est engagé de son côté à lui verser \$40 millions.

Pour sa part, l'assistant-secrétaire au Trésor américain, M.

C.F. Bergsten, a déclaré que l'attitude du gouvernement canadien dans cette affaire risque d'intensifier les interventions fédérales dans les deux pays, où les subventions directes ou les remises de droits de douane pourraient être utilisées pour attirer les investissements.

Selon M. Katz, par ailleurs, c'est l'engagement de fonds fédéraux dans le cas du projet d'investissement de la société Ford qui apporte une nouvelle dimension au problème.

«L'intervention fédérale n'était en rien justifiée dans ce cas par un souci d'aide au développement régional, le revenu per capita étant au moins égal dans le sud ontarien que dans l'Ohio, a-t-il dit.

La contribution fédérale en faveur de la société Ford relève des programmes du ministère de l'Industrie et du Commerce, le sud de l'Ontario n'étant pas éligible aux programmes du ministère de l'Expansion économique régionale.

**General Motors**  
M. Katz a ajouté qu'on avait convenu de se consulter ultérieurement pour éviter que la situation ne s'envenime, expliquant qu'on avait également abordé, à titre d'exemple, au cours de la rencontre le projet d'investissement de la General Motors au Québec.

Du côté canadien, la délégation était dirigée par MM. R.E. Latimer, sous-ministre adjoint à l'Industrie et Commerce, et D.S. McPail et A.S. Rubinoff, sous-secrétaires d'Etat adjoints.

M. Bergsten s'était pour sa part déjà opposé publiquement à ce que le gouvernement canadien aide directement la société financière à investir au Canada.

«Il faut éviter l'escalade», a-t-il réaffirmé hier.

Le gouvernement québécois, qui avait offert une subvention de quelque \$20 millions pour obtenir l'investissement de Ford, s'est dit déçu que le gouvernement fédéral soit ainsi venu en aide à une région des mieux nanties au Canada.

Le ministre d'Etat québécois au Développement économique, M. Bernard Landy, a déclaré hier que le gouvernement du Québec espère toujours que la société General Motors investisse au Québec, prochainement.

Au ministère fédéral de l'Expansion économique régionale, un porte-parole a déclaré hier que la presque totalité du territoire est éligible aux programmes d'aide à l'investissement.

On s'est refusé à chiffrer la contribution du ministère de l'Expansion économique régionale au projet d'investissement de GM, qui



L'assistant-secrétaire d'Etat américain, Julius Katz, et l'assistant-secrétaire au Trésor, Fred Bergsten, font part aux journalistes des résultats de la rencontre.

atteindrait les quelque \$400 millions.

Il s'agit d'une usine de fabrication de pièces d'automobiles en aluminium pour laquelle Valleyfield, le Cap-de-la-Madeleine et la région du Saguenay-Lac-St-Jean seraient en lice.

Ces sites offrent de trouver à proximité le métal en fusion né-

cessaire à l'exploitation de l'usine projetée.

Le porte-parole du ministère de l'Expansion économique régionale a expliqué par ailleurs que les subventions aux nouvelles entreprises peuvent atteindre 25 pour cent des coûts d'immobilisation, ainsi que, pour certaines zones, la somme de \$5,000 par emploi créé.



## Trudeau, «un excellent danseur»

Dianne Jones-Konihowski, d'Edmonton, affirme que le premier ministre Trudeau est «un excellent danseur». M. Trudeau a dansé jeudi soir pendant une heure et demie à la discothèque du Village des athlètes, après avoir assisté à l'inauguration des Jeux du Commonwealth. Sa principale partenaire a été Mlle Jones-Konihowski, spécialiste du pentathlon, l'un des espoirs du Canada pour l'obtention d'une médaille d'or. Le premier ministre a dansé virtuellement sans interruption avec elle pendant près de 45 minutes, ne s'arrêtant que pour critiquer un morceau des Rolling Stones qu'il ne trouvait pas à son goût.

## Après les écoles à \$1

# Québec s'attaque aux terrains des commissions scolaires

PAR Denis LAVOIE

Après les ventes d'écoles au prix nominal de \$1, c'est à la vente de terrains appartenant aux commissions scolaires que voudrait s'attaquer le gouvernement québécois, dans le cadre d'une révision actuellement en cours de la politique globale des transactions immobilières de propriétés publiques.

Ce serait pour mettre un terme aux mésententes survenues dans l'application des présentes directives qui prévoient que les ventes de terrains se font à la valeur marchande négociée, que le Conseil du Trésor aurait demandé aux ministères concernés de proposer des modifications à la politique générale, pour mieux répondre à certains cas particuliers. C'est là du moins ce que LA PRESSE a pu savoir de source sûre.

Les commissions scolaires semblent encore les premières concernées par les changements envisagés, car en plus de disposer (comme c'est particulièrement le cas à Montréal) d'écoles vides, les commissions scolaires disposent souvent de terrains qui peuvent dans certains cas être utilisés à d'autres fins que scolaires.

### Négociations laborieuses

Il arrive donc que pour la construction d'un nouvel établissement du réseau des Affaires sociales (un hôpital par exemple), le ministère des Affaires sociales jette son dévolu sur un terrain appartenant à une commission scolaire.

Or, même si la commission scolaire accepte d'emblée de céder

son terrain, les directives actuelles exigent que la transaction se fasse selon la valeur marchande du terrain, à établir par négociation. C'est alors que les choses peuvent se gâter quelque peu et qu'on assiste à de longues et laborieuses négociations mettant aux prises deux ministères et les autorités locales.

On constate à l'usage que les commissions scolaires peuvent chercher à tirer profit des règlements actuels, en demandant le prix fort pour leurs terrains, même si elles n'en tirent aucun profit pécuniaire dans l'immédiat, le fruit de la vente étant versé au fonds consolidé de la province.

La plupart du temps, par ailleurs, ce sont deux ministères qui sont au premier chef intéressés à vendre et à acheter. Quant à la commission scolaire, elle pourra toujours tirer profit de la transaction qui n'aura été somme toute qu'un déplacement de fonds d'un ministère à un autre, car le fruit de la vente de terrains, bien que versé au fonds consolidé de la province, est versé au crédit de la commission scolaire concernée, qui pourra éventuellement réclamer ce crédit pour la réalisation d'un projet de construction d'école par exemple.

C'est donc à ce niveau que se pose le problème des transactions immobilières selon la formule en vigueur présentement. On comprend en effet très bien les motifs qui peuvent amener, à bon droit, les commissions scolaires à tirer le maximum de profit d'une transaction qui le plus souvent n'implique aucun coût direct. Auparavant, il était coutume

que de telles transactions immobilières se fassent pour la somme nominale de \$1 et autres considérations. Or, il se serait avéré que dans certains cas, ces «autres considérations» aient été équivalentes sinon plus coûteuses que la valeur marchande.

Pour pallier ces problèmes, une première politique de transactions immobilières fut édictée en 1974 et révisée en 1976, pour en arriver à la situation présente qui paraît devoir appeler de nouveaux correctifs, la négociation du prix de vente d'un terrain n'étant pas toujours des plus faciles.

### L'hôpital Pierre-Boucher

Pourtant, ce sont les plus souvent deux organismes publics financés par les mêmes bailleurs de fonds que sont les contribuables qui sont en cause. L'exemple de la construction du deuxième hôpital de la Rive sud témoigne bien des problèmes qui peuvent survenir présentement.

En effet, la corporation du futur centre hospitalier Pierre-Boucher opte pour un terrain situé à Longueuil et propriété de la commission scolaire régionale de Chambly pour y construire l'hôpital. Après quelques mois de négociations, par experts en évaluation interposés, on n'arrive toujours pas à s'entendre sur un prix. Pourtant, la CSRC est entièrement d'accord pour céder le terrain pour l'hôpital Pierre-Boucher. Heureusement, ce problème n'entraverait aucunement la réalisation du projet du deuxième hôpital de la Rive sud, mais on ne s'entend pas sur le prix du terrain.

# Air Canada Feu vert à de nouveaux débrayages

par Laval LE BORGNE

Les mécaniciens d'Air Canada et le personnel affecté au service à la clientèle au sol ont refuté par une majorité écrasante l'entente de principe intervenue entre l'employeur et leur syndicat, l'International Association of Mechanical and Aerospace Workers (l'AIM, en français).

Ce rejet massif de l'entente permet aux 7,000 travailleurs au sol d'Air Canada de déclencher des arrêts de travail à nouveau dès le milieu de la semaine prochaine, à moins qu'un nouveau règlement n'intervienne rapidement. Pour l'instant aucune rencontre de négociation n'est prévue, l'employeur et l'union attendant les résultats officiels du scrutin.

À Montréal, 1,339 travailleurs ont rejeté l'entente, 257 l'ont acceptée; 39 bulletins ont été annulés. La majorité qui s'oppose au nouveau contrat est donc de 80% des travailleurs qui ont voté pendant les deux jours qu'a duré le scrutin à Montréal et à Mirabel.

À Toronto, 66% des membres qui ont voté ont rejeté l'entente; on sait que Toronto est le deuxième plus gros centre d'employés au sol d'Air Canada, après Montréal.

Ottawa, l'Ouest et les Maritimes (qui font partie du groupe montréalais du syndicat, mais qui votent séparément) ne représentent pas tout à fait 15% des effectifs; le résultat du vote dans ces centres plus petits ne peut donc pas renverser la tendance actuelle.

### Faible participation

Interrogé sur le faible taux de participation au scrutin, un peu moins de 48% des membres montréalais s'étant rendus aux urnes, le président de la section montréalaise du syndicat, M. Réal Vaillancourt a déclaré: «Il ne faut pas s'inquiéter de ce phénomène qui, chez nous, est normal. Ceux qui se sont dérangés pour participer au vote représentent en fait l'opinion de près de 100% des non-votants.»

# La situation se rétablit dans les aéroports

(PC) — Les activités d'Air Canada ont repris, vendredi matin, à Toronto et dans quatre centres des provinces atlantiques, où elles avaient été paralysées pendant 24 heures par un arrêt de travail des employés au sol, membres de l'Union internationale des machinistes.

Seuls les syndicats de Montréal et de Saint-Jean, N.-B., ont poursuivi l'arrêt de travail hier. Ils devaient rentrer à l'ouvrage ce matin.

Quelques vols seulement ont été annulés à cause de l'arrêt de travail d'hier à Montréal. C'est surtout la réorganisation nécessitée par un arrêt de travail comme celui de jeudi qui a entraîné des annulations.

«Il faut complètement refaire les horaires et essayer de déterminer où chaque avion aurait dû se trouver s'il n'y avait pas eu de grève», a dit, au cours d'une interview, John Cavill, porte-parole de la société.

Environ 10 pour cent des vols en partance de Dorval ont été

annulés, alors qu'à Mirabel il n'y a eu aucune annulation ni aucun retard d'importance.

### Maritimes

Dans les provinces atlantiques, huit vols ont été annulés. Les travailleurs sont rentrés au travail à Halifax, à Stephenville, T.-N., et à Fredericton, N.-B.

La plupart des vols annulés, dans l'ensemble du pays, étaient des moyen-courriers. Quant au service long-courrier, il n'a subi que quelques retards.

### CP Air

Entre-temps, 75 employés au sol de la compagnie CP Air, à Toronto, ont débrayé durant une courte période. Les autorités de la compagnie ne rapportent que des délais mineurs.

Les 1,500 travailleurs au sol de CP Air à travers le Canada sont sans contrat de travail depuis le 2 juin, et ils ont rejeté une augmentation salariale de 14,75 pour cent répartie sur deux ans.

## Scandaleuse affaire d'homosexuels

## L'ex-chef libéral Thorpe inculpé dans une tentative de meurtre



Le mannequin Norman Scott, qui a prétendu avoir déjà eu des relations sexuelles avec Jeremy Thorpe, se promène à cheval à Dartmoor, Angleterre, quelques heures après que l'ex-leader libéral britannique eut été inculpé de complicité pour tentative de meurtre contre lui.

d'après Reuter, AFP, UPI

L'un des plus grands scandales politiques au Royaume-Uni a éclaté hier au grand jour lorsque M. Jeremy Thorpe, 49 ans, ex-chef du Parti libéral, a été inculpé de complicité dans une tentative de meurtre sur la personne d'un ancien mannequin, M. Norman Scott, 38 ans, qui affirme avoir eu avec lui des relations sexuelles — ce qu'il nie.

Une telle inculpation contre un dirigeant politique, toujours parlementaire et membre du Conseil privé de la reine Elisabeth, est sans précédent dans l'histoire contemporaine de la Grande-Bretagne. La conspiration en vue de commettre un meurtre est passible d'une peine maximum de détention à vie, selon une source judiciaire de Londres. Les députés britanniques ne sont pas couverts par une immunité parlementaire.

M. Thorpe a été inculpé avec trois complices: MM. David Holmes, 47 ans, ancien trésorier adjoint du Parti libéral; John Le Mesurier, 44 ans, marchand de tapis, et George Deakin, 35 ans, propriétaire d'un cabaret au Pays de Galles.

Peu avant midi, M. Thorpe est arrivé entre deux policiers au commissariat de police de Minehead, dans le Somerset (sud-ouest de l'Angleterre), avec ses trois complices présumés. Après une audience d'une vingtaine de minutes devant un juge, les quatre ont été remis en liberté provisoire sous caution de 5,000 livres sterling (environ \$9,500) chacun. Ils comparaitront de nouveau devant le tribunal de Minehead le 12 septembre prochain. Pour bénéficier de leur libération, ils ont dû remettre leurs passeports à la police.

En octobre 1977, un ex-pilote d'avion, M. Andrew Newton, 33 ans, avait révélé avoir reçu 5,000 livres sterling d'un important partisan du Parti libéral pour tuer Scott parce que la divulgation de ses relations sexuelles avec M. Thorpe aurait été désastreuse pour le Parti libéral. Il venait alors de purger un an de prison pour port d'une arme avec intention de mettre une vie en danger. Au lieu de tuer M. Scott, il abattit de plusieurs coups de revolver son chien danois, Rinka, dans un lieu isolé au sud-ouest de Londres.

L'effet d'une bombe

L'inculpation de M. Thorpe, 24 heures après la clôture parlementaire, a eu l'effet d'une bombe à Londres. Hier soir, l'ex-chef libéral s'est refusé à tout commentaire sur l'abandon éventuel de son mandat parlementaire. Il a assisté à une réunion politique dans sa circonscription du North Devon, accompagné de sa femme, Marion Stein. Tous deux ont été ac-

cueillis par les applaudissements de plus de 150 personnes.

Le premier femme de M. Thorpe, Caroline, de qui il a eu un fils, a été tuée dans un accident de voiture, en 1970. Sa seconde est l'ancienne femme d'un cousin de la reine Elisabeth, le comte de Harewood.

L'arrestation de M. Thorpe et de ses complices présumés a mis un terme à onze mois d'enquête. C'est au début de 1976, au cours d'un procès mineur, que l'ancien mannequin Scott, poursuivi pour avoir indûment perçu des allocations d'assistance publique à l'aide de faux documents, s'était exclamé qu'il était sans cesse persécuté à cause de ses relations sexuelles avec M. Thorpe — relations qui remonteraient au début des années 60.

Un témoin à charge

Le leader libéral avait farouchement démenti ces allégations et affirmé qu'un jury d'honneur du Parti libéral l'avait, en 1971, déjà lavé de tout soupçon.

A New York, l'ancien député libéral britannique, M. Peter Bessell, a déclaré qu'il pourrait être l'un des principaux témoins à charge lors du procès de M. Thorpe. Résidant aux États-Unis depuis huit ans, ex-ami du leader libéral, il a indiqué que ce qu'il aurait à dire serait, selon Scotland Yard qui l'a interrogé, capital, mais il s'est refusé à révéler la teneur de son éventuelle déposition. L'an dernier, M. Bessell avait déclaré avoir été impliqué dans des paiements faits à M. Scott dans les années 60 pour le dissuader de rendre publiques les relations sexuelles qu'il aurait eues avec M. Thorpe.

Selon les observateurs, l'affaire Thorpe va achever de discréditer le Parti libéral, déjà rendu impopulaire par le pacte Lib-Lab avec les travaillistes. A quelques mois des élections générales, le scandale risque d'avoir des conséquences incalculables.

Wilson avait défendu Thorpe

On se demande si les chefs des autres formations politiques étaient au courant de l'affaire. Le leader travailliste Harold Wilson avait publiquement pris la défense de ce dernier peu de temps avant sa démission et imputé l'affaire aux services secrets sud-africains. Au cours des dernières semaines, la police a interrogé M. Wilson et plusieurs autres personnalités politiques.

En dépit de son inculpation, M. Thorpe a toujours la possibilité de se présenter aux prochaines élections, prévues pour octobre, mais une telle éventualité ne serait pas souhaitée par plusieurs autres parlementaires libéraux, signalant-on au Parlement de Westminster.



L'ex-chef du Parti libéral britannique, qui a nié les accusations portées contre lui, a été remis en liberté provisoire sous caution de 5,000 livres sterling (environ \$9,500).

## Dates repères

d'après Reuter

L'affaire Thorpe est sans doute le plus grand scandale de la vie politique britannique depuis la célèbre affaire Profumo des années soixante. Elle comporte trois grandes dates:

• **Janvier 1976:** Poursuivi pour fraude contre la sécurité sociale, Norman Scott déclare à son procès, à Barnstable: «On ne cesse de s'acharner contre moi en raison de mes relations sexuelles avec Jeremy Thorpe.» Thorpe répond dans un communiqué: «Cela fait bien plus de douze ans que je n'ai vu Scott, ou ne lui ai parlé. Il n'y a rien de vrai dans ses allégations fantaisistes.»

• **Juin 1976:** Thorpe démissionne de la direction du Parti libéral en raison d'une «campagne de dénigrement». Il explique qu'il a fait connaissance avec Scott en 1961 alors que ce dernier sollicitait son aide. Scott se fit trop exigeant et Thorpe cessa de s'intéresser personnellement à ses problèmes.

• **Octobre 1977:** Andrew Newton, ex-pilote d'avion, sortant de prison après avoir purgé sa peine pour port d'arme illégale, raconte qu'une personnalité qui soutient le Parti libéral lui a versé 5,000 livres sterling (\$9,500 environ) pour supprimer Scott. A la suite de cette déclaration débute l'enquête policière qui vient d'aboutir à l'inculpation de Thorpe.

## Profil

LONDRES (AFP) — M. Jeremy Thorpe est fils et petit-fils de députés conservateurs. Il a étudié à Eton, la plus prestigieuse «public school» britannique, puis au Trinity College d'Oxford. Il s'était inscrit au Barreau de Londres en 1954 et avait été élu pour la première fois député pour le Parti libéral dans le North Devon, en 1959.

En 1967, il prend la tête du Parti libéral, qui comptait alors 12 députés et recueillait plus de 2,000,000 de voix. Il perd sa première femme en 1970 dans un accident de la route, et se remarie en 1973, avec la comtesse de Harewood, ancienne pianiste.

En 1974, grâce à son action dynamique, son parti compte 17 sièges et près de 7,000,000 d'électeurs. Le scandale Norman Scott le frappe en avril 1976. Le mois suivant, il annonce sa démission de la tête du Parti libéral, où il a été remplacé par M. David Steel.

Il y a seulement deux jours, avant que le Parlement ne se mette en vacances, M. Thorpe avait fait une intervention remarquée sur le problème rhodésien, pour beaucoup la meilleure du débat. Il était considéré comme l'un des plus brillants orateurs parlementaires. Il menait une vie rangée et paraissait peu destiné à alimenter la chronique des ragots.

## Morosité en Israël

JERUSALEM (Reuter) — En proie à une morosité grandissante, les dirigeants israéliens attendent aujourd'hui l'arrivée à Jérusalem de M. Cyrus Vance.

Le secrétaire d'Etat américain, qui a une nouvelle fois pris son bâton de pèlerin pour tenter de relancer le dialogue direct entre Israël et l'Egypte, se rendra ensuite à Alexandrie pour s'entretenir avec le président Anouar Sadate.

«Nous escomptons plus écouter M. Vance que lui parler», dit-on de source israélienne autorisée. Rien n'indique en effet, à Jérusalem, que le gouvernement de M. Menachem Begin est aujourd'hui disposé à faire des concessions à l'Egypte.

De même source, on dément que M. Vance adjurera ses interlocuteurs israéliens de s'engager sur-le-champ à évacuer la totalité de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza, comme l'ont laissé entendre des informations en provenance de Washington. Dimanche dernier, à la surprise générale, le chef de l'Etat égyptien avait posé cette exigence comme un préalable à la reprise d'un dialogue direct entre Le Caire et Tel-Aviv.

En privé, les responsables israéliens reprochent amèrement à M. Sadate d'avoir mis fin aux pourparlers au moment même où le gouvernement de M. Mena-

chem Begin commençait à assouplir sa politique. Il s'agit là d'une allusion à l'offre lancée par le général Moshé Dayan, ministre des Affaires étrangères, d'une discussion sur un retrait partiel de la Cisjordanie et de Gaza et sur la souveraineté de ces régions au terme d'une période de cinq ans d'autonomie limitée.

Abasourdis par le «coup de poing» de M. Sadate, les Israéliens espèrent que M. Vance parviendra, d'une manière ou d'une autre, à convaincre le chef de l'Etat égyptien de regagner la table de négociations.

L'ultimatum égyptien a cependant eu pour effet de mettre une sourdine aux critiques de l'opposition travailliste qui reproche au gouvernement Begin son intransigeance dans cette affaire.

Il semble même avoir provoqué un essoufflement du mouvement «Paix maintenant», «Peace now», créé en avril dernier par des anciens militaires israéliens favorables à des concessions territoriales en échange d'un accord de paix.

D'ores et déjà, la possibilité de rechercher la conclusion d'accords partiels avec l'Egypte en cas d'enlèvement du processus de paix globale est de nouveau évoquée dans les milieux autorisés israéliens.

## Liban: Hoss durcit le ton

d'après AFP

Le ton du gouvernement libanais s'est nettement durci hier à l'égard des milices chrétiennes qui retardent l'entrée de l'armée régulière au Sud-Liban, tandis qu'à Beyrouth se poursuivaient les hostilités entre les miliciens conservateurs et les soldats syriens de la Force arabe de dissuasion (FAD).

Le premier ministre libanais, M. Selim Hoss, a déclaré que le détachement de l'armée libanaise envoyé lundi au Sud-Liban ne reculerait pas et ne modifierait pas son itinéraire. Au sujet des commandants Saad Haddad et Sami Chidiac, qui contrôlent les enclaves chrétiennes, il a dit: «Leur situation est celle de tout officier qui se tient aux côtés des ennemis de son pays et s'oppose à l'armée de ce pays.»

D'autre part, la radio phalangiste (chrétiens conservateurs) a annoncé que trois personnes avaient été tuées et 11 blessées hier par les bombardements syriens. Dans la soirée, les quartiers conservateurs de Sioufi, Gemmayze et Saifi ont été durement touchés.

## Giscard débauche Fabre

d'après AFP, PA

Pour la première fois sous la Cinquième République en France, un membre de l'opposition de gauche a accepté le principe de se voir confier une mission par le président de la République.

M. Valéry Giscard d'Estaing a demandé à M. Robert Fabre, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), d'effectuer une mission portant notamment sur l'emploi. Le successeur de ce dernier au MRG, M. Michel Crépeau, est peiné et surpris que M. Fabre accepte de se saisir de l'os que lui a lancé négligemment M. Giscard d'Estaing, car s'il est un domaine à propos duquel un homme qui a été de gauche ne peut en aucun cas accepter de cautionner la politique du gouvernement, c'est bien celui du chômage.

De son côté, le Parti socialiste (PS) a réagi avec tristesse mais en ne donnant à cette acceptation guère plus d'importance qu'à celle que mérite un acte individuel qui n'appelle pas d'autres commentaires.

Pour le Parti communiste, M. Fabre est en quelque sorte le révélateur de la véritable nature de la politique de François Mitterrand et de la direction du PS, écrit

M. Roland Leroy dans l'Humanité de samedi. A ses yeux, le ralliement de M. Fabre au giscardisme est maintenant déclaré.

Après avoir fait remarquer que c'était la troisième fois qu'il se rendait à l'Elysée et que d'autres dirigeants de l'opposition y

étaient venus, il a ajouté: «Il ne s'agit ni d'évolution à droite, ni de ralliement. Il s'agit simplement de donner à l'opposition des moyens de connaissance, d'investigation et d'expression justifiés qu'à présent ne lui ont pas toujours été donnés.»

## Kalak victime du «Front du Refus»

d'après Reuter, AFP, PA

PARIS — Les deux hommes qui ont attaqué jeudi la mission de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) à Paris ont déclaré aux enquêteurs qu'ils appartenaient à la tendance Abou Nidal du «Front du Refus» arabe, apprend-on de source proche de la police. Abou Nidal, qui est basé à Bagdad et que soutient l'Irak, est un ancien officier de l'OLP que l'Organisation a condamné à mort.

Par ailleurs, un correspondant anonyme a annoncé par téléphone à l'AFP que l'organisation palestinienne «Septembre et Juin Noirs» avait fait exécuter Ezzedine Kalak, représentant à Paris de l'Or-

ganisation de libération de la Palestine (OLP).

Le communiqué téléphonique affirme que ce meurtre constituait une réponse aux chaînes d'assassinats et de meurtres perpétrés par la droite palestinienne et à la politique réactionnaire palestinienne dirigée par Yasser Arafat.

Enfin, le terroriste arabe Ahmed Abbas Hassen Hamani, arrêté dans l'affaire de l'ambassade d'Irak, a été inculpé hier par le juge d'instruction Claude Hano-teau de tentative d'homicide volontaire, arrestation illégale, séquestration de personnes avec prise d'otages et infraction à la législation sur les armes.

## dépêches

LE CORRESPONDANT du «New York Times» à Moscou, M. Craig Whitney, a payé avec une réticence manifeste l'amende de cinquante roubles (85 dollars) que lui avait infligée jeudi un tribunal moscovite après son refus de ré-

tracter par écrit un de ses articles que la justice soviétique avait jugé diffamatoire envers la télévision d'URSS. Il a également versé une amende identique au nom de son collègue Harold Piper du «Baltimore Sun», accusé du même délit.

LE JUGE Barrington Parker, chargé de l'enquête sur l'assassi-

nat à Washington de l'ex-ministre des Affaires étrangères chilien Orlando Letelier, a refusé, jeudi, d'entendre plaider coupable Michael Townley, un Américain mêlé de très près à cette affaire. L'accusé a passé un accord avec la Justice américaine selon lequel, en échange de sa coopération, il ne serait accusé que de

participation au meurtre d'un officier étranger. Mais le juge Parker a déclaré qu'avant d'entendre l'accusé, la cour demandait un supplément d'information. Sa coopération avec la Justice, après son extradition du Chili en avril dernier, a permis d'inculper huit personnes.

L'ARCHEVÊQUE Miguel Obando Y Bravo, primat de l'Eglise catholique nicaraguayenne, a demandé la démission du chef de l'Etat du Nicaragua, le général Anastasio Somoza, et la formation d'un gouvernement d'union nationale. Dans sa déclaration, le prélat souligne que la formation d'un tel gouvernement éviterait un

vide du pouvoir et l'anarchie dans le pays. Cette déclaration de l'archevêque de Managua est un document distinct de celui qu'il a signé avec cinq évêques et qui demandait au gouvernement de restaurer une justice indépendante qui permette la défense du citoyen.

performances

La spéculation se tourne vers le franc suisse et le mark

LE DOLLAR américain a évolué très irrégulièrement cette semaine sans toutefois modifier sa tendance fondamentale à la baisse...

La décision des autorités monétaires japonaises de ne plus soutenir le dollar, puis la reprise des rumeurs selon lesquelles l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) abandonnerait en septembre cette devise comme monnaie de référence...

Celle-ci a atteint son point culminant mardi, jour où l'or a pulvérisé tous ses records de hausse, allant jusqu'à \$207.50 l'once sur le marché londonien.

Depuis lors, le dollar a évolué en dents de scie, réussissant en fin de semaine à stabiliser sa baisse contre le yen, à près de 2 pour cent de moins que le vendredi précédent.

POWER CORPORATION a prolongé une autre fois son offre d'achat des actions ordinaires et privilégiées d'Investors Group.

LA HAUSSE DU PRIX du boeuf pourrait survenir avec plusieurs mois de retard sur les prévisions, a déclaré M. Charlie Leask, directeur de la Section bestiaux à l'Office du blé de la Saskatchewan.

Leask, elle affectera doublement les consommateurs. D'une part les prix de gros devraient augmenter vraisemblablement de \$10 les cent livres par rapport à \$80 actuellement.

REYNOLDS INDUSTRIES, premier fabricant américain de cigarettes, a fait hier une offre d'achat de \$456 millions à Del Monte Corp., premier producteur mondial de fruits et légumes en conserve.

Une telle opération augmenterait sensiblement la part de Reynolds dans l'industrie alimentaire. Reynolds, qui commercialise les cigarettes Winston, Salem et Camel, vend également quelques produits alimentaires, notamment les produits Chun King, d'inspiration chinoise.

Reynolds propose de racheter 12 millions d'actions, au prix unitaire de \$38 et de compléter ensuite l'opération par un échange d'actions.

LA SOCIÉTÉ NORD-AMÉRICAINE General Motors a annoncé officiellement hier à Buenos Aires la cessation de ses activités en Argentine.

Dans un communiqué diffusé aux 4,800 travailleurs de ses usines à Barracas et San Martin, près de Buenos Aires, la société General Motors a annoncé qu'après une décision adoptée par ses actionnaires, la société «cesserait la fabrication d'automobiles en Argentine, et procéderait à la liquidation de ses usines.»

LE MAGAZINE SPÉCIALISÉ Flight accuse dans son dernier numéro la direction de la British Airways d'avoir fait de cette compagnie aérienne l'un des plus inefficaces du monde.

La revue hebdomadaire britannique s'en prend à Sir Frank McFadzean, le président de la British Airways, et à quelques-uns de ses collègues au plus haut niveau, affirmant qu'ils ont contribué à endommager l'industrie aéronautique de la Grande-Bretagne.

L'éditorialiste de Flight écrit notamment que British Airways aurait pu faire un bénéfice avant impôts de plus de 300 millions de livres sterling si elle avait été aussi bien gérée que Braniff, Northwest ou Delta Airlines.

Le magazine indique encore que British Airways a reçu une subvention massive de l'Etat pour exploiter les avions moyens courrier AC-III, alors que d'autres compagnies — également utilisatrices de cet appareil — ont fait des profits sans la moindre subvention.

Nouvelle usine Ford en Ontario

Ottawa subventionne les riches

Bernard Landry

par Gilles GAUTHIER

«Le MEER sombre dans le ridicule et démontre son manque de sincérité», a déclaré hier le ministre québécois Bernard Landry suite à l'annonce de la construction de l'usine Ford dans le sud de l'Ontario.

Selon lui, il est inacceptable que le gouvernement fédéral «contourne» le ministère de l'Expansion économique régionale en subventionnant directement une des régions les plus prospères du Canada.

Le ministre d'Etat au Développement économique se dit par ailleurs très confiant de voir le Québec obtenir des retombées de la décision de Ford, soit des contrats de sous-traitance. Quant à l'usine de GM, il n'avait rien à dire de neuf à ce sujet.

On sait que le ministre fédéral de l'Industrie, M. Jack Horner, et le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, ont annoncé avant-hier que Ford avait accepté l'offre d'une subvention de \$68 millions, dont \$40 millions d'Ottawa, et construira une usine de \$535 millions dans la province voisine, créant ainsi 5,000 emplois directs et indirects.

Lessard doit s'expliquer

Tout en admettant que Ford, compagnie privée, peut investir où bon lui semble, le gouvernement du Québec trouve absurde que, contredisant la mission «officielle et verbale» du MEER, le fédéral utilise l'argent des impôts, venant en bonne partie du Québec, pour favoriser une région qui n'en a pas besoin, alors que Montréal fait partie d'une zone désignée.

M. Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale, originaire du Québec, doit expliquer quels sont au juste les

avantages d'une région désignée», a poursuivi M. Landry.

Il a également affirmé que la décision est d'autant plus surprenante que «le fond du dossier favorisait et favorise encore le Québec».

Il fonde cet énoncé sur quatre points. D'abord, le Québec achète 30 p. cent des voitures vendues au Canada mais n'en fabrique que 5 ou 6 p. cent. La main-d'oeuvre locale est «surabondante» et les Québécois ont démontré, à Sainte-Thérèse, qu'ils pouvaient être aussi «productifs» que quiconque.

Les coûts de l'énergie au Québec défilent toute concurrence dans l'hémisphère occidental. Enfin, il faut reconstruire la structure industrielle canadienne, particulièrement dans les secteurs de pointe comme l'automobile.

«Le chemin de Damas»

M. Landry a dit espérer que le dossier Ford sera «le chemin de Damas» du fédéral et qu'Ottawa utilisera tout le poids de son pouvoir économique, réglementaire et législatif, pour que les prochaines implantations se fassent en territoire québécois.

Abordant la question de la sous-traitance, deuxième volet du projet Ford, qui consiste en la fabrication de certaines pièces qui seront assemblées dans la nouvelle usine ontarienne, M. Landry a expliqué qu'elle pourrait se faire au Québec «par l'entreprise privée et avec l'aide du gouvernement».

Invité enfin à dire où en était le dossier GM, le ministre a répondu que tous les aspects avaient été discutés avec la multinationale américaine, que le dossier était pratiquement complet. «Mais, a-t-il conclu, ce sont eux qui décident.»



Bernard Landry

A la suite des hausses du prix de l'or

Programme d'exploration ravivé dans les mines d'or du nord-ouest ontarien

WINNIPEG (PC) — Les sociétés qui exploitent des mines d'or dans le nord-ouest de l'Ontario vont raviver leurs programmes d'exploration, à la suite des hausses records du prix de l'or dans les marchés mondiaux du métal précieux.

Dans cette industrie, les dirigeants font toutefois remarquer qu'il est trop tôt pour prédire

quand l'exploration pourra déboucher sur des découvertes suffisamment importantes pour procéder à leur exploitation.

De toute manière, à l'heure actuelle ni Dickenson Mines Ltd. ni Dome Mines Ltd. de Toronto n'envisagent d'augmenter la capacité de leurs installations de traitement du minerai.

Pourtant, Dickenson a entamé

un programme de forages de \$2.5 millions pour approfondir son puits numéro 2 de 200 mètres et le porter à 1,500 m, a déclaré le vice-président, M. Vance White.

En outre, Dickenson songe à fusionner sa dizaine de filiales d'exploration en une seule société et à accroître l'exploration. Des négociations sont en cours

avec une société minière dont le nom n'a pas été révélé, pour faire de l'exploration en commun dans la région de Red Lake.

D'après M. Wallace Bruce, vice-président de la société mère Dome Mines, une autre mine dans la même région, Campbell Red Lake, a accru ses activités d'exploration autour de Red Lake.

Nationaliser: chirurgie risquée ou instrument de progrès

par Jean POULAIN

«Pour soumettre l'économie française à la volonté nationale, les nationalisations ne sont ni nécessaires ni suffisantes...»

Les nationalisations peuvent ne produire aucun des résultats promis. Et nous pourrions imposer à l'économie d'immenses secousses sans aucun profit... Elles ne sont jamais une panacée... Il faudrait qu'un gouvernement de gauche (éventuel), demain, prenne le temps d'observer sa propre expérience, pour diminuer les dangers d'une chirurgie à très haut risque.»

Il ne s'agit pas là des vues d'un pdg de grosse entreprise mais au contraire des déclarations publiques du vice-président des RDG en France (Radicaux de gauche).

Cette condamnation des nationalisations que l'on retrouve dans un ouvrage qui vient de paraître et dont le titre ne

tes) que qualitatif (rôle et pouvoir des travailleurs)?

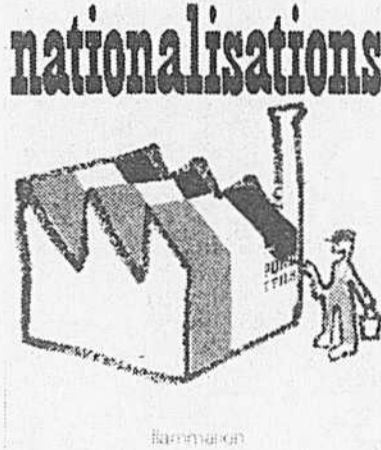
A cette double interrogation les auteurs s'efforcent d'apporter une contribution essentiellement analytique.

Autrement dit, l'ouvrage étudie dans le concret ce qui existe déjà dans le monde français des nationalisations et dans l'abstrait, ce que les partis politiques de gauche mettent de l'avant pour les défendre.

Dans les deux cas la conclusion est loin d'être probante même si les auteurs, malgré leur intégrité intellectuelle manifeste, ont un penchant sentimental favorable, rehaussé sans doute du fait que tous deux sont des fonctionnaires de l'Etat français.

Si donc la nationalisation est une chirurgie à très haut risque, il n'est pas cependant question de nier à cette science du scalpel

CHRISTIAN STOFFAELS / JACQUES VICTORRI



à la Bourse de Montréal et qui détient des actifs importants en Alberta.

Pour les auteurs, le groupe constitue «un instrument irremplaçable de la politique de l'Etat dans les domaines énergétiques, international et industriel».

A l'inverse de Renault qui, elle, a bénéficié d'une «non-politique industrielle», la réussite d'Elf-Aquitaine «doit beaucoup à la cohérence et à la vigueur de la stratégie pétrolière gouvernementale».

Il y a là une nuance d'importance qui transparait tout au long du livre: la France a affaire à deux sortes de nationalisations: celles qui sont autonomes — du type Renault — et où l'Etat n'est qu'un simple actionnaire comme les autres et celles pour lesquelles les pouvoirs publics interviennent à leur gré pour satisfaire aux besoins de leurs politiques.

Ce dernier point peut être excellent ou fort mauvais selon le

cas, c'est-à-dire, par exemple, introduire du favoritisme pour placer des personnages influents etc., mais inversement pour agir au nom de l'intérêt du pays.

Ce fut le cas de la situation pétrolière française au lendemain du quadruplement du prix du pétrole alors que le pays aurait été à la merci des stratégies des «sept soeurs» (les sept multinationales du pétrole) dont les intérêts ne coïncident pas nécessairement avec ceux de la France.

Il n'empêche que le terme «nationalisation» est légèrement trompeur lorsqu'il s'agit d'une entreprise dont l'Etat n'est qu'un actionnaire comme les autres, car cela élimine une bonne partie de toutes les faiblesses que l'on peut reprocher à ce système de gestion.

L'industrie aéronautique

Si l'ouvrage donne des exemples connus de réussites d'entreprises françaises nationalisées il en donne d'autres qui laissent beaucoup à désirer, comme l'industrie aéronautique, dans une situation «alarmante»: neuf Concorde vendus sur 18 construits et 300 prévus; 30 Corvettes vendues sur 40 construites et quelques centaines prévues; 40 Airbus vendus sur 300 à 400 nécessaires pour atteindre la rentabilité du programme.

Ceux-ci coûtent des fortunes à l'Etat et leur seul «mérite» est de faire travailler beaucoup de monde («il y a trop de cuisiniers pour faire la soupe»).

Mais même Renault n'est pas le fin du fin au point de vue financier, étant moins rentable que Peugeot et Simca-Chrysler (deux groupes privés). Le grand succès de Renault — et c'est surtout l'oeuvre d'un homme —

Pierre Dreyfus — et non d'un Etat, se situe au niveau des réalisations sociales.

Ce succès se situe non plus tellement sur le plan des avantages matériels: après avoir joué un incontestable rôle pilote, notamment dans le domaine de l'intéressement, des congés payés et des salaires, Renault est maintenant «rentrée dans le rang» et la situation matérielle d'un travailleur de la Régie est, peu ou prou, la même que celle de son confrère de Simca ou de Peugeot.

Les auteurs dont remarquer que contrairement aux trois autres gros constructeurs qui ont, notamment combattu le développement des syndicats nationaux ou indépendants — en fait liés à la direction — Renault a accepté de jouer le jeu syndical, ce qui ne l'a pas protégé pour autant contre les grèves.

Ce point pose au lecteur une question importante: est-ce que l'on nationalise une entreprise au seul profit des travailleurs qui y sont employés et deviennent ainsi une sorte d'actionnaires, ou doit-on penser avant tout à la collectivité?

C'est ainsi que se pose le problème le plus grave des nationalisations: le premier objectif social assigné aux nationalisations étant d'améliorer le partage de la valeur ajoutée, quel choix faudrait-il faire dans l'hypothèse d'une extension du secteur public (comme la France pouvait s'y attendre avant ses récentes élections qui ont finalement vu la défaite de «l'union de la gauche»)?

Quel sera le partage des surplus entre les salariés et les autres parties prenantes (essentiellement l'Etat et les consommateurs)? Dans quelle

mesure les gains de productivité seront-ils affectés aux salariés sous forme d'augmentation de salaires, aux consommateurs par une baisse de prix (eux dont les impôts vont payer les déficits ou financer les investissements), à l'Etat par une diminution de déficit, le versement d'un impôt ou une rémunération du capital?

S'il y a déséquilibre, il ne pourrait être rétabli qu'au prix d'une chute des investissements.

Dans tous les pays, le débat sur ces points est engagé et la frontière entre secteur public et privé fait l'objet de rectifications intermittentes.

Selon les auteurs, l'extension du secteur public ne permettrait pas une modification sensible du partage de la valeur ajoutée au profit des salariés dans les entreprises concernées.

Pour le pdg du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlman, un géant français dans divers domaines dont la chimie, son entreprise est «mieux pilotée par le marché dans le sens de l'intérêt général» que ne le sont les entreprises nationales, par les ministères...

Un dernier point soulevé est de savoir si la nationalisation nuit pas à la stratégie internationale de l'entreprise?

L'on pourrait penser que oui et avec raison mais le cas Aquitaine, par exemple, devrait au moins être compté comme une exemption. Plus proche de nous encore la société de la couronne Polysar a très peu des «fils à la patte» qui alourdisent les mouvements des firmes étatiques.

NATIONALISATIONS par Christian Stoffaels et Jacques Victorri, publié par Flammarion, Paris.

L'économie qui s'écrit

prête à aucune confusion: «Nationalisations» est-elle sans appel? Nous allons voir que le sujet a besoin d'être débroussaillé et qu'il s'agit le plus souvent de cas d'espèces.

Avouant ne pas avoir réussi à trancher le débat mais seulement à répondre à quelques questions, les deux auteurs de l'ouvrage ont eu pour objectif deux interrogations: Les nationalisations constituent-elles l'outil le plus adapté au développement et à la régulation de l'économie française ou à la mise en oeuvre d'une politique industrielle rigoureuse; sont-elles, par ailleurs, un instrument de progrès social tant quantitatif (rémunération, plein emploi, durée du travail, congés, retrait-

de jouer dans certains cas un rôle décisif...au moins quand le patient est mal en point...»

Des réussites

Comme Renault, Elf-Aquitaine est souvent citée en modèle de réussite des «nationalisations à la française» font remarquer les auteurs.

De fait, elle figure dans le peloton de tête des entreprises françaises et s'est convertie en quelques années d'un service public chargé de la valorisation des ressources pétrolières nationales en une multinationale à mentalité moderne tournée vers l'expansion.

Les Canadiens connaissent d'ailleurs très bien cette entreprise dont les actions sont cotées

les faits saillants de la Bourse

Table with 4 columns: Montreal, New York, Toronto, and Indices. It lists various market indicators, volume, and price changes for different sectors and indices.

fonds mutuels

Table listing mutual funds with columns for fund name, volume, and price changes. Includes categories like AGF, CIP, and various equity and bond funds.

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table showing Montreal stock indices for various sectors: Ind. Ser. pub., Banques, Comp., and Pop. It includes values and percentage changes.

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

Table showing Toronto stock indices for various sectors: 300/COMPOSE, SERV. FINANCIER, MINES ET MÉTAUX, PÉTROLES ET GAZ, and INDUSTRIELLES. It includes values and percentage changes.

Options trans-Canada (transigées)

Table listing transacted Canadian options with columns for option type, price, and volume.

Options trans-Canada (non transigées)

Table listing non-transacted Canadian options with columns for option type, price, and volume.

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

Large table listing Montreal stock market data, including individual stock prices, volume, and percentage changes across various sectors.

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

Large table listing Toronto stock market data, including individual stock prices, volume, and percentage changes across various sectors.

Options trans-Canada (non transigées)

Large table listing non-transacted Canadian options with columns for option type, price, and volume.

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

Large table listing Montreal stock market data, including individual stock prices, volume, and percentage changes across various sectors.

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

Large table listing Toronto stock market data, including individual stock prices, volume, and percentage changes across various sectors.

Options trans-Canada (non transigées)

Large table listing non-transacted Canadian options with columns for option type, price, and volume.

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

Large table listing Montreal stock market data, including individual stock prices, volume, and percentage changes across various sectors.

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

Large table listing Toronto stock market data, including individual stock prices, volume, and percentage changes across various sectors.

Options trans-Canada (non transigées)

Large table listing non-transacted Canadian options with columns for option type, price, and volume.

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

Large table listing Montreal stock market data, including individual stock prices, volume, and percentage changes across various sectors.

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

Large table listing Toronto stock market data, including individual stock prices, volume, and percentage changes across various sectors.

Options trans-Canada (non transigées)

Large table listing non-transacted Canadian options with columns for option type, price, and volume.

AMERIQUE

Table of stock market data for the Americas section, including various company names and their stock prices.

le dollar

MONTREAL - Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en hausse de 1/16 à \$1.1376 et le livre sterling de 1/16 à \$2.0200.

NEW YORK - Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en baisse de 1/16 à \$0.8790 et le livre sterling est inchangé à \$1.9280.

Le prix de l'once d'or hier à Londres était coté en dollars américains à \$202.00 - à Paris à \$198.60 - à Francfort à \$201.74 - à Zurich à \$201.625 - à Hong Kong à \$198.48.

ALBERTA

Table of stock market data for the Alberta section, listing various companies and their stock prices.

Marché des options - CHICAGO

Table of options market data for Chicago, including call and put options for various stocks.

INDICES A LA BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market indices for the New York Stock Exchange, including DOW JONES and other major indices.

DOW JONES HIER

Table of Dow Jones index data from the previous day, showing various index values.

OPEN INTEREST: Total des contrats achetés

Table of open interest data for various contracts, showing the total number of contracts bought and sold.

SUITE DE LA PAGE A 10

Continuation of stock market data from page A 10, listing various companies and their stock prices.

1978

Table of stock market data for the year 1978, showing performance metrics for various companies.

1978

Table of stock market data for the year 1978, showing performance metrics for various companies.

# rappports financiers express

Compagnies	Profits (pertes) (\$000)			Revenus bruts (\$000)		
	COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION	COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION
<b>Dominion Textile</b> (textile) Mt. Qué. année 30 juin	18,200	14,600	+25%	559,900	498,900	+12%
<b>Québec Télévision</b> (serv. pub.) Rimouski Qué. 1er sem. 30 juin	4,400	4,000	+10%	40,400	37,400	+8%
<b>Consumers Glass</b> (contenants) Tor. Ont. 1er sem. 30 juin	4,100	3,000	+37%	68,600	63,500	+8%
<b>Giant Yellowknife</b> (mines) Tor. Ont. 1er sem. 30 juin	1,765	1,006	+75%	10,400	7,900	+32%
<b>Maple Leaf Mills</b> (alimentation) Tor. Ont. 1er sem. 30 juin	6,900	6,600	+5%	307,100	290,600	+6%
<b>Sherritt Gordon</b> (mines) Tor. Ont. 1er sem. 30 juin	6,000	5,500	+9%	120,800	104,900	+15%
<b>United Keno Hill Mines</b> (mines) Tor. Ont. 1er sem. 30 juin	1,600	744	+115%	10,300	7,100	+45%
<b>Pacific Petroleum</b> (pétroles) Cal. Alb. 1er sem. 30 juin	47,200	42,100	+12%	1,370,000	1,365,000	—
<b>Pacific Petroleum</b> (pétroles) Cal. Alb. 1er sem. 30 juin	47,200	42,100	+12%	232,500	214,200	+9%
<b>Uniroyl Inc.</b> (couchouche) NY NY 1er sem. 30 juin	6,100	29,700	-79%	1,370,000	1,365,000	—
<b>Canadian Merrill</b> (mines) Mt. Qué. 1er sem. 30 juin	1,317	1,261	+4%	9,500	8,400	+13%
<b>Canadian Pacific Investments</b> (soc. de gestion) Mt. Qué. 1er sem. 30 juin	117,700	111,200	+6%	—	—	—
<b>Gaz Métropolitain</b> (gaz naturel) Mt. Qué. 1er sem. 30 juin	7,600	3,500	+11%	118,300	90,200	+31%
<b>Becker Milk</b> (alimentation) Tor. Ont. année 30 avril	505	990	-49%	140,000	135,900	+3%
<b>Camflo Mines</b> (mines d'or) Tor. Ont. 1er sem. 30 juin	2,400	1,500	+60%	—	—	—
<b>Orchan Mines</b> (mines) Tor. Ont. 1er sem. 30 juin	236	1,200	-80%	8,200	10,700	-23%
<b>Vulcan Ind. Packaging</b> (cont. métal) Rexdale Ont. 1er sem. 30 juin	513	504	+2%	15,300	12,400	+23%
<b>New Brunswick Tel.</b> (communications) Fredericton N.B. 1er sem. 30 juin	7,200	5,700	+26%	59,100	50,800	+16%
<b>Francona Oil &amp; Gas</b> (pétroles et gaz) Cal. Alb. 1er sem. 30 juin	4,700	5,100	-8%	—	—	—
<b>Union Oil Cda</b> (pétroles) Cal. Alb. 1er sem. 30 juin	10,500	10,400	+1%	46,000	38,600	+19%
<b>Cornat Industries</b> (comp. fin. divers.) Vanc. C.B. 1er sem. 30 juin	4,500	2,800	+61%	172,300	128,100	+35%
<b>Grumman Corp.</b> (électricité) Long Island NY 1er sem. 30 juin	12,700	16,865	-25%	847,165	768,452	+10%
<b>Int'l Minerals &amp; Chemical</b> (prod. min. et chim.) Libertyville Ill. année 30 juin	120,100	108,200	+11%	1,364,400	1,280,200	+7%
<b>Travelers Corp.</b> (assurance) Hartford Conn. 1er sem. 30 juin	175,300	106,300	+65%	4,03	2,43	—

## les métaux

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE	
COMPTANT	717.50-718.50
à terme	737.50-738.00
ventes	3,850 tonnes
ETAIN (qualité ordinaire)	
COMPTANT	6625-6630
à terme	6495-6500
ventes	725 tonnes
ETAIN (qualité supérieure)	
COMPTANT	6625-6630
à terme	6510-6520
ventes	néant
PLOMB	
COMPTANT	321.50-322.00
à terme	326.50-327.00
ventes	1,450 tonnes
ZINC	
COMPTANT	313.50-314.50
à terme	323.75-324.00
ventes	875 tonnes

## l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse de Winnipeg.

Contrats de 400 onces

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Oct 78	203.00	205.20	203.90
Jan 79	208.00	210.00	207.70
Avril 79	214.50	215.00	214.50
Juillet 79	—	—	220.00

Volume de jeudi: 34 contrats

Contrats de 100 onces

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Oct 78	201.30	202.00	201.30
Nov 78	—	—	204.40
Fév 79	—	—	211.20
Mai 79	—	—	216.00
Oct 79	—	—	221.30

Volume de jeudi: 2 contrats.

## les devises

PAR LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

	Rand	Mark	£
Afrique du Sud	\$1 3120	\$0 8602	\$2 1926
Angleterre	\$0 7777	\$0 0355	\$0 0636
Argentine	\$0 0015	\$0 0149	\$0 2593
Australie	\$1 3183	\$0 5178	\$0 001349
Autriche	\$0 0777	\$0 0149	\$0 00517
Belgique	\$0 0355	\$0 2132	\$1 2005
Bretagne	\$0 0636	\$0 2537	\$0 6670
Danemark	\$0 2054	—	—
Espagne	\$0 0149	—	—
France	\$0 2593	—	—
Hollande	\$0 5178	—	—
Italie	\$0 001349	—	—
Japon	\$0 006026	—	—
Mexique	\$0 0517	—	—
Etats-Unis	\$1 3600	—	—
Norvège	\$0 2132	—	—
N.-Zélande	\$1 2005	—	—
Suède	\$0 2537	—	—
Suisse	\$0 6670	—	—

## l'argent

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de 3.9 cents américain par rapport à l'ouverture de la veille.

VENDREDI: \$5 518  
MONTRÉAL — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent canadien à \$6.245 l'once de Troy.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à \$5.485 l'once de Troy.

## à lire

- GORDON SECURITIES** (Montréal)  
• Jannock Limited, 31 juillet 1978
- GREENSHIELDS** (Montréal)  
• Les taux d'intérêt, 28 juillet 1978 (En français)
- MERRILL LYNCH** (Montréal)  
• La production canadienne de pétrole brut et de gaz naturel, 13 juillet 1978  
• Les actions ordinaires, juillet 1978
- MCLEOD, YOUNG, WEIR** (Montréal)  
• Les cotes des obligations, 31 juillet 1978
- NESBITT THOMSON** (Montréal)  
• Les produits pétroliers raffinés au Canada, 27 juillet 1978
- PITFIELD, MACKAY, ROSS** (Montréal)  
• L'augmentation du taux d'escompte et les conséquences prévisibles sur les taux d'intérêt, 28 juillet 1978
- RICHARDSON SECURITIES** (Montréal)  
• La Banque British Columbia, juillet 1978
- D.W. TAYLOR** (Montréal)  
• Les métaux, 27 juillet 1978  
• Brenda Mines Limited, 27 juillet 1978
- NOTE**  
Ces études sont publiées en anglais, sauf indication contraire; elles sont gratuites pour les clients des maisons de courtage.

# La Chine fait appel aux Allemands pour financer son industrialisation

**d'après Reuter**  
Les banquiers allemands s'attendent à une décision imminente de la Chine populaire qui désire obtenir des crédits bancaires de l'Ouest pour l'aider à financer son programme d'industrialisation.

Une autre indication qu'un autre pas a été fait dans cette direction a été obtenue, hier, quand des sources dans les milieux industriels allemands ont rapporté que la Chine a décidé d'accorder des contrats de plusieurs milliards de marks à des sociétés ouest-allemandes pour réaliser des projets dans le secteur des charbons, ce qui pourrait signifier que les banques allemandes ont accordé pour la première fois des crédits à la Chine.

Jusqu'à présent, la Chine a toujours payé ses importations comptant, même si elle utilisait aussi des pourvoyeurs de crédit en passant des contrats de paiements différés.

Mais la plupart des banquiers en relations avec les commerçants chinois ont le sentiment que la Chine aura bientôt à suivre l'exemple de autres pays communistes et à utiliser les crédits à l'exportation des banques occidentales.

Un des banquiers interrogé, la Dresdner Bank AG, a précisé qu'il y a des indications de profiter de crédit à l'exportation à long terme dans le cadre de ses projets d'industrialisation. «Cela permettrait de mettre en marche un

programme d'exportation beaucoup plus important», a expliqué un porte-parole de la Dresdner Bank.

Il a souligné que l'Allemagne est déjà le troisième plus important partenaire commercial de la Chine après le Japon et Hong Kong et il a qualifié les changes des sociétés allemandes de participer à l'expansion économique chinoise comme étant «au-dessus de la moyenne».

## à lire

- FINANCIAL COUNSEL** (Montréal)  
• Baisse de la production mondiale de pétrole brut pour le mois d'avril dernier, 4 août 1978
- NOTE**  
• Ces études sont publiées en anglais, sauf indication contraire; elles sont gratuites pour les clients des maisons de courtage.

## fruits/légumes

MONTRÉAL — Prix payés au marché Central métropolitain tel que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

### FRUITS

Bleuets: \$17.00 pour 11 pintes.  
Framboises: \$13.00 à \$14.00 pour 12 chouchous.  
Pommes: Jaunes transparentes, \$9.00 à \$10.00; Quinity, \$11.00 à \$12.00; Close, \$8.00 à \$9.00 le minot en vrac; rouge hâtive, \$8.00 le minot en vrac; Lodi, \$10.00 à \$11.00 le minot en vrac.

### LEGUMES

Aneth: \$2.00 pour 12 paquets.  
Aubergines: \$8.00 le boisseau.  
Bettarvas: \$3.00 à \$3.50 pour 25 lb; \$0.75 pour six paquets.  
Bettes à carde: \$4.50 à \$5.00 pour 12.  
Brocoli: \$5.50 à \$6.00 pour 12.  
Carottes: \$1.75 pour 12 paquets; \$5.00 à \$5.50 boîte de 30 paquets; \$3.50 à \$4.00 les 25 lb; \$8.50 à \$9.00 pour 24 celloles de 2 livres ou 1 cellole de 5 lb; grosse, \$10.00 à \$11.00 pour 50 lb.  
Mini-carottes: \$6.00 les 20 celloles de 12 paquets.  
Céleri: \$14.00 pour 24.  
Chicorée: \$3.00 à \$3.50 pour 12.  
Choux verts: \$4.50 à \$5.00 pour 14 et 16.  
Choux de Savoie: \$6.50 à \$7.00 les 12.  
Choux rouges: \$8.50 à \$9.00 les 12.  
Choux chinois: \$4.50 à \$5.00 pour 16.  
Choux-fleurs: \$8.00 à \$8.50 pour 12.  
Ciboulette: \$4.00 pour 12 paquets.  
Concombres: à marinier, gros, \$7.00 le boisseau; à marinier, petit, \$12.00 le boisseau; sans pépin, type anglais, \$4.00 pour 12; ordinaires, \$6.50 à \$7.00 pour 6 douz.

### Echalotes

Echalotes: \$5.00 pour 4 douzaines de paquets et \$3.50 à \$3.75 les 9 douzaines.  
Épinards: \$4.00 à \$4.50 pour 12 celloles de 10 onces, \$5.00 à \$6.00 le boisseau.  
Chicorée-scarole: \$3.00 à \$3.50 les 12.  
Gourganes: \$3.00 les 20 livres.  
Haricots: jaunes \$8.00 à \$8.50; verts \$8.00 pour 20 lb; verts plats, \$5.00 le boisseau.  
Laitue frisée: \$3.50 à \$4.00 pour 24; romaine, \$4.00 à \$4.50 pour 12; Boston, \$3.50 à \$4.00 pour 16; iceberg, \$5.00 à \$6.00 pour 18; la pré-refroidie \$5.00 à \$6.00 les 18.  
Mais sucré: \$4.00 à \$4.50 pour 6 douz.

### Menthe

Menthe: \$3.00 pour 12 paquets.  
Oignons: nouveaux, jaunes moyens, \$6.50 le 50 lb; jaunes et rouges \$1.50 le paquet de 12; jaunes moyens \$4.00 à \$4.50 pour 50 lb; gros \$7.00 à \$7.50 pour 50 lb; à marinier, \$2.50 pour 5 lb, \$4.50 pour 10 lb.  
Persil: \$3.00 pour 12 paquets.  
Piments: \$6.50 le demi-boisseau.  
Poireaux: \$2.75 à \$3.00 pour un paquet de 12.  
Pois: \$5.00 le 20 lb.  
Poisverts: \$8.50 le boisseau.  
Rabiole navet blanc: \$2.50 à \$4.00 les 25 lb; \$1.25 pour un paquet de 6.  
Radis: \$4.50 à \$5.00 pour 3 douzaines de paquets; \$3.50 à \$4.00 pour 30 celloles de 6 onces.  
Rhubarbe: \$1.50 à \$2.00 pour 12 paquets; grosse, \$2.75 pour 12 paquets.  
Rutabaga: primeur, \$5.50 à \$6.00 pour 50 lb.

### Tomates

Tomates: de serre, roses, No 1, \$5.00 à \$5.50 pour 8 lb; de champ, rouge, \$6.00 à \$7.00 les 20 lb; de champ, rose, \$9.00 pour 20 lb.  
Zucchini: \$2.00 à \$3.00 pour 20 lb.  
Pommes de terre: \$2.25 à \$2.50 les 50 livres; \$1.25 à \$1.40 le 20 lb; \$0.75 à \$0.80 le 10 lb; petites, \$1.00 le 50 lb; lavées, \$5.00 pour 50 livres; \$0.90 à \$1.00 le 10 lb; \$5.50 pour 10 celloles de 5 lb. Arrivages: 5,855 sacs de 50 lb.

## denrées agricoles

MONTRÉAL — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

### Beurre

Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, no 92, \$1.26, no 93, \$1.27; prix de vente, \$1.27; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.34.

### Fromage cheddar

blanc, \$1.26; coloré, \$1.26.

### Poudre de lait écrémé

no 1, sacs de 50 lb, \$0.72 à \$0.76; pour nourrissement, \$0.43-0.47.

### Lait de beurre en poudre

\$0.48 à \$0.50.

### Oeufs

prix moyens de grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine, A-extra gros, \$0.98; A-gros, \$0.93; A-moyens, \$0.88; A-petits, \$0.83.

### Prix de gros aux distributeurs

alimentés par la Fédération des producteurs agricoles du Québec: A-extra gros, \$0.96; A-gros, \$0.91; A-moyens, \$0.84; A-petits, \$0.61; A-très petits \$0.32.

### Pommes de terre

prix de gros: nouvelles, Québec, 50 lb, \$2.25 à \$2.50; 20 lb, \$1.40 à \$1.50; 10 lb, \$0.75 à \$0.80.

## Les petites annonces 285-7111

**FAITES D'UNE PIERRE, DEUX COUPS!**

• VENEZ PASSER UNE FIN DE SEMAINE DANS LES MONTS POCONOS à prix vraiment spécial \$55 par couple Incluant le séjour dans un hôtel luxueux et les repas.

• DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN TERRAIN AUX ETATS-UNIS

Vous pouvez posséder le terrain seulement ou vous faire construire un chalet. Pour seulement \$19,890 vous pouvez avoir un chalet de 3 chambres à coucher.

Profitez de votre séjour pour visiter Penn Estates sans aucune obligation de votre part.

Pour renseignements à Montréal, tél. à 767-1875 ou écrire à Penn Estates, 3600, av. du Parc, Suite 2610 A, Montréal, Qué. H2X 3R2

## IMPORTANTE RECONSTRUCTION EN COURS A L'USINE DE STANCHEM AU QUEBEC

MONTRÉAL. Un important fabricant canadien de produits chimiques reconstruit son usine, suite au grave incendie de janvier, qui a causé des dommages majeurs à cette usine de chlore et soude caustique à Beauharnois au Québec. STANCHEM, une division des Industries PPG Canada Ltée construit et perfectionne l'usine, qui n'était plus en fonction depuis le sinistre.

Selon Monsieur E.T. Harris, vice-président et directeur général de STANCHEM, la construction sera finie et en fonction pour novembre 1978.

Monsieur Harris nous dit: «Malgré le fait que l'usine n'a pas fonctionné depuis l'incendie, nous sommes heureux de pouvoir affirmer que nous n'avons pas manqué d'effectuer toutes nos livraisons. La Société a obtenu une grande partie des produits des autres usines en Amérique du Nord des Industries PPG, Inc., l'une des sociétés productrices de chlore et soude caustique la plus grande au monde et de la compagnie-mère.

Monsieur Harris narre encore: «La Société investit beaucoup pour améliorer la productivité et installer des équipements supplémentaires pour protéger l'environnement.»

Il ajoute: «Nous venons aussi de donner les premiers coups de pioche pour un nouveau bâtiment d'hygiène industrielle, qui comprendra des douches, des armoires, des lavabos et des laves-vaisselle modernes, un dispensaire médical et une salle à manger pour les employés. L'emplacement pour garer les voitures sera aussi agrandi.»

Selon Monsieur Harris, le bâtiment d'hygiène industrielle, prévu pour achèvement durant le premier trimestre de 1979, coûtera environ \$850,000.

Monsieur Harris ajoute, que les installations pour protéger l'environnement et les opérations de production du chlore et de la soude caustique seront perfectionnées au plus haut degré, en vue de besoins futurs. L'investissement total de STANCHEM dans les projets de reconstruction à Beauharnois est d'environ \$10 millions.

Monsieur Harris continue: «Nous ajouterons à cette construction des installations de contrôle électronique, qui vont réduire la consommation d'énergie et vont améliorer en grande mesure l'efficacité de l'utilisation de l'électricité dans l'usine.

STANCHEM est l'un des plus importants producteurs de chlore, de soude caustique et de chlorate de sodium et est, en même temps, un distributeur d'un large éventail de matières chimiques de base et de spécialités chimiques pour l'industrie et l'agriculture, à travers le Canada.

Le chlore est aussi utilisé comme matière première dans l'industrie des plastiques et d'autres produits chimiques, incluant des dissolvants, des décolorants et des produits intermédiaires, ainsi que dans le traitement de l'eau et des déchets.

La soude caustique a beaucoup d'autres applications, y compris la manufacture de savon et de détergents, des tissus synthétiques, dans la transformation des aliments et dans la fabrication de l'aluminium.

# Voici la monnaie olympique 1980

## 1<sup>re</sup> série - géographique

**Une occasion unique d'augmenter la valeur de votre collection olympique**

La 1<sup>re</sup> série (géographique) comprend deux pièces de 10 roubles et quatre pièces de 5 roubles. Ces pièces sont frappées selon les normes de qualité des pièces polies hors circulation et sont en vente chez un certain nombre de marchands de pièces de monnaie.

Les pièces de monnaie olympique 1980 présentent un intérêt spécial pour les collectionneurs, pour les raisons suivantes:

- Ces pièces commémorent les premiers Jeux olympiques jamais tenus en Union soviétique.
- Ce sont les premiers roubles frappés en argent depuis plus d'un demi-siècle.
- Toutes ces pièces ont cours légal et leur valeur est garantie, en Union soviétique, par le gouvernement de l'U.R.S.S., conformément à un acte approuvé par le gouvernement, par le ministère des finances et par la banque d'état de l'U.R.S.S.
- Elles seront émises en quantités si limitées que seul un petit nombre de ceux qui ont, en 1976, collectionné les pièces de monnaie olympique canadienne pourra les acquérir.

**Tirage en très petit nombre**  
En tout et pour tout, seulement 450,000 pièces de monnaie olympique 1980, en argent massif, première série—les premiers roubles en argent émis depuis plus d'un demi-siècle—seront frappées, sur ce

nombre, 100,000 seront réservées pour distribution en Union soviétique et dans les autres pays socialistes. Il ne restera donc que 350,000 pièces pour le reste du monde.

C'est de loin le plus petit nombre de pièces de monnaie olympique d'un seul type qu'on ait frappé depuis la reprise des Jeux olympiques à notre époque. Ainsi, pour les Jeux de Montréal, en 1976, on a frappé, selon la série, de 650,000 à 1,480,000 pièces—A Helsinki, en 1952, le chiffre était de 600,000, et de 2,900,000 à Innsbruck en 1964.

Sur les pièces de la 1<sup>re</sup> série—deux pièces de 10 roubles et quatre pièces de 5 roubles—sont représentées des villes où certaines épreuves olympiques auront lieu. L'une des pièces de 10 roubles

montre une carte de l'Union soviétique, et l'autre, des vues de Moscou. Les pièces de 5 roubles offrent des vues de Leningrad, de Tallinn, de Minsk et de Kiev.

**Caractéristiques des pièces de monnaie olympique 1980**

ARGENT	5 roubles	10 roubles
Diamètre	33 mm	39 mm
Épaisseur	2.4 mm	3.3 mm
Poids	0.54 oz troy	1.07 oz troy
Teneur en argent	0.48 oz troy	0.96 oz troy

3% de la valeur nominale des pièces vendues au Canada seront versés à l'Association olympique canadienne.

**La première pièce d'or des Jeux olympiques de 1980**  
Six pièces de monnaie olympique 1980 polies hors circulation, en or fin titrant 0.900

# Des milliers de «voisins» en fête envahissent les parcs de Laval

par André PEPIN

Le Tout-Laval était en liesse hier soir, alors que la Fête des voisins se transportait dans les différents parcs de la ville, où des milliers de Lavallois ont répondu à l'appel des bénévoles pour chanter, danser, manger du blé d'Inde et saluer le maire Paiement et son équipe transportés par le bruyant «tram».

C'est dans un tintamarre infernal que le maire et son escorte ont sillonné le territoire jusqu'aux petites heures du matin. L'artiste Jean Lapointe, pour la circonstance, accompagnait le premier magistrat. Pour bien accueillir les visiteurs, les bénévoles ont prévu remettre à tous

les passagers du «tram», en guise de souvenirs, les objets et rafraichissements les plus divers.

En fin de soirée, les fêtards ont dansé autour d'immenses feux de joie, scandant le slogan «salut voisin!»

### Le cortège

Un hélicoptère a suivi le cortège du haut des airs tout au cours de la soirée, renseignant les policiers motards sur les embouteillages qui risquaient de retarder la tournée des parcs.

Pour les policiers, c'était la belle occasion de lancer à fond leurs nouvelles motos «made in Italy», tout ce qu'il a de dernier cri. Le chef Roger Chartrand ouvrait le cortège lui-même, s'é-

tant fait motard pour la circonstance.

### Accueil chaleureux

Dans la majorité des parcs visités, le «tram» a reçu un accueil chaleureux, quoique plusieurs responsables ont déclaré que la participation était moins importante que l'an dernier.

Un temps radieux a permis au cortège d'entreprendre la tournée dès 18h30 pour s'arrêter un peu plus longtemps dans chacun des parcs.

### La fête se poursuit

Aujourd'hui, la fête continue, alors que les voisins participent à différentes activités sportives au Centre de la nature. En soirée, la grande scène s'anime-

ra à nouveau, pour le «show» des hommes cette fois: Jacques Michel, Gilles Valiquette et Robert Paquet chanteront leurs meilleurs succès.

Au cours de la journée, un spectacle de parachutistes sera présenté et les experts tenteront de faire lever la fameuse mongolfière qui se montre capricieuse depuis jeudi.

Demain dimanche, plusieurs foyers d'animation sont prévus au Centre de la nature. Jean Lapointe et Julie Arel clôtureront les réjouissances pour le dernier spectacle, à compter de 21h.

Et ce sera place aux feux d'artifice avant... la tombée du rideau.



Les voisins ne lésinaient pas pour recevoir leur maire... le «caribou de l'ouest» à même la cuve.



Le tour de l'île Jésus dans le «tram», c'est l'occasion pour fraterniser avec les voisins.

photos Armand Trotter, LA PRESSE



Jean Lapointe accompagnait le maire dans la tournée du «tram», mais à la condition de ne pas manquer de blé d'Inde...

# Le miracle brésilien passe par Embrafilme

par Luc PERREAULT

Delmiro Gouveia est cet industriel brésilien qui, au début du siècle, installa une manufacture de fil à coudre près de ses champs de coton, la fit fonctionner grâce à l'électricité arrachée aux rapides de la rivière voisine, donna du travail aux chômeurs de la région et refusa — jusqu'à ce qu'on l'assassine — de céder sa manufacture aux Anglais qui se livraient dans son pays à un dumping impitoyable du fil à coudre.



Depuis 1970, toujours au Brésil, Embrafilme, une société à capital mixte rattachée au ministère de l'Éducation contrôle la production, la distribution et la direction générale du cinéma dans le pays. Assortie d'une législation protectionniste dont la principale caractéristique a été de faire passer le quota du film brésilien de 84 jours par année en 1974 à 112 en 1977, Embrafilme est devenue en huit ans pour les «majors» (compagnie de dis-

tribution) américains l'objectif à abattre.

A un point tel que les Brésiliens ont reçu en 1978 la visite successive du président Jimmy Carter et du puissant Jack Valenti, le président du MPAA (Motion Picture Association of America).

Itoby Alves Correa Jr, un Brésilien réfugié en France pour des raisons politiques depuis 1973 et qui détient pour la France les droits de quinze films brésiliens dont celui de Geraldo Sarno, *Coronel Delmeiro Gouveia*, qu'il est venu présenter à Montréal dans le cadre du Festival de la Critique, M. Correa, dis-je, est d'avis que la visite du président des États-Unis et du président de la MPAA avaient beaucoup à voir avec l'avenir d'Embrafilme.

Pour me le prouver, il me tend une coupure de *l'Écran français* — l'organe des professionnels du cinéma en France — qui contient un entrefilet contenant une déclaration du président Carter selon laquelle rien ne devait s'opposer à la diffusion du cinéma américain à l'étranger.

M. Correa poursuit en disant que Delmiro Gouveia et Embrafilme ont beaucoup en commun, entre autres, une attitude d'opposition farouche envers les multinationales et une volonté de devenir, ce que nous appelons au Québec, «maîtres chez nous».

Et, dans les faits, Embrafilme est en train de redonner au Brésil le contrôle économique de son cinéma. Il y a eu, en 1974, 30

millions de spectateurs pour voir des films brésiliens. Ce chiffre est passé à 56 en 1977. Grâce aux mesures protectionnistes, estime M. Correa, le cinéma brésilien a conquis le tiers du marché de l'exploitation.

Un film comme *Dona Flor et son mari* — une comédie érotique très commerciale — a fait pour 1976-77 la meilleure recette de tous les films présentés au Brésil, supérieure même à *Jaws*.

Chose encore plus surprenante, les spectateurs brésiliens qui nourrissent des préjugés tenaces à l'égard de leur cinéma national semblent désormais conquis par ces productions en général très populaires et commerciales qui, pour la plupart, utilisent des comédiens que les Brésiliens voient régulièrement dans les téléromans.

### Baiser le cercle vicieux

Comment expliquer ce miracle brésilien? Itoby Alves Correa croit qu'on est parvenu à briser le cercle vicieux qui faisait que, d'une part, le public boudait son cinéma national et que, d'autre part, les distributeurs se désintéressaient des films tournés au Brésil.

Embrafilme, enchaîne mon interlocuteur, répondait à un besoin précis: placer le cinéma au diapason de la vague nationaliste qui se développe au Brésil depuis quelques années. L'essor du cinéma brésilien est étroitement lié à l'évolution politique du pays et il ne fait pas de doute, aux yeux de M. Correa, que le rétablissement progressif des libertés civiles et de la démocra-



C'est aujourd'hui à 16 heures que sera présenté le film «Les Indiens sont encore loin» de Patricia Moraz (Suisse) avec Christine Pascal et Isabelle Huppert.

tie amorcée depuis quelques années explique largement la situation actuelle du cinéma.

Mais cette situation n'est pas sans danger. Durant les années 60, le Brésil a connu une première vague de cinéma, le «cinéma novo», un cinéma très radical, de type culturel, très connu à l'extérieur mais pas du tout à l'intérieur du pays. A ce cinéma s'est substitué une production très commerciale. Cette situation provoque l'étouffement d'un cinéma de recherche moins préoccupé de rentabilité commerciale immédiate que par les

divers aspects de la culture brésilienne.

### Année décisive

Pour M. Correa, l'année 1978 sera décisive, d'abord sur le plan politique puisque se dérouleront des élections présidentielles et des élections législatives, ensuite sur le plan du cinéma dans la mesure où l'on assistera à une plus grande démocratisation des organes d'information. Car, à l'exception des journaux, les médias (surtout la radio et la télévision, les plus populaires) restent soumis à la censure. Et les cinéastes vivent une situation

très ambiguë. Ainsi Glober Rocha, revenu au Brésil depuis maintenant trois ans, fait directement l'apologie du système.

Quant à la lutte aux multinationales entreprise au niveau du cinéma, elle n'est pas encore imitée dans les autres sphères de l'activité économique. De sorte que le cinéma précède à ce niveau l'évolution du reste de la société brésilienne tout en profitant à un certain nombre de producteurs locaux.

Le processus est donc bien enclenché mais rien n'est encore définitivement acquis.

**LES NAUFRAGÉS**



**PEANUTS**



**BOZO**



**PHILOMÈNE**



**BASILE**



**FERDINAND**



**MON ONCLE**



**CANDIDE**



**MUTT ET JEFF**



**HAGAR DUNOR le VIKING**



**Votre horoscope**

Le carré Soleil-Uranus du samedi vous incitera à faire preuve de fermeté, vous refuserez de vous laisser influencer et suivrez vos idées. Dimanche, vous risquez de vous montrer trop autoritaire, vous ne tiendrez pas compte des désirs de votre entourage. Chance avec 8 et 41.

**ANNIVERSAIRES:** Ceux du samedi: L'important sera de garder votre sang-froid. Ceux du dimanche: Vous devrez éviter les actions trop précipitées.

**NAISSANCES:** Celles du samedi donneront des enfants consciencieux, ordonnés et travailleurs. Celles du dimanche donneront des enfants actifs, agités et impulsifs.

**BELIER** DU 21 MARS AU 20 AVRIL

**Généralités:** Il se peut que vous soyez victime de soupçons ou d'accusations injustes. **La chance:** Préférez les chevaux bien adaptés au terrain. **Piaisirs:** Consacrez-vous à l'être aimé. **Santé:** Prolongez vos heures de sommeil.

**TAUREAU** DU 21 AVRIL AU 20 MAI

**Généralités:** Vos désirs personnels seront comblés de façon inattendue. **La chance:** Jouez votre couleur ou votre chiffre porte-bonheur. **Piaisirs:** Nouez de nouveaux liens d'amitié. **Santé:** Evitez les plats en sauce.

**GEMEAUX** DU 21 MAI AU 21 JUIN

**Généralités:** Il se peut qu'une chance vous soit enlevée dans une affaire importante. **La chance:** Faites confiance aux grands entraîneurs. **Piaisirs:** Ne vous mêlez pas aux querelles de vos amis. **Santé:** Bonne.

**CANCER** DU 21 JUIN AU 22 JUILLET

**Généralités:** Le climat vous sera hostile, vous devez vous attendre à de nombreuses contradictions. **La chance:** Ne cherchez pas la grosse cote. **Piaisirs:** Maintenez l'harmonie. **Santé:** Mangez à heures régulières.

**LION** DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

**Généralités:** Vous aurez l'occasion de rencontrer des personnes qui peuvent vous aider. **La chance:** Donnez des bases solides à votre jeu. **Piaisirs:** Participez à la vie de famille. **Santé:** Ne faites pas d'excès.

**VIERGE** DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

**Généralités:** Vous obtiendrez d'excellents conseils, encore faut-il que vous les suiviez. **La chance:** Misez sur des chevaux qui finissent bien. **Piaisirs:** Faites-vous de nouvelles relations. **Santé:** Mangez des crudités.

**BALANCE** DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

**Généralités:** En voulant trop organiser vous risquez de créer des contraintes déplaissantes. **La chance:** Etudiez votre jeu longtemps à l'avance. **Piaisirs:** Détendez-vous, changez d'ambiance. **Santé:** Stimulez votre organisme.

**SCORPION** DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

**Généralités:** Vous avez de nombreuses questions à reconsidérer en famille. **La chance:** Préférez les paris couplés. **Piaisirs:** Vous serez comblé par une marque d'affection. **Santé:** Evitez les aliments en conserve.

**SAGITTAIRE** DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

**Généralité:** Vos initiatives risquent de provoquer des critiques et des discussions violentes. **La chance:** Ne restez pas sur votre première impression. **Piaisirs:** Rapprochez-vous de vos amis. **Santé:** Ne fumez pas trop.

**CAPRICORNE** DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

**Généralités:** N'oubliez pas les engagements que vous avez pris même s'ils vous semblent fastidieux. **La chance:** Jouez en famille. **Piaisirs:** Vous vous ferez de nouveaux amis. **Santé:** Evitez les excès de table.

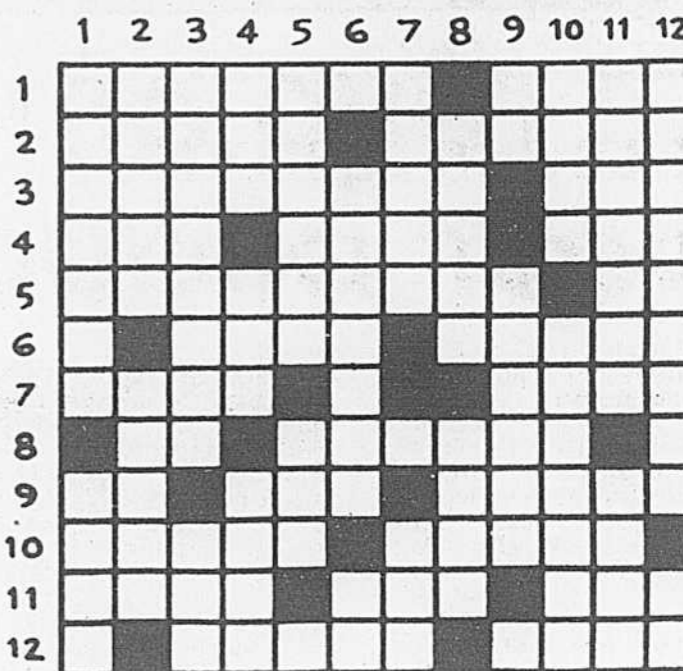
**VERSEAU** DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

**Généralités:** Vous êtes à la merci d'un retard ou d'un incident désagréable. **La chance:** Attention aux écuries étrangères. **Piaisirs:** Distractions et joies ne manqueront pas. **Santé:** Bonne vitalité.

**POISSONS** DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

**Généralités:** Prenez les choses du bon côté et essayez de mettre un terme aux discordances. **La chance:** Misez sur les chevaux les plus résistants. **Piaisirs:** Echangez des idées avec vos amis. **Santé:** A ménager.

**MOTS CROISÉS**



- HORIZONTALEMENT**
- Personne qui souffre par la faute d'autrui — Violent.
  - Espèce de saule — Chastete.
  - Jeux de hasard — Homme avare.
  - Interjection servant à encourager — Prince troyen — Moi, en latin.
  - Qui répond rapidement à une demande d'effort — Infinitif.
  - Sans capacité — Vedettes.
  - Leurs jours sont longs — Obtempéré.
  - Moitié de domino — Excité.
  - Caesium — Conscience — Conformément à.
  - Epreuve — Affermi.
  - Alarme — Nommé à une fonction — Roi d'Israël.
  - Subsiste — Jeune baudet.
- VERTICALEMENT**
- Fermeté morale — Bolet.
  - En vase clos — Sous le bec de la théière.
  - On y conserve les eaux pluviales — A qui l'on peut se fier.
  - Est utile au joueur de golf — Rencontrés — Arrose Otlen.
  - Imaginaire — Propice.
  - Qui n'est pas en usage — Marque la liaison.

- Glaives — Bière.
- Avachies — Sorti.
- Altesse Royale — Rideaux.
- Supérieure d'un couvent — Se dit d'un groupe dont la loi de composition est commutative.
- Tablette fixée horizontalement à un mur — Capitale de la Norvège.
- Action de répondre en utilisant les arguments de l'adversaire — Partie d'un lustre.

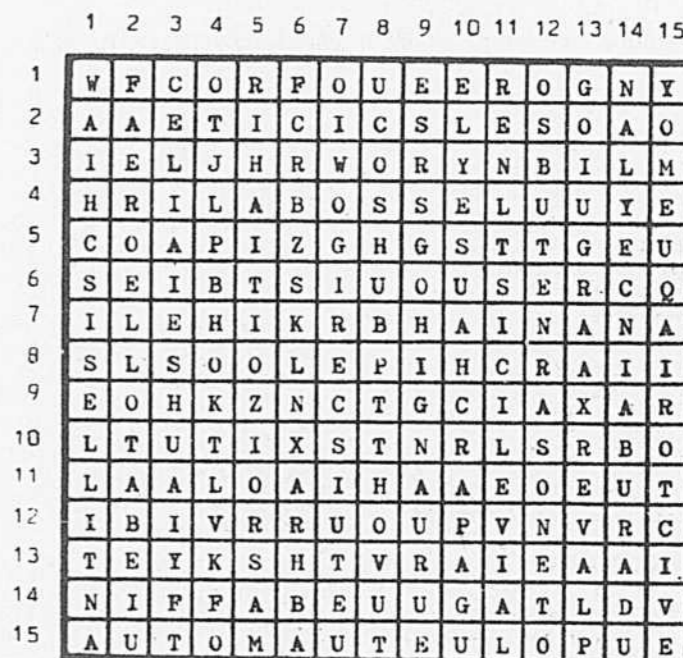
Solution au prochain numéro



Solution du dernier problème

**MOT-MYSTÈRE**

ILES — Un mot de 5 lettres



- |          |         |         |         |          |
|----------|---------|---------|---------|----------|
| AIX      | CITE    | HAI-NAU | OSEL    | TENOS    |
| ANTILLES | CORFOU  | HAITI   | OUVEA   | TORTUE   |
| ARCHIPEL | COS     | HONSHU  | QUEMOY  | TUOMOTU  |
| ARUBA    | CRETE   | IBIZA   | RAB     | UPLU     |
| ATOLL    | CURACAO | ILE     | RAPA    | UVEA     |
| BAFFIN   | EGINE   | LIEN    | RUGEN   | VATE     |
| BALI     | EUBEE   | ISCHIA  | SARK    | VICTORIA |
| BATZ     | FAEROE  | LEVANT  | SERCQ   | WALLIS   |
| BUTE     | FIJI    | LIPARI  | SHIKOKU |          |
| CERIGO   | COREE   | LOOS    | SICILE  |          |
| CEYLAN   | GRENADE | NAURU   | SKYE    |          |
| CHAUSEY  | GROIX   | OAHU    | SYLT    |          |

Solution du dernier problème: PLAFOND

**Explication du jeu**

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas. Les lettres qui vous restent composent le mot-mystère.

**LA PHOTO/Un peu de matériel**



# Grandes festivités

## La «gargote» sera servie au Vieux St-Eustache

par Dollard MORIN

Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, de grandes festivités vont se dérouler à St-Eustache. Du 5 au 12 août, en effet, on y célébrera les «Fêtes du Vieux St-Eustache». Le public aura la joie de revivre «le temps vieux de nos autres fois», au cœur de l'ancien village de la Seigneurie de la Rivière-du-Chêne.

Pas moins de 400 heures d'activités historiques, culturelles et sociales sont inscrites au programme de cette 6<sup>e</sup> édition de la Fête d'été des gens de St-Eustache.

Les festivités débutent aujourd'hui même avec un «mariage d'époque» qui sera authentiquement célébré à 14h, en l'église de St-Eustache, entre «demoiselle» Sylvie Drouin et «sieur» Pierre Trottiér.

Ce soir, à 20h30, au même endroit, ce sera le spectacle d'ouverture des fêtes, avec concert de chansons folkloriques offert par le Choeur des Deux-Montagnes et le Choeur d'Hier et d'Aujourd'hui, venant de Baie-St-Paul.

Ce soir également, à 21h, il y aura épluchette de blé d'Inde, dans les jardins du manoir Globensky, et à 22h30, feux de joie et farandole, à l'arrière de l'église paroissiale.

Demain soir, à 19h30, un spectacle sera donné dans les jardins du manoir Globensky, par le groupe Hozanna (entrée libre; en cas de pluie, à l'école Notre-Dame).

### Du nouveau

De nouveau, cette année, les Fêtes du Vieux St-Eustache comportent des expositions d'artisanat: celles de l'Atelier du Vieux-Chêne, des Artisans de St-Eustache, du Cercle des Fermières et autres. Il y aura aussi des spectacles pour enfants et visite du moulin Légaré (devenu monument historique).

Dans le présent programme, on note que la direction des fêtes a éliminé, cette année, des événements sportifs: démonstration d'équitation, rallye cycliste, concours du cochon grassé, et autres.

Pour sa part, le Conseil 1813 St-Eustache des Chevaliers de Colomb fait innovation en remettant à la mode la fameuse «gargote», un mets typique depuis plus de 100 ans, dans la région de St-Eustache. Ce plat se compose de poisson frais, de porc, de poulet et d'épices, qui doivent mijoter à feu réduit, pendant 12 heures, en de grandes marmites.

Grâce à une recette conservée par un «ancien de la place», M. Robert Mondou, les Chevaliers de

Colomb serviront de la «gargote», les 10 et 11 août, à compter de 19h30, au parc Constantin (face à la salle des C. de C., 109, rue St-Nicolas). A cette fin, les C. de C. ont déjà réservé pas moins de 700 livres de poisson frais!

A la même occasion, les C. de C. présenteront des performances extraordinaires de champions québécois en diverses épreuves de sciage et de coupage de bois. Ces champions viendront de Charlesbourg, Trois-Rivières, Drummondville, L'Avenir.

Le public y assistera, entre autres, à lancer de la hache vers une cible de 20 pouces de diamètre, à 30 pieds de distance; au sciage au «sciote» d'une bille de bois de 10 pouces de diamètre, en 4,5 secondes; au sciage au «godendard», par deux hommes, d'une pièce de 16 sur 16 pouces, en 9 secondes. S'y ajouteront d'autres tours d'adresse, dont l'un avec la scie mécanique, qui rappelleront l'habileté et l'énergie des pionniers et des hommes de forêt d'autrefois.

### Autres événements

Le mardi 8 août, à 19h30: assemblée spéciale du Conseil municipal d'époque, au manoir Globensky, avec lancement d'une brochure sur l'histoire de cette maison; à 20h30, sous la tente des «retrouvailles», concert avec l'Harmonie Calixa-Lavallée, de Sorel.

Sous la même tente, le mercredi 9 août, à 20h, ce sera la veillée de l'Age d'Or, avec danse folklorique et animation par Pierre Daigneault; à 20h, au manoir Globensky,

causerie de M. C.H. Grignon sur «le curé Paquin de St-Eustache».

Une autre causerie sera prononcée, au manoir Globensky, le vendredi 11 août, à 20h, par M. S. Courville, sur «les maisons anciennes» de St-Eustache. A 19h30, sous la tente des «retrouvailles», il y aura spectacle de danses de folklore avec le groupe «les Milpattes» de Laval-Ouest et à 21h30, cinémathèque des Fêtes.

### Grand concert

Les Fêtes du Vieux St-Eustache prendront fin le samedi 12 août, avec «la veillée des seigneurs Dumont», sur le parvis de l'église paroissiale. A cette occasion, à 20h, sera présenté en premier au Québec «le Bal des Violons», soit le spectacle qui a été présenté par la Belle Province durant les Jeux du Commonwealth, à Edmonton.

Par des chants, des danses et de la musique traditionnels, ce spectacle rappelle l'évolution du Québec avec les coureurs des bois, sous la Conquête, lors de la Rébellion, avec le refus de la Conscription, l'Urbanisation et l'Industrialisation, jusqu'au «Québec d'aujourd'hui à demain».

Le même soir, dans le Vieux St-Eustache, on applaudira M. Pointu, Ti-Blanc Richard le groupe «Bardasse», celui de la «Bottine Souriante» et du «Rêve du Diable». A 23h, ce sera le grand feu d'artifice lancé à l'arrière de l'église. Pour tout renseignement sur ces festivités: 514-472-1837.

### La région 03

Du 7 au 13 août, c'est la semaine de la région de Québec (03) à la Maison du Québec, à Terre des Hommes. On y verra à l'oeuvre les artisans du lin, de la vannerie, du tissage, de la fabrication de raquettes, etc. On y applaudira différents groupes de talents locaux: chanteurs, musiciens, danseurs et autres.

Les 9, 10 et 11 août, à midi et à 13h, des spectacles gratuits de ballet seront donnés au public par les élèves du Studio La Volière (10 à 16 ans), à la Galerie des Boutiques (niveau métro), à la Place Bonaventure.

Le mercredi 9 août, à 13h et à 16h, spectacles de l'école de danse Louise Lapierre, à la Place du Triangle, au parc Olympique (521-3456).

Le mercredi 9 août, aux Fêtes estivales de Montréal-Nord, au parc Léonard, angle Gouin et Ste-Georgette: à 14h, journée du clown avec la troupe «la Bebelles»; à 17h, épluchette de blé d'Inde avec «le Boîte à Soleil», pique-nique et animation pour toute la famille; à

19h30, soirée de danses traditionnelles avec Lauréat Goulet et le groupe de danseurs «Makinaw» (322-6271).

Le jeudi 10 août, à 20h30, à l'aréna Maurice Richard, l'Orchestre Symphonique de Montréal rendra hommage aux «Expos», à l'occasion de leur 10<sup>e</sup> anniversaire, avec le chef Uri Mayer. Des vedettes comme Rogers, Carter, Perez, Valentine et autres prendront une part active dans l'exécution de la musique (844-2867).

Du 7 au 12 août, l'exposition itinérante sur le canal Lachine sera au Centre Jacques-Cartier; du 14 au 19 août, à la Place Alexis Nihon, à Montréal.

### St-Laurent et St-Henri

La journée du 10 août marquera la fête du patron de St-Laurent. Les célébrations se dérouleront dans le parc régional sis aux abords de la polyvalente Emile-Legault, à l'aréna municipale et sous une grande tente. Le tout débutera à 15h30, avec spectacle pour enfants, suivi d'une épluchette de blé d'Inde, concert, danse et feu d'artifice.

Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, s'organise la Fête populaire de St-Henri; elle se réalisera du 12 au 18 août, sous la présidence d'honneur d'Yvon Deschamps, natif de ce milieu.

Dès le jeudi 10 août, à 20h, en la salle Allan Bray du Centre de santé St-Henri, 5205 ouest, rue Notre-Dame, se fera le vernissage de la 5<sup>e</sup> Exposition de photographies anciennes illustrant la vie d'autrefois à St-Henri-les Tanneries. Cette expo sera ouverte au public du 13 au 20 août (935-1251).

Par ailleurs, sous les auspices de l'UNICEF Québec, se tiendra un colloque sur «la violence et l'enfant, ici et au tiers monde». Cette rencontre aura lieu le mercredi 9 août, dès 10h du matin, à Terre des Hommes, au bureau de presse de l'île Notre-Dame; il sera animé par Mme Simone Chartrand.

Egalement, à Terre des Hommes, du 5 au 12 août, l'UNICEF offrira des activités spéciales pour les enfants au Pavillon Participation. Renseignements: 288-1305.

Au Jardin botanique de Montréal, on peut actuellement admirer: la rosearia, avec sa 2<sup>e</sup> floraison des rosiers; le jardin aquatique, où le lotus commence à fleurir; le jardin des lilas, en 2<sup>e</sup> floraison; le jardin des vivaces en plein épanouissement. Dans les serres, il ne faut pas manquer le fameux «oiseau du paradis», cette fleur de toute beauté!



A pied, à cheval, en voiture ou... même en chasse-galerie (ci-haut), tout le monde est invité aux Fêtes du Vieux St-Eustache, du 5 au 12 août, comme l'illustre une belle affiche populaire. D'ailleurs, quand St-Eustache fête, c'est toute une région que l'on entend danser!

# A perdre haleine

## En «montagnes russes» à 70 milles à l'heure!

par Dollard MORIN

Les touristes friands d'émotions fortes pourront s'en procurer au printemps de 1979, alors que seront inaugurées les nouvelles «montagnes russes» du grand parc d'amusement Kings Island, sis à Kings Mills, Ohio, tout près de Cincinnati.

Kings Island est un centre d'attraction (du genre parc Belmont), qui s'étend sur une superficie de 1,600 acres. On y trouve une variété extraordinaire d'installations récréatives, y compris un formidable safari que l'on visite en train télécommandé.

Créé en 1972, le parc Kings Island a vu sa popularité croître à un rythme accéléré; après 5 ans, il avait déjà accueilli plus de 10 millions de visiteurs! Dès leur entrée au parc, les gens restent ébahis en face d'une imposante réplique de la tour Eiffel, précédée de vastes bassins où jaillissent de miroitantes fontaines.

### Nouveau projet

Aujourd'hui, une autre innovation est en voie de réalisation au parc Kings Island. Ce nouveau projet comporte la construction des plus extraordinaires «montagnes russes» en Amérique, pour le printemps de 1979.

Selon le gérant général du parc, M. William Price, «cette réalisation brisera tous les records déjà existants dans le domaine des montagnes russes» («Roller Coaster»), avec le circuit le plus long, le plus rapide et les descentes les plus vertigineuses!

De plus, les nouvelles «montagnes russes» s'harmoniseront avec les beautés naturelles de l'environnement. Elles serpenteront le long de falaises escarpées, au fond des ravins, au cœur d'une dense forêt et même au faite des arbres. Elles traverseront 4 tunnels spectaculaires et franchiront 9 tournants à angle raide.

«Notre nouveau réseau de mon-

tagnes russes, affirme M. Price, sera vraiment le champion. Sa vitesse maximale sera de 70 milles à l'heure; la longueur totale de son unique rail s'étendra sur 7,400 pieds; ses plus hautes descentes verticales seront de 135 et 141 pieds. La durée totale de la randonnée sera de 3 minutes et 40 secondes. Nous aurons 4 trains d'une capacité de 40 passagers chacun, et nous pourrions transporter quelque 3,200 passagers à l'heure.»

### Autres détails

Les nouvelles «montagnes rus-

ses» de Kings Island posséderont la traditionnelle structure de bois. Mais les poutres seront traitées et teintes de façon à se fondre adéquatément dans le paysage environnant. Le coût total de cette construction sera de \$3,2 millions.

— Des 4 tunnels du circuit, 3 seront à 18 pieds sous terre;

— Les deux descentes verticales conduisent directement à des tunnels; la première à 135 pieds de hauteur et dans un angle de 45 degrés; la seconde à 141 pieds, dans un angle de 18 degrés, conduit à un tunnel circulaire, où le train effectue une révolution et

demie, à 540 degrés et à une vitesse de 70 milles à l'heure.

Le parc Kings Island possède déjà deux autres réseaux de «montagnes russes», soit le «Racer» et le «Screamin' Demon». Le «Racer» circule sur une double voie ferrée; depuis l'ouverture du parc en 1972, il a transporté plus de 17 millions de passagers. Quant au «Screamin' Demon», il s'agit d'une boucle dressée à 360 degrés en hauteur.

«Nos nouvelles montagnes russes couvriront une superficie de 35 acres de terrain, précise le gérant

William Price. Leur nom n'a pas encore été choisi; il sera annoncé sous peu.»

Tout laisse prévoir que ces nouvelles «montagnes russes» réserveront aux passagers une expérience vraiment «époustouflante», qui exigera de tous du cran et un cœur bien solide!

### A Toronto

Par ailleurs, les touristes qui se rendent à Toronto, peuvent bénéficier de visites guidées et gratuites sur le campus de l'Université locale; elles leur sont offertes

tous les jours, jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre.

On sait que l'Université de Toronto, la plus grande des universités canadiennes, se trouve en plein cœur de la Ville reine. Comme l'écrit Ann Prince, «c'est une oasis historique au milieu de l'expansion urbaine».

Les visites guidées sont organisées grâce aux subsides de l'Association des Anciens de l'Université. La randonnée débute à Hart House, dans la salle des cartes géographiques, avec un film documentaire de 10 minutes.

On passe ensuite au laboratoire où Banting et Best ont découvert l'insuline, et à l'endroit où le fantôme de «University College» est censé se promener. A noter que l'«University College» fondé en 1853, occupe toujours la bâtisse originale; les inscriptions s'y chiffrent à 2,000 étudiants à plein temps et à 400 à temps partiel.

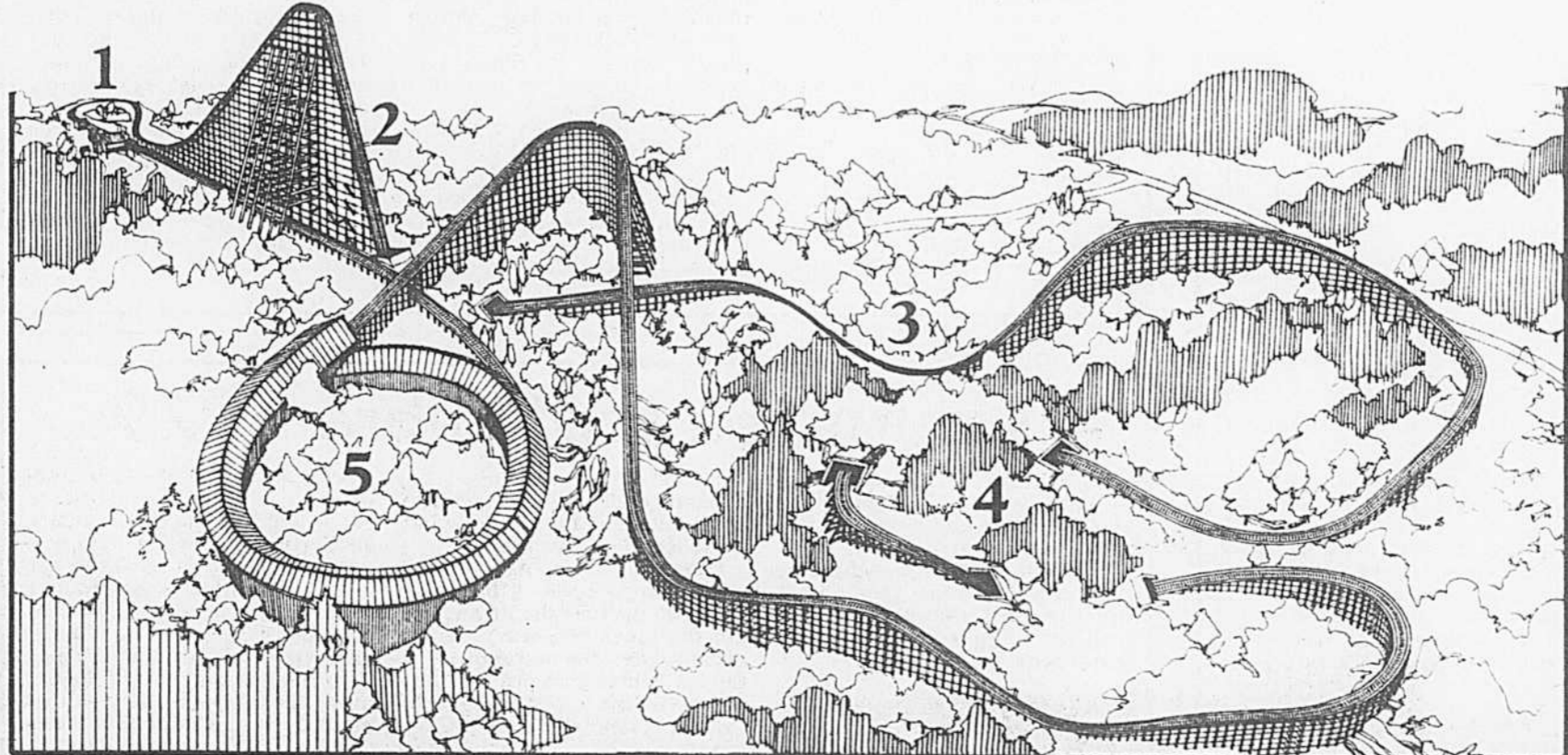
### Une fédération

La visite du campus comporte une variété d'édifices construits à différentes époques. Car l'Université de Toronto est en fait une fédération de quatre universités et de six collèges, tous fondés et construits à diverses périodes de temps, ce qui explique la variété des types d'architecture allant du gothique au contemporain.

L'exemple le plus frappant d'architecture moderne est offert par la bibliothèque Robarts, rue St. George, tandis que le «Convocation Hall» date du début du siècle.

Le «Convention Hall», inauguré en 1907, peut contenir 1,760 personnes assises. C'est là que se déroulent les cérémonies de la remise des diplômes.

A souligner que les visites guidées à l'Université de Toronto sont devenues fort populaires parmi les groupes et les individus. Le bureau de renseignements se trouve au 45, rue Wilcocks, à Toronto.



Voici le croquis de l'extraordinaire réseau de «montagnes russes» qui sera mis en marche, au printemps de 1979, au grand parc d'amusement de Kings Island, près de Cincinnati. Dès le départ (no 1), le train fera une montée et une descente de 135 pieds de hauteur (no 2), plongeant dans un tunnel. Il roulera

au cœur de la forêt (no 3), avant de longer un ravin et de traverser un double tunnel (no 4). Une autre montée avec descente de 141 pieds de hauteur conduira le train dans une ellipse (no 5), à une vitesse de 70 milles à l'heure, avant de reprendre le retour à la gare, après «moult» émotions!

## carie dentaire

## Préliminaires à un vaccin

Il est surprenant de voir comme on connaît peu de choses sur la quantité de bactéries qui entrent dans la bouche et sur la façon dont elles y pénètrent, mais des travaux récents ont donné un aperçu sur quelques-uns des mécanismes en jeu dans les défenses complexes contre ces bactéries, ce qui est important pour l'étude des maladies de la bouche. Cela a conduit par exemple à la recherche d'un vaccin contre les caries dentaires.

Tout micro-organisme qui pénètre dans les tissus du corps est un danger potentiel. La bouche en contient un grand nombre. Il faut donc que ses défenses contre ces microorganismes soient efficaces. Les premières lignes de défense sont simplement physiques. Ses muqueuses humides ne sont pas faciles à pénétrer et la salive qui est avalée assure un lavage constant et entraîne les bactéries qui sont alors attaquées par les acides de l'estomac. Au-delà de cette forme de protection élémentaire, c'est le système immunologique spécifique qui devient actif.

Les propriétés du système immunologique associé aux glandes salivaires (voir l'illustration) font penser qu'il forme la première ligne de défense contre les antigènes, ou substances envahissantes, qui entrent dans le corps par la bouche. Il y a formation de nombreux anticorps, substances défensives qui attaquent les antigènes. Toute formation d'un anticorps suppose l'absorption d'un antigène. Comment cet antigène pénètre-t-il dans le corps par la bouche?

## Le parcours

Peu de choses sont connues sur la quantité d'antigènes qui pénètrent dans le corps et sur la façon dont ils y pénètrent. On a même été jusqu'à dire que les cellules réagissent à des antigènes dans d'autres parties du système digestif et que ces derniers remontent jusque dans la bouche, mécanisme qui serait parfaitement possible. De récentes constatations tendent à soutenir cette hypothèse, comme la présence dans le lait maternel d'anticorps à des bactéries intestinales et l'observation que la cadence à laquelle l'immunoglobuline IgA est sécrétée par la salive diminue lorsque le sujet est atteint de la maladie de Crohn (inflammation d'une partie de l'intestin grêle). D'autre part, en cas de réaction à certains aliments, les symptômes se développent dès que ces aliments

entrent dans la bouche, ce qui montre bien que celle-ci se trouve sur le parcours des bactéries. Des travaux effectués à Birmingham laissent à penser que d'importantes quantités d'antigènes sont absorbées directement par la bouche. On tente de savoir actuellement si de telles quantités d'antigènes produisent une réaction immunitaire, quel est leur parcours jusqu'aux glandes salivaires et d'autres régions de tissu lymphoïde réactif. Il est probable que des dents et des gencives en mauvais état favorisent ces parcours d'absorption et que les anticorps les bloquent.

L'appareil immunologique de la bouche semble être organisé en deux systèmes: l'un est associé aux trois principales paires de glandes salivaires (parotide, submandibulaire et sublinguale) et aux nombreuses petites glandes salivaires éparpillées dans la membrane muqueuse de la bouche; l'autre est relié à la membrane elle-même.

Sous le microscope optique, on peut voir de nombreuses cellules productrices d'anticorps dans le tissu conjonctif des glandes salivaires. Dans la parotide, 97 p. cent de ces cellules contiennent de l'IgA, type d'anticorps spécialement associé aux surfaces des muqueuses; tandis que le reste contiennent des immunoglobulines IgG ou IgM.

## Le fragment sécréteur

L'IgA est l'immunoglobuline

principale de la salive, l'IgG et l'IgM ne s'y trouvant qu'en très petites quantités. Dans la salive stimulée de la parotide, la concentration d'IgA est au moins cent fois plus importante que celle d'IgG et environ 150 fois celle de l'IgM. Approximativement 90 p. cent de l'IgA de la salive est de l'IgA «sécrétoire» (sIgA) qui a des propriétés similaires à la sIgA d'autres sécrétions de muqueuses et du colostrum, liquide sécrété par la glande mammaire avant le lait. Une autre partie de la sIgA, appelée le fragment sécréteur (SC) aide probablement à transporter l'IgA dans les glandes.

L'IgG, l'IgM et l'IgE ne se trouvent qu'en quantités minuscules dans la salive de la parotide bien que, lorsqu'il y a carence d'IgA en raison d'une maladie, la glande sécrète davantage d'IgM. Dans ce cas, fait intéressant l'IgM porte le fragment sécréteur.

En dépit de rapports indiquant que l'IgA salivaire humain est actif contre une grande variété d'antigènes microbiens, la plupart des études n'ont pas pu attribuer cette activité à la sIgA. Mais dans la salive prise en général, opposée à la salive pure provenant d'une glande particulière, il semble y avoir de fortes concentrations d'anticorps réagissant aux bactéries buccales. Il est intéressant de noter que des rats immunisés retiennent moins d'antigènes dans leur

mucus buccal et que l'IgA de la salive de la parotide peut empêcher les bactéries de s'attacher à des cellules cultivées du type qui tapisse la bouche.

## Stimulation locale

Il y a peu, ou même pas du tout, de cellules productrices d'anticorps dans les tissus superficiels de la bouche qui normalement ne sont pas infectés, et on ne peut tirer du sérum qu'un peu d'anticorps IgA. Mais en cas de forte stimulation antigénique locale, comme en cas de gingivite, il y a de grandes quantités d'IgG libre et un peu d'IgA dans le tissu reliant les structures principales. On trouve aussi de nombreuses cellules contenant de l'IgG et de l'IgA et on a donc pu conclure que le système associé aux tissus superficiels réagit à la stimulation antigénique locale. Les expériences avec des cultures de tissu ont, en fait, démontré que l'IgG peut être synthétisée par le tissu des gencives et ont révélé la présence dans les gencives de cellules lymphoïdes capables de répondre immunologiquement à l'action de la plaque dentaire.

On connaît très peu de choses sur le système immunitaire des cellules des muqueuses de la bouche. Mais nous savons qu'il se produit des réactions faisant entrer en jeu des cellules en provenance du thymus, notamment le rejet de greffons de tissu du même corps et le développement de dermatite de contact. Il est

donc logique de supposer qu'un tel système existe dans les tissus superficiels de la bouche.

## Carie dentaire

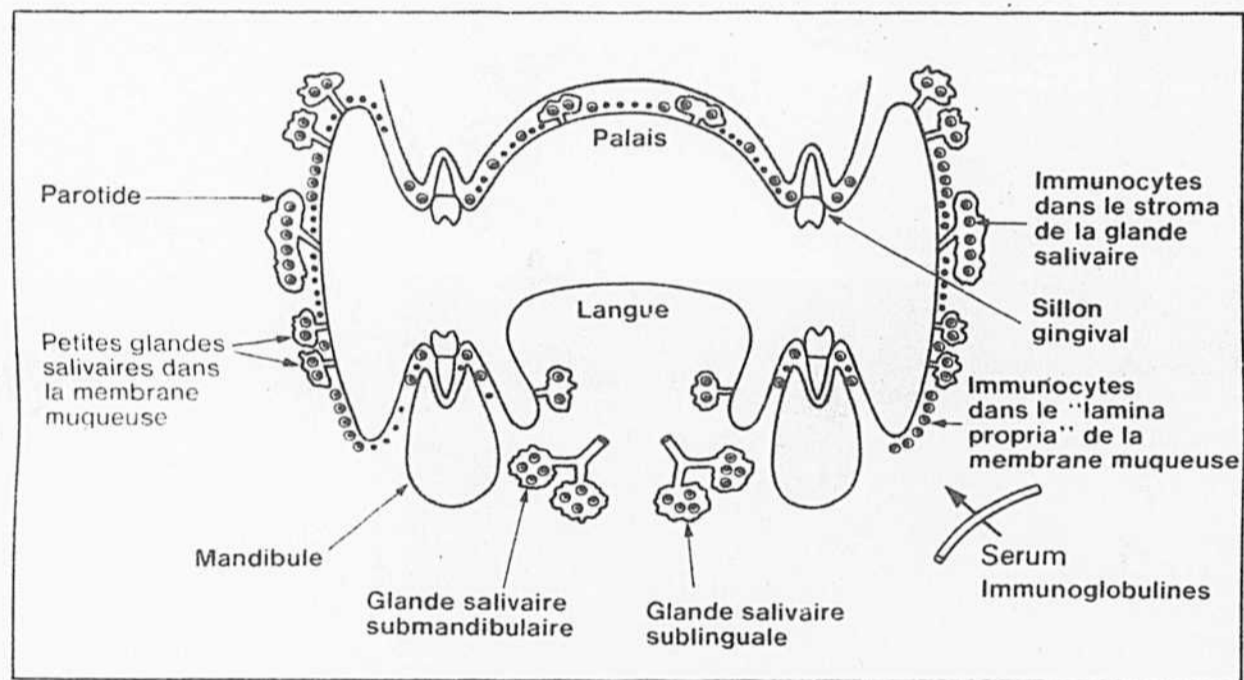
L'étude immunologique d'un certain nombre de maladies de la bouche fournissent un aperçu des mécanismes pathogéniques en jeu. On a constaté que des anticorps IgA de la salive ont empêché la colonisation de la surface des dents par *Strep. mutans*, qui est peut-être bien la bactérie la plus importante dans l'étude des caries dentaires. Il a également été démontré que l'antisérum inhibe spécifiquement l'activité de la glucosyl transférase, l'enzyme qui agit sur les sucres lorsqu'il est préparé à partir de *S. mutans*. De plus, le commencement d'une carie coïncide avec une baisse des concentrations d'anticorps salivaires et sériques spécifiques contre cette enzyme. Cela fait penser que les facteurs immunologiques jouent un rôle important dans les recherches sur les caries. Comme on le comprend aisément ces études ont incité à rechercher un vaccin contre les caries.

D'autres études montrent que les anticorps spécifiques aux produits des bactéries de la plaque dentaire, aux IgG modifiés et aux antigènes de tissus nouvellement exposés peuvent former des complexes immuns et que ceux-ci activent le complément, qui est un autre composant du sérum, dans les tissus gingivaux et le fluide du sillon gingival. Cela risque de détruire les tissus et de prolonger l'inflammation des gencives. On a également constaté que des extraits d'antigènes de la plaque ont stimulés les lymphocytes *in vitro*, amorçant un processus qui conduit à la destruction des tissus; cela indique qu'il peut y avoir une réaction d'hypersensibilité «retardée» dans la maladie des alvéoles des dents.

## Les maladies intestinales

Il se peut qu'il y ait un rapport immunopathologique entre les maladies de la bouche et certains types d'inflammation de l'intestin. Les recherches ont montré que des lymphocytes de malades atteints de certains troubles intestinaux libèrent des hormones qui risquent d'avoir des effets nocifs lorsque les cellules sont incubées avec des antigènes dérivés des bactéries buccales des malades. Une sensibilité à la protéine du blé semble être apparentée à ces maladies.

□ Informations britanniques



## en bref

### Sismographes sous-marins

SHIZUOKA, Japon (AFP) — Des appareils sismiques sous-marins ont été créés au Japon pour prévoir les tremblements de terre de la région de Tokai, au centre du pays.

Quatre appareils seront déposés prochainement le long d'une fosse créée par le glissement de l'écorce terrestre au fond de l'océan Pacifique vers l'archipel nippon, considéré comme le foyer probable des séismes de la région. L'appareil pesant 1,3 tonne est conçu pour résister à la pression sous-marine à 4,000 mètres de profondeur.

### La tomopomme est née

COPENHAGUE (AFP) — Quatre plants de «tomopomme», un hybride créé artificiellement à partir d'une cellule de tomate et d'une cellule de pomme de terre, poussent depuis un an dans la serre du centre scientifique de la brasserie Carlsberg, à Copenhague.

L'un des créateurs de cette nouvelle plante, le professeur D. Van Wettstein, l'appelle en danois «tomopomme» dérivé de tomate et de kartoffel. Mais personne n'a encore osé goûter l'un des petits fruits verts qui poussent sur les plants. Ceux-ci atteignent aujourd'hui environ cinquante centimètres.

Il y a un an, les chercheurs réussissaient à faire fusionner en éprouvette deux cellules, l'une de tomate et l'autre de pomme de terre, mariage dont sortait une nouvelle cellule comportant des gènes des deux cellules mères.

La nouvelle cellule se divisait puis donnait de petites plantes: la «tomopomme» était née et fait l'objet, depuis, d'analyses et d'examen poussés.

### Électricité atmosphérique

PARIS (AFP) — Les météorologues mondiaux en sauront plus, dans quelques mois, sur le rôle des hauts sommets du globe dans le système de circulation de l'électricité atmosphérique, grâce à des alpinistes américains et à «Argos», une balise électronique.

Cette étude proposée par un chercheur américain, le professeur Shung G. Park, est intéressante car cette électricité est responsable des orages, et on ne connaît que mal son influence sur la météorologie mondiale.

C'est la raison pour laquelle, en septembre, l'expédition himalayenne des femmes américaines va transporter à 8,078 mètres, au sommet de l'Annapurna, la balise électronique «Argos» et les capteurs scientifiques dont elle transmettra vers des satellites américains, les données recueillies sur la forme du champ électrique vertical et la vitesse des vents à cette altitude.

Ces satellites «Tiros-N22» et «Noaa», qui tourneront deux par deux autour de la terre à 850 kilomètres d'altitude, permettront, grâce aux balises «Argos» conçues par le centre national français d'études spatiales, d'étudier notamment les tourbillons océaniques, les vents en altitude, la répartition de l'humidité, les orages tropicaux, la mousson, les alizés, et les échanges océan-atmosphère.

### Stérilisation versus pilule

NEW YORK — La stérilisation par intervention chirurgicale devient une méthode de contraception très populaire aux Etats-Unis. Un rapport du centre national des statistiques sur la santé indique que la stérilisation parmi des couples mariés a augmenté de 25 p.c. entre 1973 et 1976 aux Etats-Unis.

Plus de 28 p.c. des couples, dont l'épouse est âgée de 15 à 44 ans, ont eu recours à la stérilisation en 1976 contre 22,9 p.c. trois ans auparavant.

Le plus fort pourcentage se trouve parmi les couples dont l'épouse est âgée de 30 à 34 ans. Plus de 44 p.c. de ces femmes, ou leurs maris, ont subi une opération de stérilisation. Ce pourcentage était de 35 p.c. en 1973.

Le rapport du Centre des statistiques sur la santé montre, d'autre part, que l'usage de la pilule anticonceptionnelle diminue. Il est tombé à 22,3 pour cent des femmes en âge d'avoir des enfants, contre 25,1 pour cent en 1973. Pour les femmes âgées de 30 à 44 ans, le pourcentage est tombé de 14,8 à 11,8 pour cent.

Agence France Presse

## médicaments

## On fait de plus en plus confiance aux plantes

RENNES (AFP) — La phytothérapie (traduisez médecine par les plantes) a peu à peu entamé le scepticisme des scientifiques et, parallèlement, la consommation française de plantes médicinales a enregistré un développement sensible, grâce à l'aspiration nouvelle au public pour les médecines dites naturelles, et sa méfiance grandissante à l'égard des médicaments d'origine chimique.

Au début du mois de juillet, la presse internationale annonçait la découverte du premier immunostimulant d'origine végétale. Pour mettre au point ce remède, un groupe de chercheurs de l'Institut Pasteur et de l'université de Madagascar ont étudié et vérifié les propriétés d'une variété d'épineux du Sud malgache: l'aloès vahombe, utilisée depuis des générations par les habitants des pays Androy et Mahafaly pour sa résistance à l'infection.

A l'heure du spectroscope ultraviolet et du chromatographe liquide, la démarche a de quoi surprendre, et pourtant, l'ethnobotanique — qui consiste à analyser les plantes médicinales afin d'en vérifier les éventuelles vertus curatives — redevient un mode de recherche privilégié, un peu comme si les grimoires devaient alimenter les ordinateurs. Le professeur Bruneton, directeur du Centre d'études et de recherches des plantes médicinales d'Angers (ouest de la France) en est convaincu. Il faut, dit-il, réexplorer les traditions locales, rencontrer les guérisseurs, les vieux curés de village, être à l'écoute des remèdes de bonnes femmes.

Les recettes de soins par les

plantes sont à présent exposées dans des ouvrages présentant toutes les garanties de la science. Elles intéressent la majorité des maladies courantes: une infusion de graines d'érysimum ou de tussilage contre l'asthme. Une décoction d'agrimoine pour venir à bout du catarrhe, ou une infusion de népéphars pour soigner les inflammations rénales... On est loin des interdits pour exercice illégal de la médecine, longtemps dressés contre la pharmacopée populaire, présumée coupable d'obscurantisme.

Les chercheurs sont convaincus que les plantes médicinales ou leurs dérivés actifs ont une place à tenir dans la nouvelle génération de médicaments. Leurs espoirs portent notamment sur la mise au point d'antibiotiques et d'hormones nouveaux, mais un centre, comme celui d'Angers, abrite également des laboratoires de pharmacologie, cryptogamie, parasitologie et biologie végétale.

Selon un professionnel, le marché français représente, en 1978, environ 20,000 tonnes (150 millions de francs), le tiers étant produit en France.

En tête de la production nationale, on trouve le pavot à oeillet, suivi par la feuille d'artichaut fraîche (2,000 tonnes), la racine de gentiane fraîche (900 tonnes) ou séchée (550 tonnes), le tilleul (250 tonnes), le marron d'Inde et la racine de petit houx (pour les problèmes de circulation sanguine)...

L'Anjou, avec ses cultures d'artichaut, de camomille romaine et de menthe poivrée, demeure la première région productrice française.

## alimentation

## Gare aux moisissures!

Les moisissures ne sont pas aussi anodines qu'on le pensait autrefois et qu'on a encore souvent tendance à le penser aujourd'hui. La consommation d'aliments moisissés ne rend pas obligatoirement malade, mais peut rendre malade. Pour se protéger, il ne suffit pas d'ôter la couche de moisissures et de consommer la partie restante de l'aliment, apparemment intacte.

En effet, le danger ne réside pas dans les moisissures elles-mêmes, qui se traduisent par les dépôts grisâtres que nous connaissons tous, mais dans leurs métabolites invisibles. Cela vaut notamment pour l'aspergillus jaune (aspergillus flavus), qui se développe sur le pain, la confiture, les fruits, les compotes etc. L'aflatoxine, qui est la mycotoxine produite par cette moisissure, est la substance cancérigène d'origine naturelle la plus puissante de toutes celles que l'on connaît aujourd'hui.

Cette constatation faite depuis quelques années seulement a naturellement donné lieu à une grave préoccupation: les diffé-

rentes moisissures utilisées pour la fabrication du Camembert, du Roquefort, du Brie, du Gorgonzola et d'autres fromages ne pourraient-elles pas également produire des substances cancérigènes? Heureusement cela n'est pas le cas. En effet, chez les moisissures de fromage, il ne s'agit pas de l'espèce aspergillus, mais de la grande famille du pénicillium, où l'on trouve, entre autres, le pénicillium notatum, qui fournit la pénicilline.

Parmi les parents pauvres de ce bienfaiteur de l'humanité, auquel nous devons le premier grand antibiotique, on trouve le pénicillium caseicola, le pénicillium roqueforti et d'autres moisissures de fromage. Certes, elles ne guérissent pas de maladies; mais il a été établi avec certitude qu'elles ne pouvaient pas non plus en causer.

Cette conclusion est le résultat d'un grand nombre d'expériences qui ont été réalisées — à la demande du ministre allemand de la Santé — au centre allemand de recherches sur le cancer à Heidelberg, à l'Institut

fédéral de recherches sur l'alimentation à Karlsruhe et à l'Institut fédéral de recherches laitières à Kiel. Pendant près de trois ans, on a nourri 800 rats non seulement avec des espèces de fromages que l'on trouve couramment dans le commerce, mais aussi avec les suspensions de moisissures utilisées pour leur fabrication et même avec un fromage enrichi artificiellement avec des moisissures. Aucun de ces animaux ne contracta un cancer; aucun ne présenta les moindres symptômes d'intoxication; tous vécurent aussi longtemps que les animaux-témoins nourris normalement. Les résultats de ces expériences sur des animaux et des essais en laboratoire effectués simultanément ont prouvé formellement que les moisissures utilisées pour la fabrication de fromages ne contenaient ni des substances cancérigènes, ni d'autres substances toxiques. Nous pouvons donc continuer de savourer nos fromages à moisissures sans craindre pour notre santé.

## espace

## A Saturne en septembre 1979

MOFFETT FIELD, Californie — La trajectoire de Pioneer-II a été corrigée une dernière fois afin de permettre à cette sonde de la NASA d'approcher, le premier septembre 1979, à quelque 30,000 kilomètres (18,000 milles) du bord des anneaux extérieurs de Saturne.

L'engin glissera ensuite sous le plan des anneaux, jusqu'à 25,000 kilomètres (15,000 milles) de la surface de la planète. Pioneer-II a pour mission de photographier pour la première fois

(en couleurs) Saturne et ses anneaux et de mesurer le champ magnétique ou l'étendue de l'atmosphère de cette planète.

La sonde passera également à moins de 350,000 kilomètres (210,000 milles) de Titan, une des dix lunes de Saturne, et en prendra des photographies. Titan est le plus gros des satellites naturels dans le système solaire (même plus que la planète Mercure); il est aussi la seule lune à posséder une atmosphère, et peut-être même des organismes vivants.

Sans correction de sa trajectoire, Pioneer-II serait passé beaucoup plus loin de la surface de Saturne, soit à quelque 100,000 kilomètres ou 60,000 milles. «Nous allons en approcher d'aussi près que possible sans risque», a déclaré Jack Dyer, analyste en chef de la mission au Centre de recherche Ames. Plus près des anneaux, il y aurait danger de collision avec des fragments sur orbite dans le plan des anneaux.

# Jugement sera rendu en septembre dans la cause de Gilbert Rondeau

par Conrad BERNIER  
envoyé spécial  
de LA PRESSE

GRANBY — Le juge Denis Bouchard, des Sessions de la paix, a annoncé hier qu'il rendrait jugement le 1er septembre dans la cause du député indépendant de Shefford aux Communes, M. Gilbert Rondeau, accusé de crime d'incendie et de conspiration.

Pour Me Paul Lesage, avocat de Gilbert Rondeau, ce dernier n'était ni riche ni pauvre, en décembre 1976, et pouvait brasser des affaires de façon tout à fait normale, obtenir des crédits confortables, supporter des hypothèques considérables.

Pour Me Claude Noisieux, substitut du procureur général, la situation financière de l'inculpé Gilbert Rondeau était des plus précaires, en décembre 76, tellement précaire qu'il était prêt à vendre pour \$15,000 une propriété qu'il avait payée \$24,000 en mai 1975, et encourir automatiquement une perte de \$9,000.

«Gilbert Rondeau avait tellement besoin d'argent à cette époque-là, a soutenu le procureur Noisieux en terminant sa plaidoirie, hier après-midi, au Palais de justice de Granby, en présence du juge Louis-Denis Bouchard, qu'il lui fallait incendier sa maison de la rue Shefford, à Bromont, pour se sortir rapidement de l'impasse. Ah oui! la recette idéale pour Gilbert Rondeau, c'était l'incendie de cet-

te maison qui n'était ni habitable ni louable. Si cette maison, assurée pour \$30,000, avait été complètement détruite par le feu, dans la soirée du 20 décembre 1976, Gilbert Rondeau liquidait alors une hypothèque de \$15,000, se débarrassait d'une cabane infecté tout en conservant un splendide emplacement sur la rue principale à Bromont.»

Au cours de sa plaidoirie, l'avocat de Gilbert Rondeau, après avoir rappelé que la jurisprudence indique qu'il est toujours dangereux de condamner un accusé à partir du témoignage d'un complice, a particulièrement attaqué les témoignages de Jacques Harbec et posé carrément la question au juge Louis-Denis Bouchard: «Est-ce qu'un jury pourrait croire Jacques Harbec?»

«Le seul témoin à charge dans cette cause, a soutenu Me Lesage, c'est Jacques Harbec. Celui-ci s'est souvenu de beaucoup de choses lorsqu'il a été interrogé par son avocat. On peut quasiment parler d'un témoignage convenable. Par contre, tout au long du contre-interrogatoire, il a eu ce que j'appellerais une mémoire sélective. Qui plus est, il a été contredit sur plusieurs points, notamment sur ses relations avec Gilbert Rondeau après le 15 décembre 1976 et sur l'enquête du chèque de

\$1,500 neuf jours plus tard, par les témoignages de Rainald Blanchard, de Guy Ménard et de Gaétan Rivard.»

Me Lesage conclut que Jacques Harbec n'est pas un témoin crédible et qu'il compte vraisemblablement obtenir un traitement privilégié pour avoir collaboré avec la Couronne dans la cause de Rondeau.

Le procureur de la Couronne a pour sa part soutenu au cours de sa plaidoirie que le témoignage de Jacques Harbec, tout comme ceux de Jean Bernier et de la mère de Jacques Harbec, ne pouvait être remis de côté. «Ce sont des témoignages directs et accablants, a dit Me Noisieux. Bernier, contrairement à ce qu'a affirmé l'inculpé, connaissait Rondeau, et c'est parce qu'il le connaissait qu'il l'a appelé, après l'enquête du 12 août 1977, pour lui dire: «Ce n'est pas moi qui t'ai stoulé, c'est Jacques Harbec.»

Quand Gilbert Rondeau répond à Mme Harbec, qui lui reproche d'avoir engagé son fils Jacques dans cette affaire d'incendie: «Ça, ça reste à prouver», Rondeau a à un petit mot tout à fait significatif qui pèse lourd dans la preuve.

«Notre preuve, a conclu le procureur Noisieux, est pleine de ces petits mots et faits extrêmement révélateurs et accablants pour l'accusé. De plus, le bilan financier préparé par Gilbert Rondeau et examiné par le compta-

ble Edouard Parisien prouve avant tout que l'inculpé, en décembre 1976, avait un énorme besoin d'argent liquide.

L'incendie de sa maison de Bromont était la recette idéale pour lui fournir rapidement cet argent!»

**PROFESSEURS DE DANSE**  
demandés

- Avancement rapide
- Salaire plus que la moyenne
- Ouverture à Laval et sur la Rive sud

**STUDIO MAITRES DANSEURS DU QUEBEC**  
1 625 ouest, Sainte-Catherine,  
937-4204 (après 2 h p.m.) 935-5183

**PROBLEME avec L'ALCOOL?**

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

Tél.: 514-834-3297  
514-834-6793

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

MODELES 1979 • MODELES 1979 • MODELES 1979 • MODELES 1979 •

Regardez les Jeux du Commonwealth à l'écran d'un téléviseur couleur modèle 1979 de RCA que

# FAUCHER

vous propose à prix réduit, outre le boni que vous offre le fabricant.



**JUSQU'À \$50<sup>00</sup> DE BONI CHEZ FAUCHER**

**DURANT LES JOURS DE PRIMEURS RCA**

**ÉCONOMISEZ RCA VOUS REMBOURSERA \$50**

**ÉCONOMISEZ RCA VOUS REMBOURSERA \$20**

**ÉCONOMISEZ RCA VOUS REMBOURSERA \$20**

**ÉCONOMISEZ RCA VOUS REMBOURSERA \$40**

Meuble à méditerranéen à image de 26 po. Modèle GC685. L'autoreglage de la couleur et le système correctif des teintes du visage. La syntonisation électronique varactor VHF-UHF à bouton unique de SignalLock. Fini pacanier, avec roulettes dissimulées.

Meuble colonial à image de 26 po. Modèle GC684. L'autoreglage de la couleur et le système correctif des teintes du visage. La syntonisation électronique varactor VHF-UHF à bouton unique de SignalLock. Fini érable avec roulettes dissimulées.

Meuble contemporain à image de 26 po. Modèle GC680. L'autoreglage de la couleur et le système correctif des teintes du visage. La syntonisation électronique varactor VHF-UHF à bouton unique de SignalLock. Fini pacanier.

Meuble de table à image de 20 po. FC443. Fini simili-noyer grenelé sur coffret de plastique résistant. Des syntonisateurs jumelés VHF-UHF transistors à 100%.

Meuble de table à image de 20 po. FC450. L'autoreglage de la couleur et le système correctif des teintes du visage sont inclus dans le chef de file de la série XL-100 de RCA. Il est équipé de la syntonisation électronique varactor VHF-UHF à bouton unique de SignalLock. Fini simili-noyer.

**Achat à crédit: CARTES CHARGEX, MASTER CHARGE ET FAUCHER**

48, boul. des Laurentides, Quartier Pont-Viau, Laval, Tél. 384-0590

1400, boul. Montarville, Boucherville  
A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Accès par la sortie 58 — direction boul. Montarville — de l'autoroute 20, la Transcanadienne. Tél.: 655-3630 ou 527-8001 — Pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226.

**RCA**

**AUX 2 MAGASINS FAUCHER LE ROI DES BAS PRIX**

Décès de Laurier Hébert

## R.-C. perd son ambassadeur

Radio-Canada a perdu hier son «ambassadeur itinérant», M. Laurier Hébert, 52 ans, qui est décédé subitement alors qu'il était en vacances au Nouveau-Brunswick.

dans la plupart des capitales. Né à Campbellton, N.-B., Laurier Hébert était entré à Radio-Canada en 1953 comme rédacteur du journal des employés. En 1958, il fut nommé chef des émissions Variétés Radio et Télévision du réseau français, poste qu'il occupa pendant six ans.

En 1964, il devint chef des Relations internationales télévision. Grâce à

son dynamisme, Radio-Canada a conquis rapidement une place importante au sein des nombreux organismes de télévision.

## Femme poignardée à mort

Une femme de 38 ans, Mme Joséphine Terripodi, a été retrouvée gisant dans son sang et poignardée à plusieurs reprises hier vers 16h30 à son domicile du 0630 Charlevoix à Pointe Saint-Charles.

C'est à la suite d'un appel de détresse que les policiers ont été amenés à se rendre au domicile de la victime où ils ont constaté que Mme Terripodi était moribonde. Transportée d'urgence à l'hôpital de Verdun, elle devait rendre l'âme quelques minutes plus tard.

L'époux de la victime, Giuseppe Terripodi, a été amené au Bureau des homicides de la police de la CUM pour y être interrogé car l'on croit qu'un règlement de compte conjugal pourrait bien être le mobile du 44e meurtre de l'année sur le territoire de l'île de Montréal.

## ERRATUM

Dans notre supplément de publicité inséré dans La Presse du samedi 5 août 1978, nous prions les lecteurs de noter que: le fourre-tout annoncé avec les valises en page 2 est offert à \$7 seulement et non à \$7,50 tel qu'indiqué.

Les bols Grab-It® annoncés en page 3 — Le prix courant de ces bols étant de \$7,99 et non de \$8,97 comme mentionné, le rabais est donc de \$1,11 au lieu de \$2,09.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient que cela aurait pu leur causer.

**Bonimart**

**CUISINES ET RENOVATIONS**

Directement de notre atelier

**ARMOIRES DE CUISINE**

**RABAIS JUSQU'À 30%**

Spécial cette semaine seulement  
**50% de rabais sur HOTTES DE CUISINE**

**OUVERT** samedi et dimanche de 10h à 5h

Avant d'acheter... comparez nos prix

**CUISINES** Votre cuisine est-elle fonctionnelle?

**FOYERS ET SOUS-SOL**

Estimation gratuite à domicile  
**382-6842**

**renovation la maison d'aujourd'hui**

au 8905, boul. SAINT-LAURENT, Montréal Tél.: 382-6842  
RABAIS DE 20 à 40% SUR ACCESSOIRES DE CUISINE

**OUVERT AU PUBLIC** Lundi, mardi et mercredi de 9h à 6h Jeudi et Vendredi de 9h à 6h Samedi et Dimanche de 10h à 5h

# Le passe-partout de VIA:

la carte-voyages VIAPASS.

Aussi, le prix de la carte VIAPASS est réduit entre le 16 septembre et le 14 juin. Pour plus de renseignements, adressez-vous à un agent de voyages ou aux bureaux des ventes VIA.

Période de validité de la carte (en jours)\*

	8	15	22	30
Tout le réseau Winnipeg et est		\$180	\$300	\$350
Winnipeg et ouest		\$180	\$225	
Corridor Québec/Windsor	\$100	\$130		
Edmonton/Calgary et ouest	\$100	\$130		

\* Prix en vigueur du 15 juin au 15 septembre.

**La carte VIAPASS l'invitation au voyage.**

**VIA VIA Rail Canada**

**VIAPASS** (Formule Temporaire)

Offseason:  En saison:  Val: 21/81

8 15 22 30

Chiffre 5425

Signature of Holder: \_\_\_\_\_  
Signature du détenteur: \_\_\_\_\_



# MAISONS D'ENSEIGNEMENT

## VOUS DESIREZ TRAVAILLER BIENTOT?

Au Collège LaSalle

**Nous avons le programme de Secrétariat qu'il vous faut**

### PROGRAMME DE SECRETARIAT INTENSIF — JOUR SEULEMENT

Ce programme est enseigné au Campus Centre-ville seulement.

- Ce programme s'adresse aux gradués du CEGEP ou aux étudiantes de l'université.
- Ce programme vous conduira aux meilleures positions que votre formation précédente vous mérite.
- Vous obtiendrez aussi un certificat d'études post-collégiales.
- Ce programme comprend toutes les techniques et cours d'administration du programme de secrétariat régulier.

### PROGRAMME PARTIEL DE SECRETARIAT - jour seulement

- Ce programme vous donnera les techniques nécessaires pour obtenir la position que vous désirez.
- Vous obtiendrez aussi des crédits au niveau collégial qui vous permettront de poursuivre vos études plus tard.
- Si vous êtes une graduée du secondaire ou l'équivalent.
- Si vous avez déjà travaillé ou poursuivi vos études pour un an seulement.

Ce programme comprend:

- Sténographie Speedwriting - plus rapide à apprendre et plus facile à transcrire.
- Dactylographie et transcription.
- Français des Affaires
- Comptabilité
- Procédés de Secrétariat - incluant le dictaphone
- Rôle et Fonction de la Secrétaire - programme de développement personnel Nancy Taylor.

N.B. La sténographie en langue seconde peut être suivie plus tard pour un léger supplément.

### PROGRAMME A TEMPS PARTIEL - JOUR ET SOIR

Les cours que vous choisirez avec nos conseillers vous permettront d'acquérir les techniques et la formation académique nécessaire pour travailler.

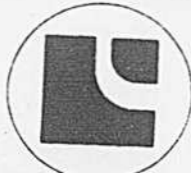
- Sténographie Speedwriting - plus rapide à apprendre et plus facile à transcrire.
- Transcription par dictaphone
- Dactylographie.
- Procédés de Secrétariat
- Français des Affaires
- Comptabilité
- Rôle et Fonction de la Secrétaire - programme de développement personnel Nancy Taylor.

Les étudiantes qui suivent un minimum de 4 cours seront inscrites pour des crédits au niveau collégial.

N.B. Le Collège LaSalle se réserve le droit de modifier l'horaire de ces cours.

# COLLÈGE LASALLE

2015, rue Drummond  
Montréal, Québec.  
842-3823



145, rue Cartier  
Pointe-Claire, Québec.  
695-2064

## ESPAGNOL ITALIEN PORTUGAIS

Un ou deux soirs par semaine — 25 cours

Vous pouvez acquérir des notions suffisantes pour vous débrouiller dès la première année.

DEBUT DES COURS:

Mardi 19 septembre; jeudi 21 septembre

Depuis 1940, près de 15,000 personnes ont suivi nos cours.

Privilèges du membre: Soirées de films, causeries, excursions, prix de faveur à des concerts et spectacles. Certificats et diplômes.

Cours autorisés par le Ministère de l'Éducation du Québec, à titre de culture personnelle (soir)

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE

844-6835 ou 844-2433

## EDUCATION DES ADULTES CEGEP

Cours du soir et de jour

**119 cours offerts**

Conditions d'admission

Si vous avez entre 18 et 78 ans et complété votre secondaire en tout ou en partie vous pouvez étudier au cégep; renseignez-vous.

**24 DISCIPLINES**

Administration  
Personnel  
Comptabilité  
Marketing  
Secrétariat  
Informatique...

Anglais  
Espagnol  
Art  
Cinéma

Mathématiques  
Chimie  
Biologie

Pour obtenir l'annuaire et l'offre de cours:

**376-6310**

GRATUITE SCOLAIRE?

Inscription à moins de 4 cours: certains cours sont gratuits.

Inscription à 4 cours: GRATUITE TOTALE

INSCRIPTIONS: 7 ou 18 août

(sans rendez-vous) 13 heures à 21 heures

FRAIS D'INSCRIPTION: \$10.00

Les pièces requises pour l'ouverture du dossier sont les bulletins, le certificat de naissance et une photo.

DEBUT DES COURS: 5 septembre.



Education des adultes  
CEGEP Rosemont,  
6400, 16e Avenue,  
Rosemont, Montréal.  
**376-6310**

LE CEGEP ÇA VOUS APPARTIEN AUSSI...



Seul moyen de noter intégralement la parole la plus rapide.

### LA STÉNOTYPIE

S'adapte à toutes les formes du secrétariat; elle assure aussi la prise des conférences, colloques, réunions et congrès; elle garantit le compte rendu intégral des procès, la prise des débats... On la trouve dans les entreprises, organismes nationaux et internationaux.

Inscription ouverte pour septembre 1978.

Institut France Quintard de Sténotypie I. Q. S.,

Permis 74966 du ministère de l'éducation

1290, rue Saint-Denis, suite 89, Montréal.

(Métro Berri, sortie Saint-Denis)

**288-2241**

POUR VOTRE PUBLICITE DE

MAISONS  
D'ENSEIGNEMENT

DANS

**la presse**

**285-7234**

## ANGLAIS LANGUE SECONDE

UN PROGRAMME INTENSIF

- 20 semaines
- 2 soirs/semaine
- test de classement

FRAIS D'INSCRIPTION: \$10.00  
AUCUNS FRAIS DE SCOLARITE

INSCRIPTIONS: 7 au 18 août  
13 heures à 21 heures.



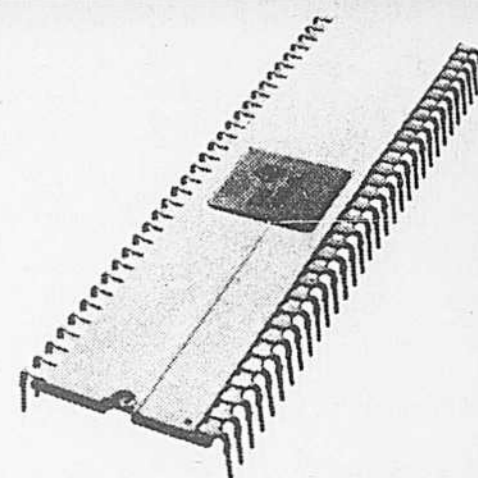
Education des adultes  
CEGEP Rosemont,  
6400, 16e Avenue,  
Rosemont, Montréal,  
376-6310

LE CEGEP ÇA VOUS APPARTIEN AUSSI...

## LE MICROPROCESSEUR

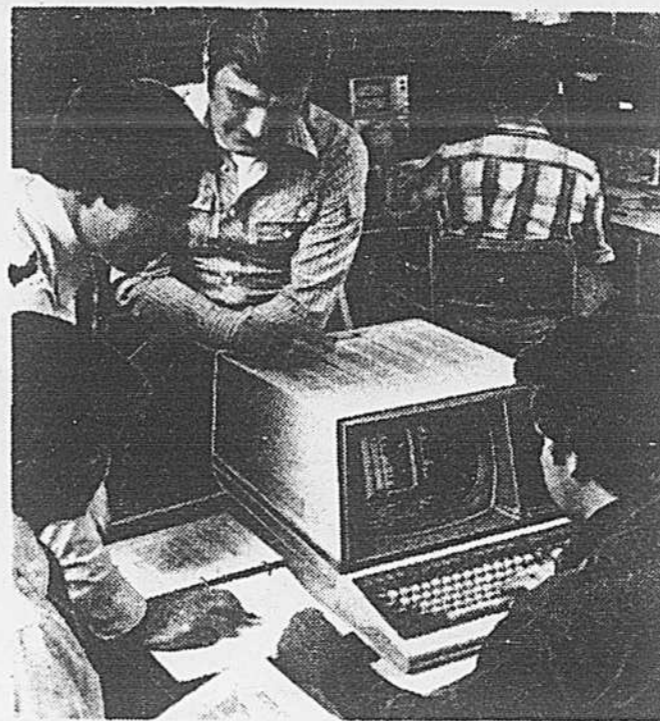
### UNE DES PLUS GRANDES DECOUVERTES DU SIECLE

Il y a trois ans, le microprocesseur prenait forme sur la table du dessinateur. Aujourd'hui, par ses nombreuses applications — dont le micro-ordinateur — le microprocesseur connaît une croissance qui ne cesse de s'affirmer. Aussi, il est responsable de la mise sur pied de plusieurs entreprises qui forment maintenant une des plus grandes industries américaines. Cette nouvelle industrie a créé dans les trois dernières années, aux Etats-Unis, des centaines de milliers d'emplois. Quant à l'industrie "en général", elle vient à peine de "comprendre" le microprocesseur et d'entrevoir ses nombreuses possibilités.



A l'occasion des salons de l'électronique tenus à travers le monde depuis le début de la présente année, il est ressorti bien clairement que l'année 1979 s'annonce comme l'année du "décollage" des microprocesseurs. On prévoit même que le marché du microprocesseur va connaître une augmentation spectaculaire de 200% d'ici 1981.

## LE MICRO-ORDINATEUR



En utilisant le microprocesseur comme élément principal, on peut réaliser un micro-ordinateur en y joignant les circuits de mémoire RAM et ROM (ou PROM), de même que des circuits d'entrée et de sortie; les données sont entrées dans l'appareil via le clavier et les résultats sont affichés sur l'écran du moniteur.

Ces microprocesseurs visent deux grandes catégories d'application selon le nombre d'instructions et la capacité mémoire qu'ils possèdent; l'une d'elles est définitivement "grand public": tuners TV, appareils HiFi, électroménagers, etc. L'autre catégorie est celle des débouchés industriels: instrumentation, périphériques, automobiles, etc.

### DE NOUVEAUX EMPLOIS

Le microprocesseur est une réalité qui, par ses nombreuses applications dans plusieurs secteurs de l'industrie et du commerce, ouvre des horizons nouveaux à la FUTURE GENERATION DE TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE.

Ceux qui désirent se qualifier pour occuper des postes techniques dans cette nouvelle industrie doivent avoir une bonne connaissance de la logique et se familiariser avec la nouvelle technologie des micro-ordinateurs, ainsi que de l'équipement périphérique qui les accompagnent.

### COURS TECHNIQUE DE MICRO-ORDINATEURS

Le service des cours aux adultes de l'Institut Teccart offre un cours de microprocesseurs et micro-ordinateurs dispensé le soir ou le samedi, à raison de 6½ heures par semaine, pendant toute l'année scolaire, soit 38 semaines.

Pour de plus amples renseignements, on donne son nom par téléphone en signalant 526-2501, au service des cours aux adultes, département des micro-ordinateurs.

**INSTITUT TECCART INC.**  
3155 Hochelaga, Montréal

### RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES

L'Institut Teccart a à son service un personnel technique qualifié (ingénieurs et techniciens) et possède l'équipement de laboratoire et les micro-ordinateurs pour assurer aux étudiants une formation technique solide, accompagnée de connaissances pratiques suffisantes pour satisfaire aux exigences d'un employeur éventuel.



**526-2501**

## CEGEP BOIS-DE-BOULOGNE

### COURS POUR ADULTES — AUTOMNE 1978

Formation générale	Formation professionnelle	Formation culturelle	Formation sociale
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allemand</li> <li>• Anglais</li> <li>• Espagnol</li> <li>• Français</li> <li>• Français langue seconde</li> <li>• Philosophie</li> <li>• Psychologie</li> <li>• Sciences pures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration</li> <li>• Administration publique</li> <li>• Finance</li> <li>• Gériatrie</li> <li>• Gérontologie</li> <li>• Gestion du crédit</li> <li>• Gestion de la construction</li> <li>• Gestion et analyse de systèmes</li> <li>• Informatique</li> <li>• Marketing</li> <li>• Secrétariat</li> <li>• Secrétariat de direction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement d'intérieur</li> <li>• Batik</li> <li>• Dessin</li> <li>• Haute-Laine</li> <li>• Poterie</li> <li>• Connaissance des vins</li> <li>• Graphologie</li> <li>• Horticulture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation à la vie politique</li> <li>• Planification et administration du budget</li> <li>• Communication parents/adolescents</li> <li>• Y voir pour une fois (session d'orientation)</li> </ul>

Date limite d'inscription: 25 août

**332-3000 poste 290**

Education des adultes  
Collège Bois-de-Boulogne  
10500, av. Bois-de-Boulogne  
(Angle l'Acadie et Henri-Bourassa)



L'EDUCATION DES ADULTES  
AU CEGEP



## Tragédie à Eastman...

suite de la page A 1

en courant pour l'aider à mener le bateau vers l'autobus, mais en vain. Pendant ce temps, il entendait crier «au secours» mais il n'a rien pu faire: quelques instants plus tard, l'autobus coulait au fond du lac. Les policiers de la Sûreté du Québec et les plongeurs professionnels dépêchés sur les lieux ont déclaré qu'il était impossible de faire quoi que ce soit au cours de la nuit pour retrouver les corps.

Les victimes, membres de la Fraternité des malades et handicapés de la région d'Asbestos, étaient âgées de 14 à 86 ans. Deux d'entre elles devaient se déplacer en chaise roulante, mais les autres étaient capables de marcher, selon M. Pouliot. Quelques-unes étaient handicapées mentalement et les autres étaient atteintes de différentes maladies physiques.

L'autobus, loué pour l'occasion, était un autobus régulier de grande route détenant un permis

du ministère des Transports, et appartenant à la compagnie Autobus Gilles Bolduc, de Kingsley Falls.

Le pire accident d'autobus à s'être produit au Canada avait été celui de Morrisburgh, en Ontario; le 31 juillet 1953 un autobus se rendant à Montréal avait plongé dans un ravin, tuant 20 personnes et en blessant 19 autres.

Le pire accident d'une nature similaire qui se soit produit au Québec est survenu en janvier 1967, lorsque 19 étudiants et le chauffeur de leur autobus ont perdu la vie quand leur véhicule a été happé par un train de marchandises à un passage à niveau de Dorion.

En juin 1974, 14 membres d'un club de l'Age d'or se sont tués et 31 autres ont été blessés lorsque leur autobus a fait une chute de 20 mètres dans un ravin, près de Saint-Joseph-de-la-Rive.

## Le Montreal Star prêt à négocier

(PC) — La direction du quotidien The Montreal Star, dont les pressiers sont en grève depuis le 14 juin, est disposée à reprendre les négociations.

C'est ce qu'affirme l'éditeur du journal, M. William Goodson, dans une lettre, datée de jeu-

di, qu'il a envoyée aux employés, afin de clarifier «plusieurs rumeurs qui circulent», dont une qui voudrait que la direction ne soit pas prête à régler le litige.

«Nous sommes disposés à négocier depuis le début», dit M. Goodson. «C'est notre politique normale.»

Il a aussi nié que certains employés perdront leur emploi à cause de changements technologiques. Il est faux aussi, lit-on dans la lettre, que les négociations sont «assujetties à d'autres situations» au sein du Groupe FP Publications, propriétaire du journal montréalais.

## Reader's Digest déménagerait son siège social en Ontario

OWEN SOUND, Ontario (PC) — Un porte-parole de la compagnie Sélection du Reader's Digest a confirmé hier que cet éditeur étudie la possibilité de déménager son siège social de Montréal à Owen Sound, Toronto ou London, en Ontario.

M. Bruce Woodcock a précisé que la compagnie désire quitter

Montréal pour des raisons d'affaires et non pas en raison de la situation politique au Québec. Selon lui, les opérations de la compagnie à Montréal sont trop éparpillées et inefficaces, la compagnie occupant quatre édifices différents.

Il a ajouté que Sélection prendra une décision définitive d'ici le mois de mars 1979. Si,

par ailleurs, 9 pour cent de ses employés font savoir qu'ils s'opposent à un déménagement, Sélection étudiera la possibilité de s'installer ailleurs au Québec. Selon M. Woodcock, Owen Sound a offert un édifice qui pourrait abriter les 650 employés de la compagnie ainsi que son imprimerie.

Un article touchant la pédérastie

## Le Journal de Québec blâme la décision du Conseil de Presse

QUÉBEC (PC) — «Un monument de hargne et de rancœur», voilà comment la Rédaction du Journal de Québec, quotidien du matin, qualifie une décision du Conseil de presse du Québec le blâmant pour la publication dans ses pages d'un article de son chroniqueur judiciaire sur une présumée affaire de pédérastie.

La décision du Conseil a été rendue le 2 août.

L'article en question, publié le 21 juillet, faisait état d'assauts sexuels présumés dont auraient été victimes deux garçons placés en foyers nourriciers, dans la région de Portneuf.

L'auteur de l'article affirmait appuyer son texte sur des «sources certaines policières».

Une plainte a par la suite été portée par l'Association des familles d'accueil de Portneuf, conjointement avec l'Association régionale des familles d'accueil de Québec,

lesquelles essentiellement ont reproché au quotidien de n'avoir pas vérifié ses sources.

Dans sa décision, reproduite en extenso dans la livraison d'hier du Journal de Québec, le Conseil de presse accueille favorablement la plainte des deux associations et blâme formellement le journal et son reporter.

Le Conseil déclare qu'il «juge en effet comme contraire à l'éthique du journalisme qu'un journaliste et un journal se permettent de publier n'importe quelle nouvelle sur la foi d'une information non contrôlée et non vérifiée, surtout lorsque l'information en question est susceptible de faire tort à la personne en mettant en jeu sa réputation.»

Le Conseil déplore que le quotidien n'ait pas jugé bon de rétablir les faits, comme le lui a demandé l'Association régionale des familles d'accueil de Québec «lorsque furent connus les résul-

tats de l'enquête conduite par la Sûreté du Québec qui les jugeait sans fondement».

Dans son commentaire, la Rédaction du Journal de Québec déclare:

«Si nous publions une pleine page en relation avec ce verdict du Conseil de presse, ce n'est pas que nous accordions une importance primordiale aux cogitations fumeuses d'un petit cercle qui semble se donner de plus en plus les allures d'une magistrature suprême. C'est qu'en outre une fois, cette arme forgée avec bienveillance sera maniée à tour de machine à écrire et de micro par tous les petits amis qui n'ont pas encore avalé l'émergence foudroyante du Journal de Québec comme grand quotidien populaire.»

Enfin, le Journal fait observer que les victimes de l'article dénoncé n'ont pas jugé bon de se pourvoir devant les tribunaux.

## Les encanteurs Industriels CAN-AM Inc.

# ENCAN PUBLIC

SANS LIMITE — SANS RESERVE — SANS RACHAT

Date de l'encan: le mercredi 9 août à 10h a.m.

2125 ouest, boul. Charest, Québec, Québec. Tél.: 418-527-7430

Nous avons été choisis par la Cie Allmo Inc. et autres de Québec, pour procéder à la vente aux enchères d'une certaine partie de ses actifs, notamment de tout le matériel de pavage et de l'équipement de garage. L'encan se déroulera au siège social de Allmo Inc., à Québec. Nous désirons vous rappeler que la Cie Allmo Inc. était reconnue à travers la province pour la qualité de ses travaux, grâce à son personnel compétent et à l'excellence de sa machinerie.

### TRACTEURS SUR CHENILLES

- 1 Cat. D8K (1975) N/S 77V2001, lame inclinante, R.O.P.S. Départ direct, barre de tir, 80% traction, excellente condition.
- 1 Terex 82-40 N/S 53335, lame inclinante, treuil, Bush Cab, bonne condition.
- 1 Terex 82-30 N/S 43703, lame inclinante, treuil, Bush Cab, bonne condition.
- 1 Cat. D7E N/S 47A833, lame auxiliaire, treuil, Pup Start 160 h.p., traction neuve, excellente condition.
- 1 Cat. D7E N/S 47A360, lame auxiliaire, treuil, très bonne condition.
- 1 Cat. D7E N/S 47A1495, lame auxiliaire, Pup Start, treuil, très bonne condition.
- 1 Cat. (1974) D4D LGP N/S 7R-438, lame inclinante, R.O.P.S., barre de tir, départ direct, excellente condition.
- 1 Cat. D4 N/S 7U44036, lame auxiliaire, treuil, Pup Start, bonne condition.
- 1 Intern. TD9 N/S, lame auxiliaire, rétrocaveuse arrière att. (Pépine), très bonne condition.
- 1 Intern. 74 TD8 Série E Mod. TD8C N/S 2590 automatique (P/W shift), lame auxiliaire, treuil, cabine de sécurité, excellente condition, très peu d'heures.
- 1 John Deere 1972 Mod. 4508 N/S 135183, lame à six positions, très bonne condition.
- 1 Case 1972 450 N/S 3041533, cabine de sécurité, lame à 6 positions, très bonne condition.

### CHARGEURS SUR CHENILLES

- 1 Cat. 977H N/S 53A2410, cabine fermée, Pup Start, très bonne condition.

### PELLES HYDRAULIQUES

- 1 pelle Poclain, modèle LC80 N/S 148 28" Pads, moteur Deutch Diesel, bonne condition.
- 1 pelle Opto 550H N/S 52660-20 P/W G.M. 4-71, 1/4 vg capacité, bonne condition.

### CHARGEURS SUR ROUES

- 1 Cat. 1972 966C N/S 30K1376 articulée, pneus 23.5 x 25, nouveau convertisseur de coup, excellente condition.
- 1 Cat. 1971 966C N/S 30K 786 articulée, pneus 23.5 x 25, excellente condition.
- 1 Ford 1972, modèle A66 N/S, presque pas d'heures, excellente condition.
- 1 Ford 1976, modèle A62, N/S C501800, moins de 200 heures, excellente condition.
- 1 Bob Cat moteur à gas.
- 1 Hough 30, 1974 N/S, moteur diesel, godet et fourches, 1400 x 24 pneus, très bonne condition.

### RETROCAVEUSE (PEPINE)

- 1 Case 580 B (1976), N/S 8774401, flèche télescopique, presque sans heures, excellente condition.

### NIVELEUSES

- 1 Champion 1973, modèle D-605T N/S 415C48 avec grappe avant, lame hyd. de côté, pneus 1600 x 24, excellente condition.
- 1 Cat. 1972, modèle 14E N/S 12K1782, direction assistée, lame hyd. de côté, scarificateur, pneus 17.5 x 25, R.O.P.S., excellente condition.
- 1 Austin Western Super 500 N/S 566-990, lame avant, aile de côté. P/W G.M. 6-71, convertisseur de coup, excellente condition.

### REMORQUE MOBILE

- 1 remorque de bureau, grandeur 25' x 10'.
- 1 remorque de bureau, grandeur 25' x 10'.

### DECAPEUSE

- 1 Terex, modèle S24 N/S 36304, moteur neuf. G.M. 12V71, transmission Allison, pneus 27.00 x 33, bonne condition.

### REMORQUES DOMPEUSES

- 1 Larochele 1975 N/S A 73015, aluminium 22", pneus 1000 x 22, excellente condition.
- 1 Fruehauf 22' aluminium N/S CTL14789.
- 1 Trailmobile 24' aluminium N/S 68131, pneus 1000 x 20.
- 1 Gaymor B/S G721968 aluminium 22", pneus 1100 x 20, excellente condition.
- 1 Trailmobile 24' aluminium N/S 9706, pneus 1000 x 20.

### FARDIERS

- 1 Manoc 75, modèle LBRY 244 N/S 75E11344 cap/35 ton., pneus 1000 x 15 Michelin, 24' x 8" de Plateforme.
- 1 Gardner N/S T2433, 35 ton./cap., pneus 8.25 x 15 Michelin, excellente condition.
- 1 Mirabel 9 ton., haute plate-forme, N/S 9780051, neuve, 3 essieux.
- 1 Mirabel 9 ton., basse plate-forme, N/S 9780050, neuve, 3 essieux.

### EQUIPEMENT DE PAVAGE

- Epaneur d'asphalte Barber Green, N/S SA41X244, 6 cyl., gaz.
- Epaneur d'asphalte Barber Green, N/S SA41X635, 6 cyl., gaz.
- Epaneur d'asphalte Barber Green, N/S EC8329.
- Rouleau Buffalo modèle KT-16, N/S 21277, moteur à gaz.

ACCOMMODATIONS: Le site de l'encan est à 10 min. de l'aéroport. Prendre boul. Henri-IV.

Facilités de logement.

Auberge des Gouverneurs, (418) 651-3030 boul. Laurier, Ste-Foy, Québec, P.Q. Juste à la sortie du pont de Québec.

### CONDITIONS DE VENTE

Le dernier enchérisseur devra verser au bureau de l'encan au moins 25 pour cent du prix de vente adjugé soit comptant, soit par chèque visé. Les chèques personnels ou les chèques de compagnie seront acceptés seulement s'ils sont appuyés d'une lettre de référence de la part d'une banque. Dans tous les autres cas, aucun article ne pourra être enlevé à moins que le

chèque remis en paiement ait été validement encaissé. Les encanteurs se réservent le droit de refuser d'émettre un numéro d'identification à tout enchérisseur et ne font en plus aucune garantie de quelque nature que ce soit. Veuillez donc examiner l'équipement soigneusement.

### AVIS

TOUTE VENTE EST SUJETTE A LA TAXE SPECIALE D'ENCAN DE 1% PERÇUE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC SUR TOUT ARTICLE VENDU AUX ENCHÈRES.

DATE D'INSPECTION: Le mardi 8 août 1978 de 9h a.m. à 5h p.m.  
DATE DE L'ENCAN: Le mercredi 9 août 1978 à 10h a.m.

Commissaire — Priseur — Permis Québec no 3-9



LES ENCANTEURS INDUSTRIELS CAN AM INC.

ENCANTEURS — EVALUATEURS — LIQUIDATEURS

Permis de vendeur no 51743

2785 ouest, boul. Saint-Elzéar, Chomedey, Laval, Québec

Tel.: (514) — 332-2783 — 332-1759 — 681-3425

un seul numéro

**285-7111**

pour placer votre  
petite annonce dans

**rive nord**

la presse

et

**rive sud**

tous les mardis

Supplément inclus dans LA  
PRESSE régulière du mardi.

Toutes les nouvelles importantes  
de la semaine se rapportant à  
chaque région.